[illegible]BERTÉ ET LE PATRIOTE

V[illegible]—No 1 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 3 AVRIL 1968 PRIX 10c

Les 220,000 "Indiens de traité" invités à faire leurs suggestions

OTTAWA — Les Indiens des 550 "bandes" canadiennes vont recevoir un questionnaire composé de 34 "questions" dont les réponses contribueront à la rédaction d'une nouvelle Loi des Indiens, annonce le ministère des Affaires indiennes, et ils sont priés de désigner des porte-parole pour exprimer leurs points de vue aux fonctionnaires gouvernementaux qui parcourront le pays ce printemps pour entendre leurs réactions.

Les propositions les plus fondamentales concernant les droits des traités, les pouvoirs des conseils de bande, l'éducation, la sécurité sociale et l'utilisation des terres.

L'une d'entre elles consiste à éliminer totalement les restrictions à l'usage de l'alcool contenues dans la présente loi, et à soumettre les Indiens à la loi commune.

Il est également proposé l'abolition d'une clause disqualifiant les Indiens de leur statut pour raison de sang.

Une autre proposition vise à permettre à des Indiens de posséder individuellement une terre de réserve, et d'obtenir du crédit en engageant des biens personnels envers le Conseil de bande.

Si l'emprunteur est défaillant, la terre pourra être mise en location jusqu'à ce que le prêt soit remboursé.

Il y a également une proposition visant à permettre aux conseils de bande de donner de la terre de réserve en location, de leur propre chef, sans autorisation des membres de la bande, ni du gouvernement, pour une période de temps n'excédant pas cinq ans.

Mais le ministre, lui, pourrait procéder ainsi sur simple demande du conseil de bande, sans l'approbation des membres de la bande.

Présentement les conseils de bande ne peuvent donner en location des terres de réserve (sans l'approbation des membres de la Bande). Le ministère affirme que le nouveau système développerait les connaissances et l'expérience en matière de gestion de bande.

Une autre proposition permettrait aux Indiens de bénéficier du Plan de pension du Canada et de celui du Québec.

En matière d'éducation il est proposé que l'admission des enfants indiens soit conforme aux lois provinciales, et que partout où c'est possible les enfants indiens aillent aux écoles de leur communauté.



Son Excellence M. Roland Michener, gouverneur général du Canada, a été accueilli par les écoliers à son entrée au gymnase Notre-Dame de St-Boniface. On le voit ici accompagné de son épouse, de Son Honneur le maire Joseph Guay et de Mme Joseph Guay (extrême gauche). (Photo Perrin du Manitoba)

☆ ☆ ☆

Le Gouverneur Général encourage les jeunes de Saint-Boniface à devenir de vrais bilingues

C'est avec simplicité mais non sans chaleur et enthousiasme, que, le jeudi 28 mars, les autorités civiles et les étudiants de St-Boniface ont accueilli, au gymnase Notre-Dame, Son Excellence le Gouverneur Général du Canada et Mme Roland Michener, en visite au Manitoba à l'occasion de l'inauguration officielle de la nouvelle Salle de Concert de Winnipeg.

En présence de nombreuses personnalités civiles et religieuses de St-Boniface et des étudiants de l'Institut Collégial Louis Riel et des écoles avoisinantes, Son Honneur le Maire Joseph Guay souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs, et dit combien la ville de St-Boniface appréciait leur visite en ce 150e anniversaire de sa fondation.

Prenant à son tour la parole, le Gouverneur Général Roland Michener s'adressa tout d'abord en français. Il commença par rappeler que St-Boniface ne lui était pas totalement inconnu, qu'il avait appris à la connaître en 1962 et 1964, alors qu'il présidait une commission d'enquête royale pour le gouvernement du Manitoba. Il se dit heureux de pouvoir y revenir, cette fois en tant que Gouverneur Général du Canada.

M. Michener eut des paroles très louangeuses à l'endroit de St-Boniface, la considérant au premier rang par l'entente et l'harmonie qui existent entre ses différents groupes ethniques, voyant en elle une réponse à ceux qui se demandent s'il est encore possible au Canada pour les deux groupes de vivre dans l'amitié et l'enrichissement mutuel.

Exhortation aux étudiants

S'adressant ensuite aux jeunes de St-Boniface, le Gouverneur Général leur rappela qu'ils avaient de la chance de vivre dans cette ville où l'occasion presque unique leur était offerte d'apprendre les deux langues officielles du pays avec autant de facilité pour l'une que pour l'autre. Regrettant de ne pas avoir eu lui-même cette chance quand il était étudiant à Red Deer, Alberta, il exprima l'espoir que les étudiants de St-Boniface sauraient tirer le meilleur parti possible de l'occasion qu'ils avaient d'apprendre à parler le français couramment.

Parlant ensuite en anglais, le Gouverneur Général avertit ses auditeurs anglophones de ne pas se servir du prétexte qu'ils étaient en majorité pour se refuser à apprendre le français, pour ne pas reconnaître les valeurs de civilisation et de culture que la France a apportées au Canada.

En guise de conclusion, le Gouverneur Général se prévalut de ses prérogatives pour accorder aux écoliers de St-Boniface un "grand congé" en souvenir de sa visite parmi eux.

Que faire pour enrayer l'hémorragie de la vie française au Manitoba?

– M. Arthur Corriveau

C'est en substance la grande question que l'orateur invité, M. Arthur Corriveau, a posée aux Associations de Parents et Maîtres réunies en Congrès à St-Norbert, le dimanche 31 mars dernier.

"Malgré un climat officiel qui semble être favorable au français, malgré la disponibilité de bons manuels fournis gratuitement, malgré tous les efforts accomplis jusqu'ici pour encourager le français dans les écoles, il faut tout de même constater que le nombre d'élèves inscrits au cours de français diminue d'année en année", de déclarer M. Corriveau, qui est directeur des programmes de langues modernes au Ministère de l'Instruction publique du Manitoba.

Statistiques en mains, il souligna un déclin notable, depuis cinq ans, surtout au niveau du cours élémentaire. En 1964-65 on comptait 1,539 élèves inscrits au cours de français de 1ère année; en 1967-68, on n'en compte plus que 1,180, soit une diminution de 358!

Exhortant les A.P.M. à bien examiner la situation et à y trouver des solutions adéquates, le conférencier a rappelé qu' "un groupe ethnique ne saurait s'épanouir si son acceptation de lui-même n'était accompagnée d'un souci de dépassement, d'une ferveur collective à s'affirmer et à progresser."

De nombreux absents

Parmi la centaine de parents et de maîtres qui ont participé au Congrès, on ne remarquait aucun représentant ou délégué officiel d'au moins six importants centres ruraux canadiens-français tels que St-Adolphe, Ste-Anne, St-Claude, St-Malo, St-Pierre et Notre-Dame-de-Lourdes.

Environ quinze autres centres ruraux et paroisses urbaines étaient représentés d'une façon ou d'une autre.

Nouvel exécutif

Le nouvel exécutif de la Fédération des A.P.M. pour l'année 1968-69 comporte quelques changements. M. Hubert Philippot a été réélu président, MM. Aimé Delaquis et Hector Bahuaud ont été élus premier et second vice-présidents, Mme Constance Bradet, secrétaire-archiviste, et Mme Yvette Privé, secrétaire-correspondante. De plus trois directeurs ont été ajoutés au Conseil exécutif cette année: Mmes J. Toupin et R. Therrien et Sr A. Bergeron, S.D.S.

Banquet de clôture

A l'occasion du banquet qui clôtura son 10e congrès annuel, la F.A.P.M. tint à remercier officiellement un de ses membres fondateurs, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé de la paroisse du Précieux-Sang.

Parmi les invités de circonstance, on remarquait S. Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, qui déclara que les A.P.M. avaient un rôle de première importance à l'époque actuelle où de nombreux facteurs contribuent à bouleverser l'éducation des enfants; si parents et maîtres chrétiens ne travaillent pas en collaboration étroite, "nous risquons, conclut Mgr Baudoux, de produire une génération qui n'aura plus de foi!" M. Maurice Gauthier, président de l'A.E.C.F.M., suggéra aux A.P.M. de faire tout en leur pouvoir pour faire avancer le fait français au Manitoba.

Pour sa part, l'aumônier diocésain des A.P.M., M. l'abbé Roland Bélanger, a exhorté ses auditeurs non seulement d'avoir des convictions, mais aussi de les communiquer aux autres, quel qu'en soit le prix.

Pour conclure la soirée, les jeunes artistes de la Boîte à chansons "100 nons" donnèrent quelques exemples de leur répertoire. M. Christian Leroy du poste CKSB expliqua comment cette formule de loisirs pouvait contribuer à encourager l'identité française chez les jeunes.

Déception du tiers monde après la conférence de la Nlle-Delhi

NOUVELLE-DELHI — La Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) a été close le vendredi 29 mars par son président M. Dinesh Singh, ministre indien du commerce, après une session de cinquante-huit jours et quatre-vingt-treize heures de prolongation.

Dans leurs dernières interventions, les représentants des divers groupes régionaux des 77 pays en voie de développement ont généralement exprimé à des degrés divers, leur déception devant les maigres résultats de la conférence. Mais tous les orateurs ont dit leur confiance dans la CNUCED et son organisme permanent, le Conseil du commerce et du développement, qui devra, ont-ils déclaré, continuer l'oeuvre entreprise.

Pour sa part, le secrétaire général de la CNUCED, le Dr Raul Prebish, tout en parlant de résultats modestes, a remarqué que les décisions sur l'établissement d'un système général de préférences et sur le financement supplémentaire étaient irréversibles et pouvaient déboucher un jour sur une situation positive.

Il a cependant regretté que la CNUCED n'ait pu répondre au voeu de l'Assemblée générale des Nations Unies d'élaborer une "stratégie globale du développement". Il a conclu en affirmant que la conférence de la Nouvelle-Delhi serait jugée par ce qui se produira en 1969, où le Conseil du commerce et du développement se réunira à l'échelon ministériel.

M. Santa Cruz (Chili) estime que les pays développés n'ont fait que des concessions limitées. Il a toutefois reconnu que les déclarations des ministres de ces pays au cours du débat général reflétaient un nouvel état d'esprit, qu'il importe maintenant de voir se concrétiser. Même écho de la part de M. Manuel Perez Guerrero (Venezuela) parlant au nom des latino-américains, qui considère les quelques résolutions adoptées comme une base de travail pour les organismes permanents de la conférence.

M. Momar Gueye (Sénégal) a formulé l'espoir qu'un désarmement complet amènerait une amélioration de la situation des pays en voie de développement. Enfin M. Koffi Aoussou (Côte d'Ivoire), président du groupe africain, a déclaré que le plus important était "la réflexion que le dialogue aura inévitablement provoquée, et qui conduira chaque délégué à mesurer la gravité de l'enjeu et de découvrir des aspects hautement inquiétants d'une situation qu'il croyait à tort, dans sa vanité humaine, connaître à fond".

Les commissaires d'écoles de la région de Winnipeg font front commun contre la Manitoba Teachers' Society

Les commissaires de toutes les divisions scolaires de la région métropolitaine ont fermement appuyé la commission scolaire de Winnipeg dans le conflit qui l'affronte à la Manitoba Teachers' Society.

Au cours d'une réunion qui s'est tenue mercredi dernier, 27 mars, les commissaires de dix divisions scolaires suburbaines ont autorisé la publication d'une déclaration en faveur de la commission scolaire de Winnipeg dans sa prise de position au sujet des droits administratifs. Les commissaires ont maintenu fortement que les électeurs, par l'intermédiaire de leurs représentants dûment élus, ne pouvaient céder à leurs employés le droit de diriger l'administration scolaire.

Déclaration des droits administratifs

A l'occasion de la même réunion, l'Association des Commissaires d'école du Manitoba (Manitoba Association of School Trustees) présenta un document où elle déclarait ses principes en matière d'administration scolaire.

"Le commissaire d'école, y lit-on au premier paragraphe, est un officier élu à qui on a délégué l'autorité d'administrer le système scolaire au nom des contribuables de la division ou du district où il a été élu. L'enseignant est un employé de la population de la division ou du district où il enseigne.

"De nos jours, continue le document, il reste très peu de décisions dans l'administration du système scolaire que les commissaires puissent encore prendre sans toucher aux 'conditions d'emploi' qu'ils ont dû négocier avec les enseignants. Et quand on touche à ces questions, il ne peut qu'en résulter soit une participation soit une ingérence des enseignants dans les prérogatives traditionnelles des commissaires. Cependant, le commissaire trahirait la confiance des contribuables s'il devait en conclure qu'il peut abandonner complètement ses prérogatives."

Après avoir expliqué qu'il ne s'agit pas là de mesure dictatoriale, la M.A.S.T. conclut: "Si les enseignants et les commissaires veulent récolter de part et d'autre les avantages de la convention collective, il faut que chaque parti soit libre d'exercer les fonctions qui lui reviennent sans ingérence de l'autre parti. Les relations ne seront bonnes que si commissaires et enseignants acceptent cette façon pratique d'envisager les droits administratifs."

Les commissaires s'entendent

Afin de souligner davantage qu'ils faisaient front commun avec leurs collègues de Winnipeg, les commissaires suburbains ont convenu unanimement de recommander à leurs propres commissions scolaires de garder en suspens jusqu'à règlement du conflit, toute demande d'emploi venant d'instituteurs actuellement à l'emploi d'une division considérée "en contestation" par la M.T.S.

Source du conflit

Le conflit scolaire qui risque de s'envenimer dans la capitale manitobaine a eu son origine dans une demande de la part de la Winnipeg Teachers' Association d'avoir quelque chose à dire dans le choix du personnel affecté à l'administration, et également d'être munie tant de terrains de stationnement près des écoles que de services de secrétariats. Comme la commission scolaire de Winnipeg s'est refusée à négocier au sujet de ces demandes, la M.T.S. a mis la commission scolaire de Winnipeg à l'index.

La France n'est pas responsable de la crise du système monétaire

BONN — "La France n'a jamais tenté d'accroître la tension sur le marché de l'or en procédant elle-même à des achats de métal précieux. Les autorités monétaires françaises n'ont procédé à aucun achat d'or durant les 18 derniers mois," a notamment déclaré devant le Bundestag le secrétaire d'Etat parlementaire du ministère fédéral de l'Economie, le Dr Klaus Kieter Arndt.

Répondant à une question orale du député libéral de Donaueschingen, M. Martin Reichmann, le secrétaire d'Etat, a catégoriquement rejeté les accusations selon lesquelles la crise monétaire internationale aurait été provoquée dans une large mesure par la politique monétaire adoptée par la France.

"Cette crise, a-t-il souligné, a sa cause principale dans le déficit permanent de la balance des paiements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Ces déficits ont affaibli la confiance à l'égard des deux monnaies de réserve, la livre sterling et le dollar (. . .)".

Réunion de Stockholm

Les ministres des Finances et de l'Economie des pays les plus riches du monde, réunis à Stockholm du 28 au 30 mars dernier, sont restés en désaccord sur les principales clauses du projet de création de nouveaux droits de tirage spéciaux dans le cadre du Fonds monétaire international.

Le ministre français des Finances, M. Michel Debré, a déclaré que les Etats-Unis et la Grande-Bretagne doivent corriger leurs problèmes de balance des paiements avant que la France accepte de mettre en vigueur le plan de création de papier-or.

M. Debré a ajouté que la France désire une révision complète du système monétaire international, y compris l'élimination du dollar et de la livre comme monnaie de réserve. Il a mentionné que le "papier-or" était moins important.

M. Debré a également souligné que la France croit que l'augmentation du prix officiel de l'or était inévitable.

Le plan Debré

Le ministre français a présenté un plan de réforme du système monétaire mondial dont il n'a donné à la presse que les très grandes lignes.

Les deux points fondamentaux de ce plan sont les suivants: primo, réforme du statut des monnaies, notamment des monnaies de réserve, qui devront accepter un certain nombre de disciplines. L'une des règles doit en être la convertibilité des monnaies par rapport à l'or.

Secundo, sans revenir à un système du passé, il faut revenir à un étalon de valeur or. Seul un système de référence à l'or peut, selon M. Debré, permettre la coopération internationale et la formation de crédits.

Nécessité d'un régime d'assurance-santé pour ceux qui sont dans le besoin

MONTREAL — La Chambre de Commerce du Canada est d'opinion que la préservation de la santé nationale devrait compter parmi l'une des préoccupations premières du peuple canadien. C'est d'abord à l'individu qu'incombe la responsabilité de prévoir et de payer les frais médicaux de sa famille.

Il existe toutefois des cas où certains Canadiens n'étant pas assurables, ou leur revenu n'étant pas suffisant, sont incapables d'assurer à eux-mêmes et à leur famille les soins médicaux nécessaires. La Chambre de Commerce approuve l'adoption de dispositions assurant à ces personnes des soins médicaux.

Elle souhaite également:

- La mise en oeuvre d'un programme coordonné d'éducation publique en matière de santé et de sécurité sociale;
- Que l'on continue l'adoption de mesures visant à assurer la disponibilité de services de santé, y compris des hôpitaux, des écoles de médecine, en plus de favoriser la formation d'un nombre accru de spécialistes et de médecins, et intensifier la recherche médicale.
- Que l'on incite les particuliers à assurer leurs propres soins médicaux.

Aider ceux qui sont dans le besoin

La Chambre appuie l'aide étatique pour ceux qui sont dans le besoin, mais s'oppose à l'institution d'un régime obligatoire et universel d'assurance-santé qui ne s'avère pas nécessaire.

Des sondages sérieux révèlent que 84 pour-cent des Canadiens sont protégés par un régime quelconque d'assurance-frais-médicaux.

Il est irrationnel d'exiger l'affectation de dépenses injustifiées résultant de l'abandon des régimes en vigueur pour un régime universel et obligatoire.

(Suite à la seizième page)

Ci-dessus, la table d'honneur lors du 10e congrès de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres qui s'est tenu à St-Norbert le dimanche 31 mars. De gauche à droite, M. Georges Forest, un des membres-fondateurs de la Fédération, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., directeur des programmes, Mme Georges Forest, M. l'abbé Roland Bélanger, aumônier de la Fédération, Mme Hubert Philippot, Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, M. Hubert Philippot, président de la F.A.P.M., Mme Maurice Gauthier, M. A. Dolten, président de la Home and School and Parent Teacher Federation, Mme A. Dolten et M. Maurice Gauthier, président de la l'A.E.C.F.M. (Photo Perrin du Manitoba)



Le Cercle Molière a encore remporté un beau succès au Festival d'art dramatique du Canada — région Manitoba —, qui s'est terminé samedi dernier au Centre Culturel de St-Boniface. La troupe franco-manitobaine s'est mérité les trophées pour la meilleure direction, la meilleure présentation visuelle, la meilleure actrice et le meilleur acteur de soutien. Le directeur des deux pièces d'Ionesco, présentées par le Cercle Molière, était M. Roland Mahé. Ci-dessus nous voyons Mlle Carmelle LeGal, gagnante du titre de meilleure actrice, entourée de ses parents, M. et Mme Louis LeGal, de St-Adolphe. (Photo Perrin du Manitoba)

ÉDITORIAL

Pourquoi auraient-ils honte d'être français?

Nous causions, tout dernièrement, avec une personne qui enseigne depuis plusieurs années en milieu urbain franco-manitobain. Nous lui avons demandé si elle voyait dans nos écoliers actuels un espoir pour l'avenir du groupe canadien-français au Manitoba.

Un sourire un peu triste au coin des lèvres, elle nous répondit: "Pas beaucoup!" Sans tomber dans le pessimisme, elle nous expliqua les principales raisons qui rendent la situation particulièrement difficile. Et en guise de conclusion, elle nous laissa cette réflexion: "Les enfants ont honte de parler français; ils ont honte de passer pour Canadiens français!".

Voilà une réflexion qui ne peut que nous laisser très songeurs. Comment se fait-il que ces jeunes écoliers aient honte de ce qu'ils sont? Qui a pu éveiller en eux un tel sentiment? Serait-ce les parents eux-mêmes? Serait-ce les brimades ou les moqueries d'un entourage anglophone qui se refuse au véritable bilinguisme?

Si, déjà à un âge aussi jeune, on éprouve de la honte au sujet de son identité ethnique, qu'en sera-ce plus tard quand, à l'adolescence, le sentiment d'insécurité règne en maitre?

Nous nous contentons ici de poser les questions. Nous aimerions que les lecteurs nous fassent part de leurs réflexions à ce sujet. En cette période préparatoire au Rallye du Manitoba français, il serait sans doute intéressant et même utile d'entendre la voix de notre population, de savoir ce qu'elle pense réellement, de connaitre les espoirs, ou même les désespoirs, qui l'animent.

Il serait surtout intéressant de connaitre la pensée des jeunes, tant des écoles primaires que des écoles secondaires. Même s'ils sont davantage attentifs à l'immédiat, à l'actuel, qui sait s'il n'y a pas parmi eux quelques penseurs en herbe qui regardent vers l'avenir et se demandent ce qu'ils y feront.

Le dialogue est ouvert. La "tribune libre" de notre journal est à la disposition de tous ceux qui voudront y participer.

J.-P. A.

L'égoïsme du monde occidental

Faisant leur bilan économique de 1967, les pays occidentaux se réjouissent des gains qu'ils ont réalisés. Aux Nations unies en effet, on estime que le produit national brut total de tous les pays développés augmente de $150 milliards environ par an.

L'Occident a aussi réussi dans d'autres sphères. Généreusement, comme se plaisent à le dire certains fonctionnaires des services d'immigration, il a ouvert ses portes bien grandes à un nombre d'Asiatiques, d'Africains, d'Antillais et autres émigrants de couleur, triés soigneusement sur le volet.

On nous dit que les Blancs au grand coeur sont tout prêts à partager leurs richesses avec leurs frères moins fortunés d'autres races. Est-ce vrai?

En réalité, les pays occidentaux, le Canada y compris, ouvrent leurs portes aux émigrants instruits, compétents dans leurs professions respectives: médecins du Pakistan et de l'Inde, riches Chinois de Hong-Kong et de Formose, dentistes et architectes, ainsi que d'autres techniciens africains et antillais. C'est là, il faut bien l'avouer, une question d'intérêt national égoïste mais, à d'autres points de vue, c'est un crime global. En effet, ce sont là des professionnels dont les compétences et les services sont indispensables à leurs pays d'origine que leur départ appauvrit et laisse absolument démunis de la contribution qu'ils pourraient faire à l'avancement de leurs compatriotes.

Des pays comme le Canada devraient, au contraire, admettre un nombre grandissant de jeunes émigrants asiatiques, africains et antillais intelligents, inexpérimentés ou l'étant à demi, mais désireux d'acquérir les techniques en honneur dans nos pays et d'améliorer leur sort.

Songez donc qu'à Hong-Kong par exemple des enfants de moins de 14 ans forment les 40 pour cent environ de toute la population! Une fois qu'ils auront grandi et se seront mariés, une des régions considérée déjà comme l'une des plus surpeuplées du globe connaitra de nouveaux problèmes. L'Occident ne pourra jamais guérir les maux de l'Asie; seuls, ces pays, en se développant, pourront relever leur propre niveau de vie. L'Occident ne devrait donc pas mettre obstacle à ce procédé naturel en privant les pays moins fortunés de l'élite qui pourrait les aider à progresser.

("Unchurched Editorials", février 1968)



Une atmosphère de gala a présidé à l'inauguration officielle de la nouvelle salle de concert de Winnipeg par le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener. Construite au coût de $7.5 millions, la nouvelle salle ne tardera pas à se gagner les faveurs de tous les mélomanes manitobains. Ils pourront enfin goûter, dans la splendeur d'une féérie de formes et de couleurs, les richesses musicales et esthétiques de leur propre orchestre symphonique et de leur corps de ballet, et également des plus grands artistes du monde.

(Cliché Winnipeg Tribune)

Menace de crise nationale au Brésil

RIO DE JANEIRO, Brésil — Le régime brésilien risque de raidir son attitude à l'égard d'une opposition active qui s'est manifestée à la suite d'un incident sanglant au cours duquel un étudiant fut tué par une balle de la police, estime-t-on à Rio de Janeiro.

En effet, les obsèques d'Edson Luis de Lima Souto, l'étudiant tué récemment, ont été célébrées à Rio de Janeiro en présence d'une foule de 10,000 manifestants exprimant leur hostilité à la "dictature". Le service d'ordre, banni depuis récemment du centre de la grande ville brésilienne, était totalement absent. Le gouverneur Negrao de Lima, a-t-on appris de source officielle, avait donné personnellement l'ordre à sa police de ne pas intervenir contre les manifestants et avait confié aux autorités militaires le soin d'assurer éventuellement le maintien de l'ordre.

Pour la plupart des observateurs à Rio, la mort de l'étudiant a été la conséquence inutile et malheureuse d'un zèle excessif de policiers énervés par la résistance d'un petit groupe d'étudiants.

Dans certaines sphères gouvernementales on regrette d'autant plus vivement la tournure prise par les événements que le régime se trouvait engagé depuis quelques semaines dans un effort délibéré de réconciliation nationale.

France.

Pauvre langue française!

Dans une feuille d'étudiants, le "Matric", journal de l'Ecole secondaire de l'Université d'Ottawa, une élève de 11e année fait le procès du "franglais" des milieux bilingues. On croirait le document écrit au Manitoba ou en Saskatchewan!

"Depuis quelques décades, le français semble avoir connu une ère d'expansion réussie dans le monde artistique. Cependant, que l'on jette un bref regard sur l'apport dont l'Amérique l'a généreusement pourvu et l'on ne verra plus qu'une loque de français, un squelette de langue loin de celle que l'on a décrite comme 'langue de feu' et 'langue des princes'.

"Conversez un peu avec un Français et bientôt vous découvrirez rapidement que les 'un peu vamp', et les 'flirt' et les 'bluff' s'égrènent plus vite que les mailles d'un chapelet. La France a donc une tendance dangereuse à pourvoir son langage d'expressions 'Slang', d'américanismes honteux. On en sera bientôt à se demander si la langue française est encore la langue officielle au pays ou si elle est remplacée par le sakir altantique.

"Ici, au Canada, la situation reste la même et même pire, car nos voisins influencent encore plus notre parler. Les 'comics' dont les jeunes se farcissent la cervelle leur ont révélé qu'en américain tout s'exprime avec des onomatopées: a-how, aurr, gloub, waoooo, ouch, whippee, whown, yeepee...! Pour discuter des vêtements du jour les expressions: 'tweed chiné', 'overpull en mohair', 'sweater en cashmere', auraient de quoi faire rougir un membre de l'Académie française.

"Faut-il blâmer entièrement les jeunes de cet état de chose? De nos jours, les Américains ont tellement implanté leur langue dans le monde qu'il est difficile sinon impossible d'y échapper. Seulement des efforts doivent être faits pour bouter l'ennemi dehors. Y réussira-t-on? L'entière réussite de cette guerre contre le "franglais" dépend de nous, la jeune génération. Et si vous désirez vous enrôler dans cette lutte, l'inscription est gratuite."

Un dangereux bilinguisme

Mais, outre cette opinion, un deuxième article du même journal, le "Matric" no 4, traite aussi du même sujet. Sous le titre de "Nous, on est bilingue!", il cite quelques-uns des abus auxquels donne lieu la pratique du bilinguisme chez les Franco-Ontariens et il affirme que les classes anglaises ne manifestent pas le même engouement pour l'apprentissage et la pratique de la langue seconde.

"Où ailleurs qu'ici, un gars va-t-il d'abord parler en français et, une phrase après, sauter à l'anglais? Quelle souplesse! Où, ailleurs qu'ici, je vous le demande, deux francophones vont-ils causer l'un en français, l'autre en anglais? Quelle ingéniosité! Où, ailleurs qu'ici, va-t-on parler en anglais et 'sacrer' dans l'autre langue? Quel attachement! Et finalement où ailleurs qu'ici va-t-on, avec une fierté noble et sereine, se faire un plaisir de passer du français à l'anglais même si on est une quinzaine de francophones? Quelle bonté!"

Vos livres peuvent aider l'hôpital des enfants

La huitième vente de livres annuelle, sous les auspices des Guilds et de l'Amicale des Infirmières du Children's Hospital, aura lieu au parc Polo, du jeudi 21 mai au samedi 1er juin inclusivement.

L'année dernière, la vente rapporta $14,000 et le grand total recueilli depuis sept ans est de $75,000. Ces profit sont destinés aux fins de recherche des maladies des enfants.

On sait que ce sont les membres des Guilds et de l'Amicale des Infirmières qui fournissent tous les volontaires pour recueillir, séparer les livres et en fixer le prix de vente.

Veuillez nous donner vos livres neufs, usagés ou très vieux. On peut les déposer dans une chute à l'arrière du 659, avenue William. Si on désire qu'on aille chercher les livres, on doit appeler 942-7787.

On est prié de les placer dans de petites boites en carton afin de faciliter la tâche aux femmes qui en feront la cueillette.

Mini-charités

Que le coeur de nos contemporains, en dépit des apparences, contienne encore de grandes réserves de charité, on n'en saurait douter; il suffit qu'une catastrophe survienne pour qu'aussitôt, de toutes parts, surgissent de généreuses réponses aux appels qui sont lancés.

Et ce n'est pas seulement leur caractère exceptionnel et strictement temporaire qui vaut à ces appels un retentissement favorable, c'est que notre sensibilité, en général légèrement sommeillante, en a été réveillée en sursaut.

Mais une misère qui se répète à longueur de temps, une misère "terriblement monotone" selon le mot d'une amie très chère, bien placée pour en connaitre, sous des variantes, la lassante uniformité, cette misère-là a de la peine à nous émouvoir.

Ainsi, tandis que nous donnons spontanément pour les victimes d'une inondation ou d'un tremblement de terre, la faim endémique des peuples sous-alimentés nous trouve-t-elle plus réticents.

Nous pensons volontiers, comme Eléonore, la nièce de Sidoine, qu'il serait plus efficace "d'agir sur les structures". La plus rigoureuse structuration ne nous dispensera jamais, pourtant, de venir en aide aux misères que nous pouvons déceler tout près de nous.

Une lectrice nous écrivait à ce sujet que, s'il est bon de condamner certaines dépenses vraiment superflues, il conviendrait d'attirer l'attention sur de menues dépenses faites sans bruit mais de nature à secourir efficacement notre prochain immédiat:

"Il peut être méritoire, dit-elle, d'aller une fois de trop chez tel petit coiffeur qui gagne à peine sa vie ou d'acheter une bonne bouteille, quelques primeurs chez une épicière seule pour élever ses enfants et qui risque de ne pas se débarrasser facilement d'articles coûteux...

"...Dans la rue ou sur la plage, cet infirme, cette pauvre vendeuse, attendent avec anxiété que les passants enlèvent leur marchandise... Ce pauvre homme serait sans doute heureux qu'un commerçant l'emploie comme laveur de carreaux et cette veuve pourrait fort bien remplir le rôle d'aide familiale."

Ce sont là seulement quelques exemples, on pourrait les multiplier.

De telles interventions n'ont rien de spectaculaire, mais la délicate ingéniosité qui les inspire en augmente fort la valeur et, du fait qu'elles sont parfaitement adaptées à leur objet, elles ont matériellement leur utilité.

Quand, il y a 350 ans, en 1617, saint Vincent de Paul créait sa première "confrérie de la charité", il en rédigeait le règlement avec le souci le plus minutieux des détails. Celle qui sera de service, écrivait-il, devra "accommoder la tablette sur le lit, mettra une serviette dessus..., trempera le potage..., coupera parfois sa viande, lui versera à boire, le tout, précisait-il, avec amour".

(Messages, Secours catholique, Paris, 1962)

Opinions et commentaires

Des mots, de beaux mots... mais où sont les idées?

Au cours d'une émission de télévision présentée par la Société Radio-Canada, le maire Jean Drapeau se moquait gentiment d'un certain langage à la mode, langage ou tellement hermétique que seuls les initiés peuvent s'y reconnaitre, ou, le plus souvent, nettement insignifiant (J'emploie ce mot dans son sens le plus propre!).

Le hasard m'a permis de lire le court texte du maire de Montréal; j'en propose un extrait à la réflexion des lecteurs de Prospectives qui n'auraient pas eu l'occasion de voir cette émission ou qui en auraient oublié — on oublierait facilement un tel langage! — le contenu.

"Dans l'optique d'une option polyvalente et tenant compte du contexte et de l'infrastructure, il appert qu'un recyclage s'impose en vue d'une revalorisation pluraliste et de la promotion d'un dialogue collectif débouchant sur un colloque ou mes homologues pourraient repenser, dans la conjoncture d'une prise de consciences adulte, le global et l'hermétisme qu'il faut favoriser ou éviter dans les séminars, afin de mieux cerner la question, de la rendre plus intelligible et de découvrir des solutions valables auxquelles il faudra sensibiliser l'opinion publique par les media d'information pour obtenir que les gouvernements adoptent une loi-cadre capable de sauver les cadres supérieurs et les corps intermédiaires nantis de responsabilité dans le cadre de l'utilisation de techniques d'analyses, de planification et d'implantation."

On croirait lire le jargon des "gogues" et des "crates" (Pour ceux qui ne s'y retrouveraient pas, il s'agit ici des pédagogues et des technocrates...) du ministère de l'Education, à moins qu'on ne s'imagine en présence d'un texte présenté par un syndicat étudiant ou un "corps intermédiaire" puissant!

Le mal est devenu tel, non seulement dans le monde de l'éducation, — mais là plus qu'ailleurs peut-être — que celui qui ouvrira de grands yeux, ou qui aura le malheur d'avouer son incompréhension, passera pour un "inculte" ou selon le mot qui a fait son tour de province, pour un "non instruit".

Où allons-nous? Si on a parfois l'impression que le "joual" — cher à André Laurendeau et au Frère Untel — est en perte de vitesse, on se demande s'il faut passer d'un extrême à l'autre avant de trouver au Québec un français simple, clair, correct. Avant de trouver du français, tout simplement!

Mais n'allons pas trop vite faire notre mea culpa! Il semble bien que, de l'autre côté de l'Atlantique, outre le phénomène du "franglais" dénoncé par Etiemble, on assiste également à un verbiage qui n'a guère plus de signification que le nôtre.

Sous la signature de P. Fraiture, la dernière livraison de Perspectives '67, nous offre des exemples qui pourraient fort bien avoir été choisis au Québec. Notant que "plus d'un professeur de langue maternelle a déploré la pauvreté et la confusion du vocabulaire des élèves de première", l'auteur ajoute plus loin:

"Il me semble que l'importance de ces lacunes est due au fait que non seulement nos élèves ignorent le sens de beaucoup de mots du bagage de l'homme cultivé, mais qu'en plus ils ont l'illusion de le connaitre. Se croyant obligés en tant qu'"humanistes" d'étaler un vocabulaire quelque peu distingué, ils alignent de beaux mots, et la phrase n'a pas de sens. Pour traduire la même idée, le jeune ouvrier emploierait des termes banals, mais on le comprendrait. J'ai sous les yeux une copie d'élève où, en quelques lignes, il est ques-

(Suite à la huitième page)

La crise de l'or dans le monde

N.D.L.R. — Voici ce qu'en pensent certains milieux allemands.

Il y a longtemps que l'or a perdu son rang d'étalon immuable des paiements à l'échelon international. Il n'est plus qu'une sorte de fétiche. Il est possible qu'en matière de politique monétaire on se distancera complètement de l'or dans un avenir relativement proche, comme on l'a déjà fait pour l'argent. Mais ce nouveau pas ne libérera aucun pays de l'obligation de discipline monétaire.

"Deutsche Welle"
(Voix de l'Allemagne, 18 mars)

• • •

Malgré la fièvre de l'or qui sévit actuellement, le temps n'est-il pas venu où le mythe ancestral de l'or pourrait toucher à sa fin? Ce n'est pas l'or amassé derrière le dollar qui fait la valeur de la monnaie américaine, mais l'immense potentiel de l'économie nationale des Etats-Unis. Les choses se présentent de façon analogue chez nous. L'ancien système monétaire international et sa dépendance presque servile de la propriété des lingots d'or correspondants, montre qu'il n'est plus tout à fait en mesure de répondre à l'évolution de l'économie mondiale de la fin du 20e siècle. Une désolidarisation progressive de l'or et de la monnaie, telle qu'elle a déjà été recommandée par la Conférence monétaire de Rio, semble valable pour beaucoup.

"Allgemeine Zeitung"
(Mayence, 16 mars)

• • •

Toutes les autorités bancaires (des banques d'émission) de Colombie à Hong-Kong jouent-elles le jeu et peut-on effectivement contrôler cette séparation qui résulte du double marché de l'or? Quelle sera l'attitude de la France?

A Washington ce n'était naturellement pas que le prix de l'or qui était en jeu. Il s'agissait, bien plus encore, de sauver le système monétaire international tout entier. Mais cette action de sauvetage ne peut fonctionner, à longue échéance, que si le dollar (et la livre sterling) s'assainissent, deviennent plus stables et reconquièrent une confiance aveugle en tant que monnaies-clé. Il faudra pour cela plus que la seule couverture de la réserve officielle d'or et du prix officiel de l'or: il faudra notamment que les gouvernements de Washington et de Londres envisagent enfin de prendre des mesures énergiques tendant à enrayer l'inflation menaçante.

"Badische Zeitung"
(Fribourg, 19 mars)

• • •

N.D.L.R. — Voici ce qu'en pense le Général de Gaulle, dans la déclaration qu'il a faite le 20 mars.

"La vie du monde d'à présent doit comporter une activité économique croissante et par conséquent des échanges de plus en plus étendus. Elle

(Suite à la huitième page)

Ne pas présenter ses opinions personnelles comme doctrine de l'Eglise

Il ne peut y avoir de prédication sans travail scientifique et théologique. Celui-ci aide la prédication à se considérer comme le développement de l'enseignement apostolique et à mieux faire comprendre la Révélation en sorte que la foi puisse répondre aux problèmes de notre temps. Cependant, il faut distinguer soigneusement enseignement doctrinal de l'Eglise de la discussion théologique. Quels que soient les efforts qui sont faits pour découvrir les nouveaux aspects de la théologie correspondant aux exigences des temps, il ne faut pas perdre de vue que ces aspects ont avant tout un caractère de recherche, sinon ils seraient souvent inconcevables. Nous devons donc bien nous garder de prendre pour objet de la prédication des hypothèses incertaines. Nous ne devons absolument pas le faire si elles se concilient mal avec la "saine doctrine" (Tim., 2, 1) ou si elles lui sont opposées.

La discussion théologique a légitimement sa place dans l'Eglise, mais elle n'est pas l'objet de la prédication. Si on la mêle à la doctrine de l'Eglise, il n'en résulte souvent que de la confusion. Nous ne voulons pas écarter l'authentique inquiétude, mais la confusion procède du Malin. Devant Dieu, l'Eglise et même devant le monde, auquel, par notre prédication, le Christ doit apparaitre comme la lumière et la vie, nous avons tous la responsabilité et le devoir de collaborer à l'édification du Corps du Christ par une prédication qui corresponde vraiment à la mission de l'Eglise.

Cette attitude préserve les fidèles de spéculations arbitraires, auxquelles ils ne veulent ni de doivent être abandonnés. La mission requiert que celui qui est envoyé ne prêche pas ses opinions personnelles, mais rende témoignage à la foi de l'Eglise. Certes, chacun fait passer dans sa prédication l'expérience personnelle de sa foi, sa pensée et sa prière, et lui donne ainsi la marque de sa personnalité. Mais cela ne veut pas dire qu'il peut présenter ses opinions personnelles comme doctrine de l'Eglise, ni surtout qu'il peut s'opposer à l'enseignement de l'Eglise. Le vrai témoin doit annoncer le message chrétien de salut tel qu'il lui a été confié par l'Eglise.

De plus, les différentes expressions doctrinales de l'Eglise n'ont pas toutes la même importance et n'obligent pas au même degré; il doit en tenir compte. Si la prédication n'était pas soumise à ces lois, la foi de l'Eglise serait obscurcie et étouffée par les théories multiples, les extravagances et les aspirations purement individuelles. Cependant, ces limites ne justifient naturellement pas l'attitude de ceux qui, ignorant les efforts de l'Eglise pour répondre aux problèmes et aux besoins de notre temps, mutilent le vrai message en enseignant inconsidérément des choses qui ne sont plus soutenables, et déçoivent ainsi la légitime attente de leurs auditeurs.

(Extraits d'une lettre des évêques allemands)

Le prix du succès

L'histoire raconte que Satan voulut se retirer des affaires, et mit en vente toutes ses inventions diaboliques.

Le jour de la vente, les outils furent étalés, avec attraction, malgré la laideur de la plupart d'entre eux. Malice, haine, jalousie, sensualité, tromperie et tous les autres instruments du mal, chacun fut marqué à son prix.

A l'écart, repose un outil "en coin", très usé, marqué à un prix beaucoup plus élevé que tous les autres. Quelqu'un demande à Satan ce qu'il est.

"C'est le Découragement", répond-il.

"Pourquoi un prix si élevé pour un outil si simple?"

"Parce que, reprit Satan, il m'est plus utile qu'aucun autre. Je puis, avec lui, forcer l'entrée et m'introduire dans la conscience d'un homme, alors que je ne pourrais pas l'approcher avec aucun des autres. Une fois à l'intérieur, je puis l'utiliser comme bon me semble. Il est très usé parce que je m'en suis servi sur presque tout le monde, mais peu, très peu savent qu'il m'appartient."

Or il advint que le prix demandé par Satan pour le Découragement était si élevé, qu'il ne fut jamais vendu. Il le possède toujours et il s'en sert encore.

Ne le laissez pas s'en servir sur vous. Vous vivrez des jours où tout semble aller mal, où vous aurez la sensation que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Rappelez-vous... ce n'est que le démon tentant de vous décourager. S'il y a une méthode capable de tuer un homme plus vite que le découragement, nous ne la connaissons pas.

Quand vous vous sentez découragés, serrez les dents... bombez le torse... levez le menton... et vous verrez combien vite le découragement vous abandonnera. Ainsi, quoi qu'il arrive, ne laissez jamais le découragement prendre le dessus.

(Co-Operative Consumer, février '68, traduction de La Liberté et le Patriote)

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage



Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à L'Administration, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

La Fédération manitobaine de la J.O.C.

Ce qui se passe à Montréal peut, à cause des distances, nous laisser assez indifférents. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une injustice dont les travailleurs sont victimes, nous ne pouvons nous taire. C'est donc dans un esprit de solidarité avec nos compatriotes jeunes travailleurs du Québec que nous invitons la population manitobaine à soutenir ceux qui luttent pour la justice.

"Qui pense solidarité, pense à ne pas boire Seven-Up"

MONTREAL — La grève de Seven-Up dure depuis huit mois. Le vendredi 28 février dernier, la Fédération des Travailleurs du Québec convoquait une conférence de presse, réunissant dix mouvements, dont la J.O.C. nationale.

Cette conférence avait pour but de présenter une déclaration demandant le boycottage de tous les produits Seven-Up. On demandait de plus l'intervention des pouvoirs publics et du gouvernement, s'il y a lieu, dans ce conflit de reconnaissance syndicale qui se poursuit depuis plus de huit mois dans cette filiale de la Cie Seven-Up.

Voici un résumé des événements, qui se sont déroulés depuis le début de ce conflit:

Deux groupes d'employés sont concernés. Ceux des ventes et ceux de la production. Ces derniers sont représentés par l'Union des mineurs depuis 1951, mais cette union a complètement ignoré ceux du département des ventes.

En 1964, les employés de ventes demandent, à 95 pour cent, à être représentés par l'Union internationale des brasseries et liqueurs douces. Mais la Compagnie Seven-Up conteste cette union et refuse de négocier avec elle. Devant cet entêtement, le syndicat des brasseries fait poursuivre la Compagnie Seven-Up. Un jugement légal est prononcé contre la Compagnie Seven-Up par la Commission des relations ouvrières.

Seven-Up accepte de rencontrer le syndicat des brasseries, mais les avocats de la compagnie invoquent le fait qu'ils voudraient bien négocier, mais qu'ils ne peuvent pas, puisqu'un contrat a déjà été signé avec l'autre syndicat.

Les employés n'ont plus d'alternative: ils comptent leurs 90 jours et déclenchent la grève, le 15 juin 1967.

La compagnie, depuis le début de ce conflit, a toujours refusé d'expliquer sa position et a toujours refusé l'invitation faite par le mouvement ouvrier, d'expliquer ce conflit à l'opinion publique.

Malgré cette attitude des plus décourageantes, les 106 ouvriers, après 8 mois de grève, constituent toujours un bloc solide. Avec une majorité reconnue et incontestable, ils ont décidé, à la dernière assemblée, de continuer la lutte. Mais ils envoient un cri d'alerte à la population.

Ce qu'ils nous demandent: comme individus, comme équipes de J.O.C., sommes-nous prêts à les aider? Sommes-nous prêts à embarquer dans cette lutte, qui représente la liberté humaine, en boycottant Seven-Up?

Ils ont besoin de notre collaboration pour gagner cette cause qui est un peu la nôtre, puisqu'on attaque le droit de tout travailleur de se regrouper selon son choix.

Notre slogan serait: "Qui pense solidarité, pense à ne pas boire Seven-Up".

L'EQUIPE NATIONALE
(Communiqué)

Nouvelles de l'A.E.C.F.M.

Qu'est-ce que la socialisation?

Dans un premier article nous avons essayé de définir "l'animation" et de dire pourquoi on l'utilise. Dans ce deuxième article, nous alons parler des phénomènes de socialisation.

De nombreuses personnes qui étudient constamment ces problèmes ne sont pas encore arrivées à définir par des mots la "socialisation". Même les érudits qui ont charge d'écrire les encyclopédies ou les dictionnaires n'ont pas encore, aujourd'hui, risqué de définition. Toutefois, des spécialistes en matière d'animation sociale et de technique de groupe semblent d'accord pour attribuer la socialisation à un double phénomènes. Ainsi, par exemple, plusieurs s'accordent à dire que l'on a souvent donné au mot "socialisation" un contenu restrictif lorsque l'on dit que la socialisation n'est qu'une phase de transformation structurelle de la société. Ils reconnaissent que c'est exact, mais toutefois ils affirment que c'est incomplet, car les modifications constatées ne sont pas le fait seulement d'une évolution spontanée, mais aussi d'une transformation des structures par l'homme et par les idées.

Essayons de voir ce que l'on entend par **phénomène de transformation structurelle**: la société dans laquelle nous vivons est en train de subir une série de transformations profondes dans tous les domaines:

Structures économiques, où les études de marchés, de planification, de centralisation, etc., ont un rôle important.

Structures politiques, où les problèmes de démocratie, de représentation, de stabilité influent sur les comportements.

Structures sociales, où l'évolution des besoins mène à la recherche et à la mise en place d'infrastructures pour répondre le mieux possible aux transformations en cours.

Développement des corps intermédiaires. La transformation de ces structures entraine la naissance d'organisations diverses ayant comme objectif de représenter le milieu ou le secteur particulier qu'elles ont choisi (syndicat, parti, association familiale ou culturelle, etc.).

Accroissement des liens sociaux. La vie moderne multiplie les contacts dans tous les domaines: villages, secteurs résidentiels, travail, loisirs, culture, etc. Cette multiplication des contacts est également valable dans tous les aspects de la vie.

Il serait donc restrictif de penser que ce phénomène de transformation culturelle que nous venons de parler a été engendré d'une façon spontanée; il a fallu que l'homme intervienne pour influencer ce phénomène. Toutefois, l'homme n'a certainement pas maîtrisé totalement cette évolution et que si, pour sa part, il a marqué le phénomène de socialisation, il est vrai également qu'il a été aussi marqué par lui. Donc, il y a eu un phénomène de transformation humaine. On peut donc dire que l'homme a marqué la société, mais également que l'homme a été marqué par la société.

Prochain article: "Nous faisons tous partie de groupes".

A l'Alliance Française

Winnipeg

Le professeur Maurice Chaillot

La dernière réunion de l'année se tiendra le lundi 22 avril au University Women's Club.

On y entendra le professeur Maurice Chaillot, actuellement directeur des laboratoires de langues au département de Français de l'université de Manitoba.

Originaire d'Edmonton, Alberta, M. Chaillot y fit ses études primaires et secondaires. Il y fréquenta le Collège St-Jean où il obtint son baccalauréat ès arts.

Boursier du Gouvernement français, il fit un stage de deux ans en France en vue de préparer son doctorat en lettres.

De retour au Canada, il enseigna pendant deux ans à l'université d'Alberta avant de venir au Manitoba.

Il partira de nouveau pour la France en septembre prochain afin d'y terminer sa thèse qui porte sur l'écrivain français Huysmans.

M. Chaillot a choisi comme sujet de sa conférence pour le 22 avril: "De Salomé à Huysmans".

Thé printanier

Les parents et amis des paroissiens de St-François d'Assise, 1037, chemin Dugald, St-Boniface est, sont invités à un thé printanier qui aura lieu de 2 h. à 5 h. p.m., le dimanche 7 avril. Bienvenue à tous.

Un Californien découvre comment renouveler les dentiers

BAKERSFIELD, Calif. — Une récente découverte appelée "Acryline", voilà la grande nouvelle. Ceux qui s'en servent affirment qu'elle ajuste les dentiers si parfaitement, qu'ils n'en peuvent rien croire. Acryline emploie un principe nouveau et sensationnel: celui du vide. Acryline flotte au-dessus du dentier et forme un solide sceau d'air. Les clients disent qu'ils ont désormais l'impression d'avoir leurs dents naturelles. Cette sensation étonnante dure jusqu'à six mois, avant qu'une autre couche soit nécessaire. On peut se procurer Acryline dans toutes les pharmacies.



Lors de sa visite à St-Boniface, en compagnie de son mari, le Gouverneur général du Canada, Mme Roland Michener répéta un geste gracieux qu'elle avait eu la veille à Winnipeg. Elle remit à Lise Lavoie une rose du bouquet qui venait de lui être présenté. La petite Lise est la fille du Docteur et de Mme Clément Lavoie, de St-Boniface. (Photo Perrin du Manitoba)

La Bibliothèque de Saint-Boniface a enregistré des progrès en 1967

La section française (Parc Provencher) de la Bibliothèque publique de St-Boniface a enregistré d'intéressants progrès en 1967.

C'est ce que révèle le rapport de la bibliothécaire, Mme Simone Kleinschmit.

Tout d'abord l'aménagement du sous-sol a permis d'augmenter de 68 pour cent environ l'espace réservé aux lecteurs. Désormais les jeunes disposent d'une bibliothèque complètement indépendante au sous-sol, tandis que le rez-de-chaussée est réservé aux adultes.

Le nombre des nouveaux abonnés s'est accru de 915, soit 315 enfants et 600 adultes. Un total de 3,852 lecteurs (2,255 adolescents et adultes et 1,597 enfants) avait été inscrit au 31 décembre 1967.

L'inventaire de la section française du Parc Provencher se chiffre à 12,454 livres pour adultes, 2,313 pour adolescents et 5,988 pour enfants.

Des classes de l'école Provencher étaient parmi les clients quasi quotidiens de la bibliothèque en 1967.

Remerciements

Les membres de la famille de M. Solas Fontaine désirent exprimer leur vive gratitude à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet No. 3681

Assemblée

A notre assemblée de lundi dernier, nous avions la visite de plusieurs frères des Conseils Jubinville, Provencher et St-Boniface. L'occasion était la présence de deux membres du Bureau des Aviseurs du Collège St-Boniface, l'Honorable Alfred Monnin et M. Roland Couture, qui vinrent expliquer aux frères les changements apportés au Collège depuis les dernières années et les projets qui seront mis en exécution prochainement.

Il est évident que le Collège est une nécessité pour tous les élèves qui sont fiers de leur culture française. Les trente-cinq matières que l'on y enseigne au cours universitaire sont la preuve que cette institution s'est grandement améliorée et qu'elle se tient à la page!

Nous remercions les deux conférenciers et souhaitons que le nombre d'élèves au cours universitaire en septembre prochain augmente considérablement. Après tout, c'est notre collège, et c'est à nous de voir à ce qu'il fonctionne avec succès.

Ligue de 5 quilles

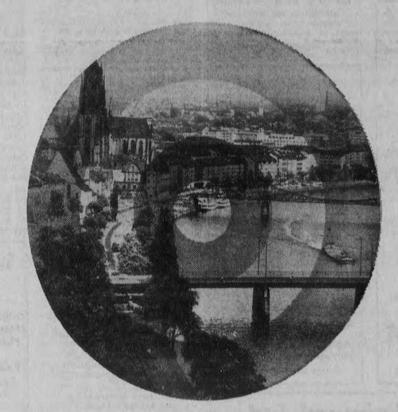
Equipe	Points
A. Girard	69
G. Manaigre	61
D. Nolin	58
H. Sala	57
Arm. Jeanson	50
R. Fontaine	49
Art. Jeanson	50
T. Girard	30

Opération "Mal aux pieds"

Le grand marchoton va bon train. Les jeunes semblent très intéressés . . . On me dit que plusieurs frères de notre Conseil ont déjà rempli leurs formules d'inscription! Bonne chance!

RIGOLETTO

Les hémorragies cérébrales tuent environ 15,000 Canadiens chaque année.







Chronique de CBWFT

Jeudi

A la seconde, 8 h. 30. Cette semaine, les invités de Jacques Boulanger seront Jean-Pierre Ferland, Marie-Josée Longchamp, Roland Chenail et André Boucher.

Emission spéciale, 10 h. La vie et la carrière de M. Lester B. Pearson.

Vendredi

La Souris verte, 3 h. 15. Contes et chansons, avec Réjean Roy et Louisette Dussault. Thème: les avions-fusées. Gip part en fusée sur une certaine planète pendant que la Souris le suit sur l'écran de la tour de contrôle.

Age tendre, 7 h. 30. Invités: Renée Claude, Jacques Michel, François Carel, Claire Syril et Yvan Landry.

Samedi

Convention du parti libéral, 12 h. 30, en direct d'Ottawa, jusqu'à 7 h. du soir.

Cher oncle Bill, 8 h. L'oncle Bill est torturé par les remords. Il croit qu'il ne consacre pas assez de temps à ses neveux. Il réunit un conseil de famille à qui il promet de rencontrer chacun d'eux plus souvent. Finalement, il n'a plus le temps de voir ses propres amis.

Les grands voyages, 10 h. 15. "Les âges de la Grèce. Documentaire sur la Grèce.

Dimanche

Atome et galaxies, 6 h. 30. "Les Quasars" (3e émission). Le phénomène du décalage vers le rouge dans le spectre des Quasars.

Les Beaux Dimanches, 8 h. "En passant". Hommage aux artistes de la chaîne française de Radio-Canada, de l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud. Nord: Les Jérolas présentent Constance Lambert. Sud: Clémence Desrochers présente Michel Louvain, Ti-Blanc Richard et les huit frères Grenier. Est: Olivier Guimond présente, Roland Richard et Monique-Miville Deschênes. Ouest: Henri Bergeron présente Michelle Diamond (Edmonton), Lenny Breau (Winnipeg) et Lucille Emond (Winnipeg).

Les Beaux Dimanches, 9 h. "L'Heure du concert". Eileen Farrell, soprano dramatique, interprète Wagner, Gluck, Puccini, Verdi, Fauré, Debussy, Poulnec et Ponchielli. Orchestre symphonique de Radio-Canada, dirigé par Jean Deslauriers. Au piano: John Newman.

Lundi

Le Sel de la semaine, 10 h. "La société technologique et sa contestation" (1ère émission). La technologie, une heure du futur, l'an 2000, la technologie actuelle au Québec, les moyens mis en oeuvre pour parvenir aux prévisions de l'an 2000. Animateur: Pierre Paquette.

Mardi

Moi et l'autre, 9 h. 30. Denise a un béguin pour un politicien qui doit faire face à une élection prochaine. Avec l'aide de Dominique, elle cabalera en sa faveur.

Tous pour un, 10 h. Sujet: Victor Hugo, sa vie, son oeuvre. Animateur: Jacques Fauteux.

Partout, 10 h. 30. "Made in France aux USA", reportage de l'O.R.T.F. sur le boycottage des produits français aux Etats-Unis. Jacques Sallebert, correspondant permanent de l'O.R.T.F. à New York, a réuni des témoignages de personnalités françaises aux Etats-Unis.

Mercredi

D'Iberville, 8 h. "Victoire oblige". Après la reddition de Quichichouane, de Troyes promet aux Anglais que tous leurs biens leur seront remis. De son côté d'Iberville a l'intention de garder un lot de fourrures saisi aux ennemis. Le droit lui revient puisque c'est la Cie du Nord qui subventionne l'expédition. Une violente discussion s'engage entre les deux hommes et d'Iberville part pour Monsoni avec les Fourrures.

Expo-scopitone, 8 h. 30. En reprise, et d'une durée de 90 minutes. Images de l'Expo '67. Les principaux centres d'intérêt. Animateur: Raymond Charette.

Sauve qui peut, 11 h. "La danseuse de Las Vegas". Paul rencontre la fille de l'un de ses grands amis. Celle-ci, mariée à un homme très riche, en est réduite à gagner sa vie comme danseuse. Paul se jure de la sortir du pétrin.

Au poste CBWFT

JEUDI 4 AVRIL

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise (C)
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—A la seconde
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Emission spéciale
11.00—Cinéma: "Le Saint mène la danse" (Français 1959). Comédie policière de Jacques Nahum, avec Félix Marten, Jean Desailly, Françoise Brion et Michèle Mercier. Un milliardaire américain qui a permis, à New York, l'arrestation d'un gangster fait appel, à Paris, à la protection de Simon Templar, dit "Le Saint".

VENDREDI 5 AVRIL

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise (C)
5.30—Skippy le Kangourou (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Les hommes de l'espace
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Age tendre
8.30—Premier choix: "Les Conquérants héroïques". Aventures de Giorgio Rivalta et Albert Band, avec Steeve Reeves, Carla Marlier, Gianni Garko et Lucien Benetti. Après l'incendie de leur ville, les Troyens ayant à leur tête Enée chercheront pendant sept ans une terre hospitalière. Ils devront la conquérir à la pointe du glaive.
10.15—Vivre
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: "Les démons de minuit" (Français 1961). Drame de Marc Allégret et Jacques Gérard, avec Charles Boyer, Pascale Petit, Maria Mauban et Charles Belmont. Sur le point de partir en mission officielle, un ministre apprend que la maîtresse de son fils, délaissée par ce dernier, veut se suicider. Pour éviter le drame, il part à la recherche de son fils.

SAMEDI 6 AVRIL

10.15—Cours universitaires
12.30—Convention du parti libéral
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Du Sport et des hommes
9.30—Golf (C)
10.15—Les Grands Voyages
10.30—Les Couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Le Rendez-vous de minuit" (Français 1961). Drame psychologique de Roger Leenhardt, avec Lilli Palmer, Michel Auclair et France Anglade. Un critique cinématographique assiste à la projection d'un film. A côté de lui, une jeune femme au visage baigné de larmes, lui raconte que le film ressemblait tellement à son histoire qu'elle a décidé d'en finir avec la vie.

DIMANCHE 7 AVRIL

2.15—Cours universitaires
4.30—Au bout de mon âge (C)
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.00—Deux plus un
10.30—La morte saison (C)
11.00—D'Hier à demain (C)

LUNDI 8 AVRIL

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise (C)
5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Un français au Japon
6.50—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Le Paradis terrestre (C)
9.00—Chapeau melon et bottes de cuir (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Elle n'a dansé qu'un été" (Suédois 1952). Drame sentimental d'Arne Mattson, avec Ulla Jacobsson et Folke Sundquist. Un jeune étudiant va passer ses vacances à la campagne chez son oncle. Il s'éprend d'une jeune fille de la région, mais leur idylle est contrariée par leur entourage et surtout par un pasteur rigoriste.

MARDI 9 AVRIL

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise (C)
5.30—La vie qui bat (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—Les joyeux naufragés (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Rue des pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Partout
11.00—Ciné-club: "Les Amants crucifiés" (Japonais 1955). Drame passionnel de Kenji Mizoguchi. Une jeune femme a été mariée contre son gré à un riche imprimeur. Le mari accuse sa femme de le tromper avec un jeune dessinateur. Or, dans le Japon du XVIIe siècle, la femme adultère était crucifiée avec son amant. (Japonais, soustitré)

MERCREDI 10 AVRIL

3.15—La Souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise (C)
5.30—Robin-fusée (C)
6.00—Le téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Expo-scopitone (C)
10.00—Caméra '68
10.30—Les cailloux (C)
11.00—Sauve qui peut (C)

Helena Tesarova aux JMC de St-Boniface

Tous les amateurs de chant se doivent d'assister le lundi 8 avril au dernier concert de la saison des Jeunesses Musicales de St-Boniface, un récital de la contralto tchèque Helena Tesarova.

A mesure que se poursuit la tournée de cette artiste, les commentaires des critiques se font de plus en plus élogieux. Il est rare de constater une telle unanimité. On lit entre autres: "Mademoiselle Tesarova est douée d'une grande beauté et d'une voix magnifique, si bien qu'il faudrait assister deux fois à son concert: une fois pour la regarder et l'autre pour l'écouter", ou encore: "La voix bien placée de Mademoiselle Tesarova dénote l'assurance, son intonation est impeccable et son phrasé intelligent et musical".

Helena Tesarova présentera à St-Boniface un programme des plus intéressants. La première partie comprendra des oeuvres de Scarlatti, Mozart, Gluck, Martini. La deuxième moitié du récital sera entièrement consacrée à la musique de compositeurs tchécoslovaques tels que Dvorak, Smetana, Janacek, Martinu. Ce sont des oeuvres colorées, rythmées, très vivantes et il paraît que cette artiste consommée les interprète à ravir.

Un programme de cette envergure exige plutôt qu'un accompagnement une collaboration, c'est pourquoi cette tâche délicate a été confiée à une jeune pianiste canadienne de talent, Louise Forand. Elle commença ses études à l'école de musique Vincent d'Indy à Montréal et les poursuivit à Paris et à New York. Elle fut boursière du Festival d'Ottawa, deux fois boursière de la fondation "Les Amis de l'Art" et trois fois du Festival de Montréal.

Voilà donc en perspective un concert qui terminera en beauté la saison des JMC à St-Boniface. Le public est particulièrement invité à y assister. Il aura lieu le lundi 8 avril, à 8 h. 30, au Collège de St-Boniface.

La Baie donne $10,000 au fonds triennal du RWB

La Compagnie de la Baie d'Hudson vient de contribuer $10,000 au fonds triennal du Royal Winnipeg Ballet. C'est le président du comité, M. Don Ross, qui vient d'annoncer cette nouvelle. On sait que le RWB doit recueillir la somme de $360,000 sur une période de trois ans afin de continuer son opération. Déjà il a reçu $70,000.

En présentant le chèque, M. D. Rodgers, gérant du magasin de la Baie à Winnipeg, dit: "La contribution culturelle et artistique faite par le RWB doit être une grande source de fierté pour tous les résidents de la communauté et mérite certainement tous l'encouragement et l'aide qu'on peut y apporter".

Le budget du Royal Winnipeg Ballet est de $533,000. Les quatre cinquièmes proviennent de la vente des billets, d'octroi de Métro, de la province et du Conseil des Arts du Canada. Il reste un déficit à combler qui se chiffre par $120,000. C'est pourquoi le fonds a été établi.

Les citoyens qui désirent faire des contributions sont priés de les faire parvenir à: Royal Winnipeg Ballet, 322, rue Smith, Winnipeg 2. Ces contributions peuvent être déduites de l'impôt sur le revenu.

Un film historique:

La visite du Général de Gaulle

La visite du chef de l'Etat français a été filmée par une équipe de trois cameramen bien connus au Québec: Jean-Claude Labrecque (également réalisateur), Bernard Gosselin, et Michel Brault. Grâce à leur excellent travail vous pourrez revivre les grands moments d'un événement que l'on qualifie d'historique. Vous serez sur le "Colbert" avec le général de Gaulle lorsqu'il aborda l'Anse-au-Foulon, vous vivrez son premier contact avec l'enthousiasme des Québécois, enthousiasme qui ne fera que croître tout au long du Chemin du Roi pour atteindre son paroxysme devant l'hôtel de ville de Montréal.

Suivre pas à pas cet illustre visiteur n'a pas été facile pour le groupe des cinéastes. Ils ont souvent fait appel à des solutions originales: enfreindre (avec l'accord du commandant du Colbert) l'interdiction des services de sécurité pour avoir un caméraman à bord, faire porter au premier ministre Johnson un micro sans fil dissimuler sous sa cravate pour pouvoir suivre sa conversation avec le général de Gaulle (avec l'accord de ce dernier). Finalement tous les obstacles furent vaincus et c'est pourquoi on peut aujourd'hui vous présenter ce film signé de l'Office d'information et de publicité du Québec.





Dans le cadre des "Beaux Dimanches" du 7 avril, à 8 heures, Radio-Canada vous présentera en couleur, à son réseau français de télévision, "En passant", spectacle de variétés réalisé par Lisette LeRoyer, mettant en vedette: Ti-Blanc Richard, les Jérolas, Lucille Emond (Winnipeg), Olivier Guimond, Roland Richard, Monique Miville-Deschênes, Pauline Julien, les huit frères Grenier, Constance Lambert, Michel Louvain, Michelle Diamond (Edmonton), Lenny Breau (Winnipeg), Clémence Desrochers et Henri Bergeron.

Activités culturelles

Théâtre

Le MTC présentera, du 3 au 20 avril, une pièce d'Edward Albee "A Delicate Balance". La distribution est la suivante: Constance Cummings, Budd Knapp, Ludi Claire, Ernest Graves, Anne Murray et Katherine Squires.

Ballet

Le directeur artistique du Festival international de danse de Paris, M. Jean Robin, assistera aux dernières performances de la saison du Royal Winnipeg Ballet. Il sera dans la capitale manitobaine du 5 au 7 avril. On croit qu'après avoir évalué le programme et le talent artistique du corps de ballet, il l'invitera à participer au Festival de Paris en novembre prochain.

Cinq troupes de ballet seulement, toutes de pays différents, sont invitées à y prendre part et, si le Royal Winnipeg Ballet donnait des représentations au Théâtre des Champs Elysées du 18 au 23 novembre 1968, ce seraient la première fois qu'une compagnie canadienne figurererait au programme du Festival international de danse de Paris.

Beaux-Arts

Une exposition des oeuvres du peintre canadien-français de réputation internationale, Alfred Pellan, aura lieu à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg du 4 au 26 avril. C'est la première fois que ses peintures seront en assez bon nombre pour permettre une appréciation réelle du style de l'artiste. D'autres oeuvres d'artistes, canadiens eux aussi, mais s'exprimant dans des domaines artistiques différents, seront aussi exposés.

Chaque année, à la Galerie des Beaux-Arts de Winnipeg, la Société des artistes du Manitoba présente au public une exposition et vente d'oeuvres de ses membres et d'autres qui le deviendront. Ces oeuvres ont été évaluées par un jury. Voilà une occasion de voir le travail d'artistes manitobains. L'exposition est en cours et durera jusqu'au 11 avril.

Conférence

M. Michel Sanouillet, professeur de Français à University College, de l'université de Toronto, donnera une conférence sur "L'Oeil de Dada", une introduction aux oeuvres de Dada, à 8 h. 30 p.m., le 8 avril, à l'édifice Investors' Syndicate. Le même jour, à 3 h. 30 de l'après-midi, M. Sanouillet parlera de l' "Héritage de Dada", dans l'édifice J. A. Russel, de la faculté d'architecture de l'université de Manitoba. Le but de sa conférence est de faire le lien entre le mouvement Dada et les plus récentes écoles des Arts.

Photographie

M. Louis Perrin, président du congrès de Photographes professionnels du Manitoba, vient d'annoncer que cette organisation groupera environ 150 délégués, les 7, 8 et 9 avril prochain, à l'hôtel Marlborough de Winnipeg. Il y aura conjointement au congrès une exposition de photos qui sera ouverte au public dès le 7, jour d'ouverture.

Club Rotary

La grande entreprise du Club Rotary de Winnipeg, le spectacle - exposition "Leisureland". Plus de cent maisons d'affaires se sont engagées à y participer jusqu'à date du 10 au 14 avril. Cette exposition est la seule promotion de vente annuelle qui offre tout ce qu'il faut pour "la Maison Magnifique" et "les Loisirs et la bonne vie". La seule en son genre au Canada.

Les vedettes du monde du spectacle seront: Homer and Jethro (western). Les comédiens "The Kirby Stone Four" et "Miss Dominion of Canada" qui paraitra pour la première fois à Winnipeg. Son Hon. le maire Stephen Juba officiera aux cérémonies d'ouverture de "Leisureland", Terre des Loisirs.

Rituel ad experimentum pour la Veillée pascale

L'autorité diocésaine de St-Boniface a permis l'utilisation d'un rituel simplifié pour la Veillée pascale.

Le changement le plus important consiste dans un regroupement en une seule liturgie de la Parole de toutes les lectures de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Cela assure, entre autres, une succession plus satisfaisante des lectures qui précèdent et préparent la liturgie du Baptême et de l'Eucharistie.

Le calendrier universitaire

Logement pour étudiants

On annonce qu'un certain nombre de chambres seront à la disposition des élèves diplômés qui désirent suivre des cours universitaires. Elles seront disponibles du 15 mai au 31 août. Pour obtenir des formules de demande et toute autre information, on est prié de s'adresser à: Mme H. D. Howell, salle 228, Taché Hall ouest.

Bourses du Commonwealth et du plan de solidarité

Prix 1969 pour la Malaisie. Ces bourses sont réservées aux facultés existantes de l'Université de la Malaisie. Le prix comprend le paiement des frais de voyage, de logement, de pension et de scolarité pendant la durée de la bourse. La date limite est le 10 mai 1968. Pour plus de renseignements, s'adresser à: Graduate Studies Office, au Campus de l'Université.

Exposition du centenaire

Une exposition d'objets d'artisanat de l'Ouest est en cours dans la galerie de l'école des Beaux-Arts et durera jusqu'au 4 avril prochain.

Cours

On offrira un cours intensif de langue Crise à l'Université de Manitoba. Ce cours sera d'une durée d'un mois et est destiné aux personnes ayant des contacts avec les Indiens de langue crise, saulteuse ou d'autres langues algonquines.

Donc, pendant au moins un mois, le "Swampy Cree" (cris des marais) s'ajoutera au Français, au Grec classique et à toutes les autres langues enseignées à l'université.

C'est le Dr C. Douglas Ellis, de l'Université McGill, qui dirigera le programme assisté de membres du Département d'anthropologie de l'université qui parlent le Cris. Le docteur Ellis, le doyen-adjoint de la Division des Humanités à McGill, est anthropologue et linguiste.

Pour tous renseignements, s'adresser à: M. James Cameron, 308, édifice de l'Administration.

Beaux-Arts

L'Ecole des Beaux-Arts de l'Université de Manitoba, au campus de Fort Garry, ouvrira ses portes au grand public le dimanche 7 avril, dans l'après-midi, entre une heure et quatre heures, afin de lui permettre de voir les facilités qu'on y trouve pour la production d'oeuvres d'art par les élèves et d'examiner certains des résultats obtenus.

Voyages et tous pour francophones

Air France vient de publier un calendrier de départs pour des voyages en groupes et pour des tours spécialement conçus à l'intention des Canadiens de langue française.

Ces voyages ont l'énorme avantage d'être dirigés par des guides dont le français est la langue maternelle. Comme ils ne sont, en outre, proposés qu'aux seuls francophones, les participants sont assurés que leurs compagnons de voyage parleront la même langue qu'eux.

Le premier de cette série est un tour intitulé "Paysages d'Italie" dont le départ est prévu le vendredi 5 avril. Il est suivi, le 12 avril par un voyage France-Italie-Suisse et le 18, par un des voyages de la série Circolo. Vient ensuite, le samedi 27, un circuit Espagne-Maroc-Portugal. On peut consulter le calendrier des départs de ces voyages spécialement conçus pour les voyageurs canadiens de langue française chez tous les agents de voyages ou aux bureaux d'Air France.

Petit Larousse

Définitions de l'humour dans trois éditions différentes du Petit Larousse:

en 1939: Gaieté qui se dissimule sous un air sérieux et qui est pleine d'ironie, d'imprévu.

en 1959: Raillerie qui se dissimule sous un air sérieux.

1968: Drôlerie qui se dissimule sous un air sérieux.

Le **Grand Larousse**, moins astreint aux considérations d'espace, renferme un article lumineux sur le mot **humour**. Comme il serait difficile de le reproduire **in extenso**, je n'en proposerai qu'un extrait:

". . . L'humour s'oppose dès lors au comique classique, lequel se nourrit des erreurs et déviations de la raison commune et sociale. Il consiste essentiellement à dénoncer des nonsens et des incompatibilités dans ce qui parait normal à tout le monde en vertu de l'habitude. Ainsi faisait déjà le comique grec quand il s'étonnait que les crabes, depuis le temps qu'ils vivaient dans l'eau, n'eussent pas encore appris à nager."

Pour quoi les impôts en France

Cette année, pour la première fois depuis bien longtemps, les services du fisc se préoccupent de rappeler aux contribuables les raisons pour lesquelles ils doivent payer des impôts. Voici, extraits du dépliant publié sous ce titre et qui accompagne la formule de déclaration des revenus, les indications qui sont fournies sur la destination finale de 100 F d'impôts selon les cinq grandes tâches qu'assure l'Etat.

Sur 100 F d'impôts: 13 F vont à l'Administration générale et 5 F à la dette publique.

21 F vont à l'Education et à la Culture.

21 F sont consacrés à l'Action sociale.

21 vont à la Sécurité du Pays et à une Défense moderne.

20 F servent à financer l'Action Economique (équipements, industries, etc.).

Repas appétissants

Pour être appréciés et bien utilisés, les aliments doivent être apprêtés et servis de façon attrayante. Voici quelques conseils sur la préparation d'une nourriture appétissante que vous donne la brochure **Alimentation saine**, du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

—Utilisez des aliments simples, faciles à digérer, de sorte que tous les membres de la famille puissent manger la même chose (omettant ou remplaçant parfois certains mets pour les tout jeunes enfants).

—Considérez l'utilisation des produits saisonniers, surtout les fruits et légumes frais.

—Evitez la monotonie: faites alterner de façon intéressante les aliments frais en conserves ou déshydratés. Tenir compte du temps disponible et du budget en faisant son choix.

—Considérez comme un tout chaque repas. Faites contraster les couleurs, les formes, les textures; combinez les saveurs. Le repas tout blanc ou tout jaune n'intéresse pas. Au même repas, évitez de servir plus d'un mets crémeux, ou plus d'un mets qui ait la même saveur marquée, par exemple celle de la tomate.

—Ayez de l'imagination. N'accumulez pas les nouvelles recettes: essayez-les.

QUATRIÈME CONCOURS ANNUEL DE COMPOSITION

1er prix: $75.00 - 2e prix: $50.00 - 3e prix: $25.00

sous le patronage de

l'Association canadienne de la Santé mentale

Sujet: **"La maladie mentale et le stigmate"**

L'attitude des gens envers la maladie mentale et les malades mentaux a-t-elle changé? — Quelles sont vos raisons à l'appui de votre réponse? — Quelles sont les principales causes des changements survenus? — Si vous croyez qu'il existe encore un stigmate se rapportant aux malades mentaux, ou à leur maladie, que croyez-vous en être la cause? — Quelles propositions auriez-vous à faire pour résoudre ce problème, s'il existe? (Si vous citez des exemples, ne rapportez que des faits authentiques.)

Eligibilité: Tous les étudiants des années 10, 11 et 12 du Manitoba.

Date limite: Les compositions doivent être mises à la poste le 15 avril 1968, au plus tard.

Critères: Les compositions ne doivent pas dépasser 1,000 mots. Les compositions doivent être lisibles pour être acceptées. On recommande de taper à la machine ces compositions. La décision des juges sera finale. La C.M.H.A. se réserve le droit de reproduire toute composition, en tout ou en partie.

Donner exactement les nom, adresse, âge et école

Adresse postale: Mlle Judith Anne Pismenny, directrice de l'Education spéciale, Canadian Mental Health Association, 330, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba.

Sources de renseignements: Bibliothèque de l'école — Bibliothèque Publique locale — Bibliothèques locales de la C.M.H.A. — Bibliothèque Provinciale de la C.M.H.A., 330, rue Edmonton, Winnipeg 2, Man., ouverte du lundi au vendredi, de 9 h. a.m. à 5 h. p.m.

Un Concours de Composition lancé par l'Association Canadienne de la Santé Mentale

Dans le but de promouvoir l'éducation sur la santé mentale, un Concours de composition pour les élèves des années 10, 11 et 12 vient d'être annoncé par la division manitobaine de l'Association Canadienne de la Santé Mentale. Le but secondaire de ce concours est d'attirer l'attention des élèves envers leur localité et de les intéresser à se diriger vers une carrière dans la sphère de la santé mentale.

Les essais devront être mis à la poste **avant le 15 avril 1968.**

Les juges seront: Mme J. H. Parker, présidente des Services aux malades mentaux et membre du bureau de direction de l'Association; le Dr Mary R. McKenty, présidente du comité d'éducation, membre du comité de planification scientifique et du bureau de direction de la C.M.H.A.; le Dr J. E. Burch, membre du comité de planification scientifique de l'Association.

L'Opération "Mal de pied"

Les Chevaliers de Colomb du Conseil Goulet préparent un marathon, ou plus précisément un "marchoton", pour le samedi 27 avril.

Cette course est ouverte à toute personne de 10 à 90 ans! Elle couvrira 15 milles, sous la protection constante de la police et des ambulanciers de la St-Jean. Il y aura aussi l'aide bénévole des Chevaliers de Colomb.

Le circuit partira de l'Ecole du Précieux-Sang (209, rue Kenny), traversera St-Vital et St-Norbert et reviendra à l'Ecole du Précieux-Sang.

Cette marche a été organisée dans le but d'amasser des fonds pour les oeuvres de jeunesse et de bienfaisance soutenues par le Conseil Goulet.

Al's Credit Jewelers présentera des trophées aux gagnants.

Pour les formules d'inscription, on est prié de s'adresser à Léo Fluet (233-1188) ou à Germain Jeanson (233-2708).

L'image de la télévision sera beaucoup plus claire et les défauts moins apparents si l'on regarde l'écran à une distance de cinq fois, pour le moins, la largeur de l'écran.



CITÉ DE ST-BONIFACE
AVIS

Des demandes en écrit seront reçues le ou avant le 15 mai 1968, par le Greffier de la Cité de St-Boniface, pour la position suivante:

DIRECTEUR DU BIEN-ETRE SOCIAL

Salaire initial — d'après les qualifications et la compétence.
Bilingue — de préférence.
Entrée en fonction — aussitôt que possible.
Temps de probation — six mois.

Les candidats devraient être gradués en Sciences Sociales et détenir un certificat à cet effet, mentionner l'expérience acquise, fournir des témoignages quant à leurs qualifications et trois lettres de références.

Pour plus amples renseignements et formules de demande, s'adresser au soussigné.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 27 mars 1968.



A l'occasion de son passage à St-Boniface, l'honorable Roger Teillet, ministre des Anciens Combattants, a été reçu à déjeuner au Niakwa Motor Hotel par un groupe de citoyens des Parc Windsor et Niakwa et du quartier Southdale. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M. George McOuat, Mme Claude Couture, M. Roger Teillet, Mmes Yvonne Boulet, Yvette Privé et Sally Normandeau. (Photo Perrin du Manitoba)

Dans le monde de demain, l'homme libre sera l'homme instruit

"Les valeurs humaines qui permettront aux individus de respirer et de ne pas être emprisonnés dans la masse, c'est-à-dire le pluralisme, l'émancipation, la critique socratique, n'existeront qu'en fonction d'un système éducationel de première valeur. Le système social et économique n'aura pas de pitié pour les sous-éduqués."

C'est ce qu'a déclaré Mlle Monique Bégin, secrétaire exécutif de la commission d'enquête sur la situation de la femme au Canada, en s'adressant aux femmes diplômées des universités réunies en congrès régional à Montréal.

Abordant le problème de "la femme diplômée face au monde moderne", Mlle Bégin a affirmé que le monde moderne, ce n'est pas aujourd'hui, c'est demain. La qualité du temps psychologique dans lequel nous vivons est complètement changée et nous force à une réadaptation constante. André de Cayeux, un mathématicien français, affirme que chaque grande étape des découvertes est franchie en moyenne cinq fois plus vite que la précédente. L'avant-dernière a duré quatre siècles: l'étape actuelle, la nôtre, a une durée probable de 80 ans.

On entre déjà dans la société des loisirs, a poursuivi la conférencière. Le problème du temps libre va devenir un problème social pour toute la communauté. La grande question sera de savoir quoi faire avec tout ce temps libre. Mais quant à savoir qui seront les premiers à bénéficier de ces heures de loisir, des hommes ou des femmes, la question n'est pas encore réglée. Mlle Bégin croit que les femmes, de par leur double rôle de mère de famille et de maitresse de maison seront les dernières à prendre part à la civilisation des loisirs.

Les inscriptions dans les universités

Le Conseil économique du Canada, dans une récente étude de prospective sur les inscriptions prévues au niveau supérieur de l'éducation, note qu'il y avait quelque 206,000 étudiants à temps plein dans les "collèges" et universités du pays en 1965-66. Alors que la population du pays connaissait un taux de croissance de 30 pour cent dans les dix dernières années, les inscriptions aux niveaux supérieurs de l'enseignement augmentaient de 180 pour cent. C'est à 540,000 que le C.E.C. évalue les étudiants à temps plein dans les "collèges" et universités canadiennes en 1975.

La répartition des inscriptions par sexe, note Mlle Bégin, accorde 225,200 places aux femmes (314,800 aux hommes) contre €5,000 en 1965-66. Que dire maintenant des étudiants à temps partiel qui seront, souhaite la conférencière, toujours plus nombreux, ce qui facilitera l'accès à l'éducation supérieure pour les femmes.

Cependant, les temps ne sont pas entièrement à la note optimiste, car il faut aussi dire que la distribution des inscriptions féminines dans les dernières années dénote une tendance inquiétant. En 1930, 21.4 pour cent des femmes inscrites dans les universités avaient obtenu une maitrise et 15.2 pour cent un doctorat, tandis qu'en 1965, 20.4 pour cent seulement ont eu une maitrise et 9.5 pour cent un doctorat. S'il n'y a pas lieu de s'alarmer, il y a certes lieu de s'interroger.

Course entre l'homme et la machine

La présidente de la Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, Mme Robert Orange, déclarait à son tour que "l'éducation semble être devenue une course pour maintenir les hommes les plus brillants en avance des ordinateurs électroniques et d'empêcher les moins brillants de devenir les subordonnés des premiers et des machines".

En fait, poursuit la conférencière, l'automation semble être arrivée au point où elle réagit plus facilement, se souvient plus longtemps et calcule plus rapidement que l'homme qui l'a inventee. Cette avance rapide de la technique promet de diffuser la connaissance plus vite que ne peut l'absorber et la contrôler convenablement l'intelligence humaine.

Cette situation tend d'autre part à limiter l'accès de l'éducation supérieure aux superintelligents, mais poursuit Mme Orange, il n'y aura plus de temps ou de réflexion à consacrer aux humanités. Si l'éducation est censée donner ce qu'elle doit donner, soit un esprit éclairé, il n'y a plus de temps à perdre pour entreprendre cette tâche gigantesque.

Cela n'a jamais été plus facile au Canada qu'actuellement, a noté la conférencière. Tous les ans, 37,000 bourses d'une valeur totale d'environ $11,000,000 sont à la disposition des étudiants non diplômés. D'autre part, plusieurs universités facilitent financièrement à la femme d'âge mûre l'accès aux études post-universitaires, ce qui démontre l'importance de l'éducation dans notre monde de demain.

En terminant son exposé, Mme Orange a repris à son compte la phrase qu'écrivait au siècle dernier Wendell Phillips: "L'éducation est la seule entreprise digne de la préoccupation des hommes qui pensent".

Monique Bégin

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Position des équipes à date

Western Paint	52 -35
Chez Huot	51 -36
The Blues	51 -36
CKSB	50 -37
Can. de Naissance	50 -37
Club Belge no 1	48½-38½
Seals	40 -47
Marion	38½-48½
Club Belge no 2	38½-48½
Twin Cities Painting	35½-51½
Cercle Ouvrier	33½-53½
Medo-Land	33½-53½
Haute partie:	
J.-P. Marion	207
Marion	885
Hautes 3 parties:	
J. Robert	547
Western Paint	2498

L'iode, absorbé en quantité minime, aide à prévenir le goitre. Cela revêt une extrême importance pendant la grossesse et l'adolescence. Tout le sel fin se vendant en ce pays doit contenir de l'iode. Le sel iodé qui s'emploie généralement suffit à satisfaire le besoin d'iode.

Traitement des maladies vénériennes

Le traitement des maladies vénériennes a fait un grand progrès pendant ces dernières années.

Les bons soins médicaux s'obtiennent facilement en ce pays, selon l'ouvrage **Maladies vénériennes — Ce que vous devez savoir**, publié par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social.

Les services sanitaires provinciaux fournissent gratuitement les antibiotiques aux médecins et aux dispensaires. Maintes villes, à travers le Canada, maintiennent des dispensaires gratuits. On garde strictement le secret et un personnel exercé soigne avec délicatesse et efficacité. De cette manière, toute personne peut obtenir un traitement rapide, fructueux, si elle soupçonne moindrement l'infection.

Les cas de syphilis et de blennorragie non traités risquent de provoquer, plus tard, complication et désastre. La blennorragie délaissée se guérit parfois toute seule et finit par disparaitre, mais elle peut reparaitre. La négligence engendre parfois arthrite, stérilité, ou autres dommages graves. La syphilis expose à la maladie mentale, peut s'attaquer au cerveau, entrainer la paralysie, l'invalidité, endommager le coeur et causer la mort. Toutefois, le traitement prompt et approprié non seulement guérit le mal mais détruit rapidement la contagion, ce qui empêche encore l'infection de s'étendre.

Pour guérir de façon complète et rapide la syphilis et la blennorragie, il faut un prompt traitement. Il n'y a que le prompt traitement qui puisse empêcher ces maladies de devenir une menace pour la santé et pour l'existence.

Votre ministère provincial de la Santé peut vous fournir gratuitement la plaquette "Maladies vénériennes — Ce que vous devez savoir".

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste pour souhaiter un heureux anniversaire à:

M. Olivier Gagné, St-Pierre-du 8 avril.

M. Jacques Molicard, 209, chemin Speers, St-Boniface, du 8 avril.

M. Denis-R. Marion, St-Jean-Baptiste, du 9 avril.

M. Louis Huberdeau, St-Lazare, du 10 avril.

Les organisme du Mouvement Desjardins ont connu de progrès sensibles en 1967

MONTREAL — terme de l'année 1967, le Mvement coopératif Desjardi qui désigne l'ensemble d Caisses populaires et des ganismes qui s'y rattachent atteint de nouveaux somts.

En effet, tant da le domaine de l'épargne du crédit, que dans ceux de assurance-vie, de l'assurance énérale, de la fiducie et de l'ucation, les résultats de l'aée démontrent des progrès ensibles sur les résultats des nnées précédentes.

Ces progrès doulent de la participation tojours croissante d'un nome de plus en plus grand d'indidus: au terme de l'année 167, le Mouvement coopérat Desjardins groupait 1,600,00 membres.

L'actif globa des institutions du Mouvment coopératif Desjadins 'est accru de $217,475,00 au cours de 1967, ce qui représete une amélioration de 14 pour cent; de même, les avoirs propres, réserves et surplus ont augmenté de près le 10 pour cent, c'est-à-dire de $9,138,000.

Secteur épargne et crédit

Au 1 décembre 1967, on comptet 1,291 Caisses populaires reroupées dans 10 Unions régionles affiliées à la Fédération de Québec des Unions régionles des Caisses populaires Dsjardins.

Ces Caisses sont des coopératives au service de leurs membres qui en sont à la fois les propiétaires et les usagers.

Au curs de l'exercice 1967, $839,15000 ont été prêtés aux sociétaires à titre personnel ou hypothcaire. Ces montants provenient des épargnes déposées par des sociétaires.

Secteur assurance

Les istitutions d'assurance-vie du Mouvement coopératif Desjards, à savoir l'Assurance-Vie Dsjardins et La Sauvegarde ompagnie d'assurance sur la vie, ont vu en 1967 leurs assurances-vie en vigueur s'accroître de $456,092,000 pour atteindre $2,637,071,000.

Les revenus des primes de ces deux institutions ont atteint $29,356,000, à comparer à $25,383,000 pour le précédent exercice. Leurs actifs globaux s'élèvent à $112,180,000 contre $101,174,000 à la fin de 1966.

Les institutions d'assurance générale, à savoir la Société d'Assurance des Caisses Populaires et la Sécurité ont totalisé des revenus de primes de $25,542,000, par rapport à $22,278,000 en 1966. Leurs actifs sont passés de $21,528,000 en 1966 à $25,821,000 à la fin de 1967.

Secteur Fiducie

Par l'intermédiaire de l'Association Coopérative Desjardins, les Caisses populaires contrôlent la Société de Fiducie du Québec dont l'actif total est passé de $35,800,000 en 1966 à $52,500,000 en 1967. Les biens administrés par cette institution, qui étaient de $52,200,000 fin 1966 ont atteint $95,300,000 au 31 décembre 1967. Par ailleurs, le Fonds Desjardins qu'elle administre est passé de $6,300,000 en 1966 à $7,600,000 en 1967.

Secteur éducation

L'Institut Coopératif Desjardins a réalisé de nombreuses activités de formation au cours de l'année 1967. Il a reçu 5,700 stagiaires pour des sessions d'études d'une moyenne de trois jours et demi.

Son équipe pédagogique est intervenue auprès de plusieurs organismes, tant au niveau de la programmation et de la réalisation d'activités de formation, qu'au niveau de leur évaluation. Il a également entrepris une recherche, en collaboration avec l'Université Laval et l'Office National du Film, sur l'utilisation du film dans la formation des adultes.

C'est surtout dans son rôle de consultant que l'Institut Desjardins s'est affirmé en 1967, comme instrument au service des organismes ou des services d'éducation ou de formation.



Programme pour les enfants de la campagne dont l'ouie est déficiente

Pendant la semaine du 4 au 8 mars, la Society for Crippled Children and Adults of Manitoba a offert un programme pour les enfants d'âge pré-scolaire dont l'ouie est déficiente. Dans la photo on voit un petit garçon portant un appareil acoustique qui regarde le professeur avec fascination. Mlle Grace Harris, directrice de ce programme pré-scolaire pour les sourds, ayant appris que beaucoup de parents ayant des enfants souffrant de l'ouïe, mais vivant hors de la région métropolitaine, désiraient profiter des mêmes avantages, décida que le Centre organise un programme spécial pour les enfants de la Campagne. Ce programme comprenait l'observation et le classement de l'enfant, et pour les parents: consultations, conseils et classes. La "Campagne des Dix Sous" a pour but de venir en aide à cette belle oeuvre du Centre pré-scolaire pour les sourds.

Au sujet du "Pavillon de la Jeunesse"

A la suite des rumeurs qui circulent relatives à l'utilisation que l'Exécutif de la Ville de Montréal entend faire du "Pavillon de la Jeunesse" de l'Expo, l'exécutif national de la Jeunesse Etudiante Catholique affirme ce qui suit:

"Il nous semble absolument important que l'expérience vécue l'année dernière au Pavillon se poursuive pour une nouvelle année. Pour nous le Pavillon a permis par la qualité, la variété des spectacles, la pertinence des conférences, échanges et discussions, par la participation active de plusieurs jeunes, une expression vraie et authentique de la jeunesse.

"Si le Pavillon était uni à l'entreprise privée ou utilisé à des fins commerciales, il ne pourrait plus, selon nous, jouer son rôle propre et ne serait plus: 'le Pavillon de la Jeunesse'.

"De plus une telle décision mettrait fin, prématurément, au projet actuellement à l'étude d'un Centre international de la Jeunesse, projet auquel nous continuons de donner notre appui."

(Communiqué)

La crise de l'or . . .

(Suite de la deuxième page)

exige donc un système monétaire international qui justifie la confiance universelle. Or, la crise du dollar et de la livre qui se développe actuellement démontre que l'actuel système fondé sur le privilège des monnaies de réserve est non seulement inéquitable mais désormais inapplicable. Prétendre l'imposer plus longtemps serait condamner le monde à de graves épreuves économiques et sociales. Un système monétaire établi sur la base de l'or qui a seul le caractère d'immuabilité, d'impartialité et d'universalité doit donc être pratique. Cette réforme comportant naturellement une organisation du crédit international qui réponde à l'étendue et à la mobilité des échanges en notre temps, il va de soi qu'un rétablissement réel et complet des balances de paiement américaine et britannique serait de toute manière souhaitable. La France est prête à prendre part à une telle rénovation monétaire internationale et espère voir la Communauté Economique Européenne y jouer le rôle qui lui revient. En attendant la France réserve sa liberté d'action à l'égard de toute disposition qui tendrait à retarder l'échange."

Un journaliste ayant demandé si la déclaration qui avait été lue ne constituait pas un "durcissement" de la position française, Monsieur Georges Gorse, Ministre de l'Information, a déclaré: "Je ne vois pas pourquoi vous parlez de durcissement. Il s'agit d'abord d'un rappel de la thèse qui a été exposée bien avant que la crise n'éclate. Ensuite, cette déclaration met l'accent sur la nécessité d'organiser le crédit international d'une manière telle qu'elle permette le développement des échanges internationaux que chacun souhaite".

Interrogé enfin sur la valeur de l'allusion faite à la Communauté Economique Européenne, alors que certains de ses membres paraissent avoir adopté un point de vue différent du point de vue français, Monsieur Gorse a répondu: "Peut-être est-ce précisément en fonction de ces hésitations qu'un tel appel est adressé à nos partenaires du Marché Commun, et à la solidarité de l'Europe".

La société General Motors du Canada accorde une indemnité de $400 à ses concessionnaires qui fournissent une voiture pour la formation des conducteurs dans les écoles.

Sts-Matyrs-Canadiens

Ligue des Femmes Catholiques

Le mardi soir 26 mars avait lieu une assemblée spéciale d'animation de groupes, pour la L.F.C. Parmi les sujets discutés furent: "Le rôle de la femme dans le monde d'aujourd'hui", "Le manque de communication entre parents et maîtres" et "Le manque de communication entre jeunes et adultes". Ce fut une soirée très intéressante et instructive.

Communiqués

L'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques aura lieu le mardi soir 9 avril, à 8 h. 30 à la salle paroissiale, pour approuver les rapports des comités ainsi que pour élire les officières pour l'année 19689. Un goûter spécial sera servi. Tous les membres sont cordialement invités.

La Ligue des Quilles Béliveau, de la paroisse des Sts-Martyrs Canadiens, tiendra un banquet le samedi 4 mai, à la salle des Canadiens de Naissance. Ce banquet sera suivi d'une soirée dansante. Pour se procurer des billets pour le banquet ou pour la soirée, appeler M. Pat Halpin, 256-3239.

Club Béliveau

L'assemblée annuelle du Club Béliveau eut lieu le 27 mars, à la salle paroissiale. M. l'abbé P. Raymond, curé, et 23 membres étaient présents.

Après la lecture du procès-verbal de l'assemblée annuelle et des rapports des comités, il y eut élection du nouvel exécutif qui donna les résultats suivants: président, M. Victor Morin; vice-président, M. Léo Leblanc; secrétaire, M. Paul Nantel; trésorier, M. Edgar Daigneault. Les présidents des différents comités sont: sports et jeunesse, M. Pat Halpin; activités catholiques, M. Robert Trudel; fonds, M. Léo Leblanc; travaux, M. Raymond Roy; recrutement et publicité, M. Gérald Bourrier; activités sociales, M. Gilbert Boissonneault; ancien président, M. Gilles Guyot.

Au cours de l'année 1967-68 furent organisées les activités suivantes: un pique-nique, un "corn roast", deux "concerts boucane", une soirée anniversaire de la paroisse, une soirée à l'occasion du départ de M. l'abbé Bélanger, un déjeuner-communion, un arbre de Noël pour les enfants des membres et un tournoi de golf. En plus, une Ligue de quilles se rencontre régulièrement.

Qu'est-ce que le Club Béliveau?

Le Club Béliveau est le club des hommes de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens, dont les buts sont: a) Rassembler les hommes de la paroisse afin de développer l'esprit paroissial. b) Christianiser le milieu par des contacts plus nombreux entre les catholiques de la paroisse. c) Aider, en autant que possible, la paroisse et le curé de la paroisse. Etre, en quelque sorte, le bras droit du curé dans tous les domaines, autant du côté spirituel que matériel, selon les capacités du club.

Tous les hommes de la paroisse sont encouragés à joindre le Club Béliveau. Pour plus de renseignements, appeler M. Gérald Bourrier: 256-6212.

Le saviez-vous?

Pour la première fois dans leur histoire, les grandes compagnies aériennes mondiales sont à court de pilotes et en réclament à cor et à cri. Air Canada, note Sélection du Reader's Digest de mars, doit compter aujourd'hui un millier de pilotes, contre 500 il y a cinq ans. Elle a pu les recruter en majeure partie parmi ceux qui quittent l'Aviation royale canadienne, mais cette source n'est pas inépuisable. Les lignes aériennes au Canada Pacifique, par exemple, ont dû se tourner vers l'étranger.

Des mots, de beaux mots...

(Suite de la deuxième page)

tion de "l'apathie de la fuite du temps" chez Ronsard, d'une jeunesse qui n'est malheureusement pas "indéterminée" (entendez: éternelle) et d'un but que (je cite) "nous nous sommes assumé". Concédons que "apathie", "indéterminée" et "assumer" sont des mots qui confèrent un certain rang à celui qui les prononce..."

Admettons, pour notre part, que les élèves des classes supérieures des écoles françaises ne sont pas les seuls à utiliser un tel charabia et, qu'aussi Québécois ou Canadiens que nous voulions être, selon l'"option" (Qu'on nous pardonne ce mot à la mode: Pour une fois qu'il est employé dans son sens exact et qu'il n'est pas question, comme dans certains programmes scolaires, d'"options obligatoires"!) de chacun, nous versons tous les jours dans les mêmes excès. Et, plus grave encore, ce ne sont pas les seuls étudiants qui, chez nous, utilisent ce langage! Des mots, de beaux mots, encore des mots... mais où sont les idées?

Y a-t-il une solution au problème? car problème il y a, on ne peut guère le nier! N'étant pas linguiste, ni professeur de français, je n'ose en proposer de trop précise. Mais il me semble que si le ministère des Affaires culturelles avait juridiction sur le ministère de l'Education, si le ministère de l'Education avait quelque autorité sur les professeurs et si ces derniers, surtout, pouvaient influencer quelque peu leurs élèves, on arriverait peut-être à une solution dans une génération ou deux! En attendant, réjouissons-nous: le "joual" est en perte de vitesse: vive le langage insignifiant! Et tant pis si on me catalogue parmi les incultes!

Mariette Thibault
(Prospectives '67, no 6)

Plus de 8,000 tubes fluorescents servent à éclairer les ateliers, à l'usine de la General Motors à Sainte-Thérèse-Ouest.



Le trophée de curling de la Chambre de Commerce de St-Boniface a été remporté par l'équipe des gérants des succursales de la Banque Royale à St-Boniface. Ci-dessus, de gauche à droite, M. Joseph Guay, maire de St-Boniface, MM. Bob Wilson (succursale Taché et Goulet), Wilf Seifert (succursale Main et Mountain), Dennis Gilmore (succursale boulevard Provencher) et Doug Ormiston (succursale Union Stock Yards). (Photo Perrin du Manitoba)

Chronique sportive

Les Canadiens devraient remporter la coupe Stanley encore une fois!

par Jacques LEMOYNE

Je ne prends pas beaucoup de risques en disant que les Canadiens devraient remporter la coupe Stanley une fois de plus. Partis de la dernière position à l'époque des fêtes, ils se sont rapidement hissés au premier rang et ils l'ont fait justement en triomphant des clubs qui leur avaient joué de sales tours l'an dernier. Chicago avait connu de très grands succès contre les hommes de Blake pour remporter le Championnat. Blake s'est employé à vaincre ce club régulièrement cette saison. Les Leafs avaient humilié les Canadiens au cours des éliminatoires, le Tricolore leur a servi de magistrales leçons cet hiver, couronnant la fête en éliminant les hommes de Punch Imlach. Les Canadiens ont remporté le championnat des deux ligues de façon définitive et très décisive. Ils nous paraissent en excellente condition physique et, s'ils se retrouvent au complet, ils pourront donner ce coup de patin qui est leur marque de commerce. Et quand les Canadiens patinent, ils en patinent "un coup" comme on dit.

Je l'ai écrit dernièrement et je le redis encore: les Canadiens vont gagner parce qu'ils ont une équipe jeune, encadrée par des vétérans qui, dans l'ensemble, apportent un meilleur équilibre au club que toute autre formation. Chicago a peut-être de meilleurs vétérans que les Canadiens, mais leurs jeunes ne valent pas ceux du Tricolore. Quand ce sont les jeunes qui dominent, les vieux ne sont plus de taille. Ce n'est pas trois lignes que les Canadiens envoient dans la mêlée, mais quatre. Ajoutez à cela une défensive versatile qui, sans être la meilleure, n'est certainement pas la plus faible, et les deux meilleurs gardiens de buts de la Ligue et vous comprendrez pourquoi, naturellement, on opte pour les joueurs de Toe Blake. Mais il y a beaucoup d'autres raisons bien entendu. En voici quelques-unes.

Traditions!

Le Canadien n'est pas invincible. On l'a vu l'hiver dernier alors que les petits vieux de Punch Imlach se sont moqués d'eux. Les Canadiens sont même portés au découragement quand ils ne peuvent prendre leur envol. Mais Toe Blake, qui est un instructeur rusé, a su quoi faire cette année pour remédier à cela. Il a placé des jeunes sur son alignement, des jeunes qui eux ne veulent pas lâcher et qui forcent les vétérans à se "surpasser" pour ne pas se faire damer le pion et pour ne pas mettre en jeu leur poste la saison prochaine. Mentalement, les Canadiens me paraissent plus prêts que l'an dernier à se lancer à la conquête de la coupe Stanley; j'ai l'impression que pour les vaincre il va falloir faire plus que marquer le premier but ou que revenir de l'arrière soudainement. Les gars de Blake patinent mieux que jamais, et si Harper et Harris reviennent au jeu, ils auront leur équipe au grand complet pour la série, et cela ce sera nouveau pour eux.

Plusieurs amateurs de hockey croient que Rogatien Vachon ne tiendra pas le coup sous la pression terrible que représente une courte série. Mais Vachon sera appuyé par Lorne Worsley qui vient de connaître sa saison la meilleure. On n'ignore pas que Worsley et Vachon ne sont pas de grands amis, Worsley sait bien que l'autre veut prendre sa place et il ne tient pas à la lui céder. Donc, chaque fois que l'un ou l'autre commence, c'est à celui qui donnera la meilleure performance. C'est cette émulation qui a permis à Worsley de prolonger sa carrière dans la Ligue Nationale, et c'est aussi ce qui a permis à Vachon d'apprendre si rapidement un métier aussi difficile qu'ingrat.

Toe Blake

Au début de la saison, et quand les choses se mirent à mal aller, bien des gens auraient voulu que Toe Blake garde son sourire! Il ne l'a pas fait n'étant pas de cette catégorie heureuse de gens que les malheurs exaltent. Blake souffre quand son club perd une partie et quand les Canadiens se sont retrouvés au dernier rang, il a été le seul à trouver cela amusant, au début. A mesure que les autres commençaient à ne pas trouver cela drôle eux non plus, l'humeur de Toe Blake devenait absolument mauvaise. Mais, une chose que j'ignorais et que certains de ses joueurs m'ont déclaré, c'est que même en colère Blake n'a jamais été injuste envers eux. Il a discuté des problèmes de l'équipe, mais quand il ne pouvait obtenir de victoires et qu'on lui demandait ensuite pourquoi, il devenait furieux et préférait ne pas parler aux gens plutôt que d'essayer de leur expliquer ce qu'il ne comprenait pas lui-même. Reconnaissons-le, la presse a été injuste envers Blake, mais c'est tout à son honneur, et à notre honte, de dire qu'il n'en a pas voulu à personne. "Je suis payé pour faire gagner le club et je ne le fais pas. Je les comprends", a-t-il confié à un ami qui lui demandait ce qu'il pensait de la situation.

Blake a résolu des problèmes difficiles cet hiver. Il a ouvert la voie à beaucoup de jeunes joueurs et a fait confiance à ses vétérans. Il a été récompensé par la victoire spectaculaire des siens et il serait certainement juste qu'on lui décernât le titre de meilleur instructeur de l'année. Non seulement parce qu'il est parti de la dernière place pour en arriver à la première, mais parce que jamais, en accomplissant ce difficile périple, il n'a tenté de diminuer le mérite de ses adversaires. Il a surtout fait porter ses louanges sur ses joueurs et Blake n'a jamais dit, comme il aurait pu le faire, que la victoire était sienne. Blake ne parle jamais des décisions qu'il prend et qui changent soudainement la trame d'une joute. Il parle de ses joueurs, de leurs exploits, de la résistance de l'adversaire, mais jamais de Blake.

A l'Arena de Winnipeg

Deux importantes parties de hockey auront lieu à l'Aréna de Winnipeg alors que les "Westfort Hurricanes", champions de Thunderbay, rencontreront l'équipe de St-James, pour le championnat junior.
La partie du vendredi 5 avril commencera à 8 h. et celle du dimanche 7 avril à 2 h. 30.

Canadian Pacific Investments augmente ses placements en 1967

MONTREAL — Le rapport annuel de Canadian Pacific Investments Limited pour l'année 1967 présente une augmentation du portefeuille des placements de la compagnie et un accroissement des placements de propriétés.

Canadian Pacific Investments est une compagnie de gestion qui possède des intérêts dans le pétrole, le gaz et autres minéraux, dans l'exploitation forestière, les biens immobiliers, les hôtels et les restaurants, et qui a un portefeuille de valeurs négociables. L'intérêt majoritaire dans la compagnie est détenu par le Canadien Pacifique.

Le rapport de CPI montre que le portefeuille des placements a augmenté de $56.5 millions pour atteindre $265 millions à la fin de l'année. Les actions ordinaires de compagnies dans lesquelles CPI ne possède pas de participation majoritaire se sont chiffrées à $202.3 millions, tandis que le reste a été investi dans des actions privilégiées, obligations et autres titres.

Le portefeuille total n'inclut pas l'intérêt de 52 pour cent de CPI dans Cominco Limited, lequel figure dans le rapport à $173.1 millions.

Le placement net dans les propriétés s'est accru de $34.7 millions en s'établissant à $194.7 millions à la fin de 1967. De cette augmentation, $15.3 millions avaient trait à l'exploitation du pétrole, du gaz et d'autres minéraux, $11.2 millions à l'immeuble, $5.9 millions à l'exploitation forestière et $2.3 millions aux hôtels.

L'exercice a été marqué par le rayonnement de l'exploitation pétrolière et gazière dans de nouvelles directions et par l'acquisition d'une participation dans Panarctic Oils Ltd., par des mesures prises pour étendre l'exploitation forestière, grâce à l'achat d'importantes propriétés forestières en Colombie-Britannique, et par l'expansion d'un bon nombre de projets commerciaux et industriels à travers le Canada.

Le rapport indique que la compagnie a connu une année de progrès en s'employant à consolider et à mettre en valeur ses diverses participations et qu'elle "prévoit que ses nombreux champs d'action prendront de l'expansion".

En 1967, le revenu net consolidé a été de $39.9 millions, par rapport à $42.0 millions en 1966. Des revenus moindres de Cominco Limited, causés par une diminution de prix du plomb et du zinc, sont le facteur principal de cette baisse.

Parlons correctement

Filler

Terme employé dans les industries du caoutchouc et des revêtements routiers. Définition: Substance finement divisée ajoutée à une matière bitumineuse pour lui donner une consistance convenable. Traduction proposée: Charge. Justification: Il a été envisagé d'employer le mot "filler" prononcé "fi-lair". Toutefois le mot n'est guère employé que par des spécialistes et semble ne présenter aucune utilité réelle. Il paraît pouvoir être avantageusement remplacé par le mot "charge".

N.D.L.R. — Le "Dictionnaire technique routier" donne également: "farine", matière finement pulvérulente ou diluant inerte, que l'on mélange aux liants bitumineux pour leur donner du corps. Les éléments impalpables sont dénommés "feurs". Aussi, matière minérale assez fine mélangée avec un agrégat, dans le but d'en réduire les vides.

Film

Définition: Un "film" est une mince couche d'une matière donnée, déposée sur un support, le dépôt et le support ayant des caractéristiques et des propriétés tout à fait différentes. Traduction proposée: "Film" — domaine de la photographie, du cinéma et de la lubrification; "Feuil" (masculin) — domaine des peintures et vernis. Justification: Le mot "feuil" a été ressuscité du vieux français par l' "Association française de normalisation", avec le sens suivant: Mince épaisseur de matière homogène ou non, appliquée volontairement sur la surface d'un objet et y adhérant aussi fortement que possible.

Film Forming

Terme chimie. Définition: Propriété certains composés chimiques, des amines, qui forment, d certaines conditions, à la rface des métaux une couch monomoléculaire assez adhente, protégeant ainsi le m sous-jacent de toute corsion. Traduction proposée: Fllogène.

Finish

Terme de dustrie des textiles à base e verre. Définition: 1) Ce m désigne le traitement desti à assurer la cohésion ent les matières plastiques et l fibres de verre qui forment l'mature de l'ensemble. C'est traitement de "finition". 2) désigne également les prouits chimiques qui servent c lien entre le verre et les réines plastiques. Traduction prposée: Finissage, dans le pretier cs. Apprêt, dans le second as.

Fogging, Fogger

Termes emploés par l'industrie du gaz et encosétologie. Définitions: "Fogin" — action de créer un rouillard en pulvérisant finement un liquide; "Fogger" — appareil utilisé pour créer ce bouillard. Traductions proposées: Brumisage, au lieu de "fogging; brumiseur, au lieu d "fogger"; brumiser, au lieu de faire du "fogging".

L'Assurance-chômage

Pourquoi le bureau d'Assurance-chômage a-t-il refusé de me verser des prestations?

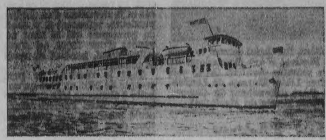
Q. — "J'ai présenté une demande de prestations après avoir été forcé de quitter mon emploi. Ayant perdu ma maison, j'ai dû aller m'installer à 25 milles de l'endroit où je travaillais. Je n'ai pas d'automobile et il n'existe pas d'autres moyens de transport. Je suis toujours sans travail, mais le bureau de la CAC refuse de me verser des prestations. Pourquoi?"

Nous avons examiné votre cas. Bien que la Loi dise qu'une personne peut être exclue du bénéfice des prestations pendant une période maximum de six semaines, si elle a quitté son emploi sans motif valable, le fonctionnaire de l'assurance a jugé que cette règle ne s'appliquait pas à votre cas. Toutefois, alors que vous ne gagniez que $1.48 l'heure dans votre dernier emploi de couseuse, vous exigez $1.98 l'heure depuis que vous avez déménagé et vous êtes inscrite en vue d'un emploi. Pour avoir droit aux prestations d'assurance-chômage, il faut être disponible pour un emploi convenable et il a été décidé que, eu égard au taux de rémunération que vous exigez, vous ne remplissiez pas cette condition. Dans les circonstances, vous avez été exclue du bénéfice des prestations pour une période indéterminée.

Q. — "On m'a dit que je dois envoyer ma déclaration de chômage au bureau local de la CAC par la poste. Quand dois-je l'envoyer?"

Votre déclaration de chômage porte sur une période de deux semaines consécutives. Chaque semaine commence le dimanche et se termine le samedi. Il ne faut pas remplir votre formule de déclaration de chômage ni la poster avant le dernier jour de la période de deux semaines en cause.

Note — Si vous avez d'autres questions auxquelles vous aimeriez qu'on réponde, adressez-les au Service d'Information, Commission d'Assurance-chômage, Immeuble Vanier, 222, rue Nepean, Ottawa, Ont.



Un nouveau bateau de croisière et de commerce voguera avant longtemps sur les eaux du lac Winnipeg. C'est ce que vient d'annoncer la Lake Winnipeg Navigation Ltd. qui construira ce bateau de luxe pour le transport de passagers et de marchandises. Ce bateau, de construction en acier et complètement isolé, desservira, pendant la belle son, tous les ports situés sur ce lac. L'hiver venu, soit du 1er novembre au 31 mars, il sera installé dans une cale spéciale à Winnipeg où, selon des arrangements déjà complétés avec un grand hôtel de la ville, il servira de facilités supplémentaires à celle-ci. Ce bateau sera muni de l'équipement le plus moderne; de construction complètement ignifuge, il aura une capacité de 100 tonnes de marchandises, dont 20 tonnes réfrigérées. Il accommodera 182 voyageurs réguliers et 450 passagers de croisière. Le Département de l'Industrie et du Commerce du Manitoba, le Département du Tourisme du Manitoba et le Manitoba Golden Boy approuvent ce projet.

Jubilé de diamant du MTS

Le Manitoba Telephone System marque cette année son jubilé de diamant. En effet, c'est le 15 janvier 1908 que le gouvernement provincial achetait les intérêts de la compagnie Bell Telephone au Manitoba. Depuis cette date, le MTS fournit un réseau de communication d'excellente qualité, l'étendant jusque dans les parties les plus isolées de son territoire.

En soixante ans, le nombre des appareils téléphoniques en usage est passé de 14,000 à plus de 380,000 aujourd'hui. Le nombre des employés a augmenté de 700 à 4,000 et la valeur totale du MTS a monté de $3,3 millions au début à sa valeur actuelle de $217 millions.

"Notre objectif a toujours été clair", de dire M. J. F. Mills, président du conseil et gérant du système. "C'est de fournir à tous les Manitobains le meilleur service de communication au plus bas prix possible. Quand nous envisageons les complexités des communications de l'âge spécial, nous désirons assurer le peuple manitobain que notre but demeurera le même dans les années à venir."

L'eau douce est chère

Construite sur une île artificielle de treize hectares et demi, une gigantesque centrale de dessalement de l'eau de mer fournira de l'eau douce à 750,000 habitants de la Californie du Sud. En même temps, l'installation produira du courant électrique dont la puissance sera de 1,800 mille watts. L'ensemble de ce projet coûtera 500 millions de dollars. Si cette expérience est satisfaisante, d'autres centrales de dessalement de l'eau de mer seront édifiées sur les côtes californiennes où la disette d'eau est parfois d'une inquiétante sévérité.

Billet du jeudi

Celle qui fut la plus grande: Marie Noël

Quelques années avant sa mort en 1933, la comtesse Anna de Noailles disait sans hésiter:

"La plus grande poétesse de notre temps, ce n'est pas moi, c'est Marie Noël."

Celle-ci nous quitte à son tour, à l'âge de 84 ans, dans cette vieille ville d'Auxerre où elle naquit, et qu'elle ne quitta jamais.

Son oeuvre se résume à une douzaine d'ouvrages, dont les mieux venus sont peut-être ses recueils de poèmes: **Les Chansons et les heures, Chants de la Merci, Chants et psaumes d'automne, L'Ame en peine.**

Elle avait près de quarante ans à la parution du premier, et elle se serait évanouie d'horreur, à ce qu'on raconte, en voyant un exemplaire.

Elle était malade, se mourant d'une typhoïde ou à peu près, quand quelqu'un de ses familiers découvrit dans un tiroir les vers des **Chansons et des heures**, que l'auteur ne montrait à personne, dont elle ne parlait pas, qui n'étaient pas destinés à la publication.

On les fit imprimer en cachette, pour lui causer une surprise à sa guérison, et c'est alors qu'elle perdit connaissance, n'en croyant ses yeux ni ses oreilles, comme stupéfaite qu'on eût ainsi étalé en public son intimité.

En commettant à son endroit une indiscrétion, on donnait une remarquable artiste à la France et au monde.

Elle-même, qui était modestie et timidité, n'aurait jamais osé soumettre ses vers à un éditeur.

• • •

Née Marie Rouget, elle était fille du professeur Louis Rouget, qui enseignait la philosophie au lycée des garçons d'Auxerre, l'histoire de l'art au lycée des jeunes filles.

Quand Marie commença d'écrire et lui montra ses premiers essais, celui-ci ne l'encouragea point à continuer, qualifiant ses poèmes de **songe-creux.**

La traitant de brodeuse et de visionnaire, il essaya de l'orienter vers des soucis d'ordre pratique, selon sa nature à lui — non la sienne.

Elle persévéra dans la voie choisie, atteignit aux sommets, se prouvant à elle-même, un peu de celui-ci, que le père avait donné à sa fille une excellente formation, lui enseignant les classiques, jusqu'aux écrivains grecs, et l'initiant aux choses de l'art.

Il lui permit aussi d'apprendre la musique, au point qu'elle savait par coeur des auteurs aussi difficiles que Beethoven.

Il faut ajouter, à sa décharge, jusqu'à quel point son père s'était trompé à son sujet.

A ce régime, elle eût tôt fait d'acquérir un goût subtil et sûr, dont elle ne se départit jamais.

Ce qui lui permit d'atteindre avec le temps à cette simplicité si naturelle qu'elle paraît facile, mais ne l'est pas.

Marie Noël aura été l'un des sommets de la poésie de son temps, et elle vivra plus longtemps que d'autres, mieux connus qu'elle de leur vivant.

• • •

Marie Noël, qui ne rechercha jamais les honneurs, les eut tous.

Le témoignage que lui rendit en 1933 la comtesse de Noailles était juste et mérité, ce que l'on finit par reconnaître dans le monde officiel.

En 1955, le grand prix des poètes français lui était décerné.

On reconnut sa valeur jusqu'aux Etats-Unis, pays réaliste et pratique s'il en est, où le monde des lettres la porta aux nues.

J'ai sous les yeux une étude de Mlle Christina Crane, de Colorado Springs au Colorado, qui présente quatre de ses ouvrages en prose dans la revue **Renascence**, en 1957.

En 1962, l'Académie française lui remettait son grand prix de poésie.

Elle recevait la même année le grand prix de poésie de la Société des Gens de Lettres et le prix Leconte de Nouy, qui est franco-américain.

Même si elle ne l'obtint pas, il fut question d'elle à plusieurs reprises pour le prix Nobel de littérature.

Marie Noël écrivit un jour: "Ce sont la religion, la musique, les pauvres gens, la maladie aussi, qui m'ont appris les trois quarts de ce que je sais, pas grand-chose".

Elle tient dans ces quelques mots.

Elle est simple et elle croit, elle est humaine, elle est l'amour, non point celui qui prend et reçoit, mais celui qui donne et se donne.

L'Illettré

C'est en 1959 que le port obligatoire de lunettes de sécurité a été imposé dans toutes les usines de la société General Motors du Canada.

ST-BONIFACE — CKSB — ST-BONIFACE

De lundi au vendredi

6.25—Ouverture
6.30—Réveille-matin
6.40—Nouvelles-éclairs
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal
7.09—Chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.20—Réveille-matin
7.30—Nouvelles et sports
7.35—Réveille-matin
7.55—Nouvelles
8.00—Réveille-matin
8.15—Chez Miville
9.00—Nouvelles
9.10—De tout et de rien
10.00—Nouvelles
10.05—Le dire, c'est mieux
10.30—Joyeux Troubadours
11.00—Nouvelles
11.05—Divertissement
11.16—Les visages de l'amour
11.30—Présent
12.00—Radio Journal
12.15—Rendez-vous
1.00—Nouvelles, prévisions du temps et condition des routes
1.16—Rendez-vous; Marché aux bestiaux
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Place aux femmes
2.30—Fémina
2.45—Un homme vous écoute
3.00—Nouvelles
3.05—Un souhait, une chanson
4.00—Pause café
4.31—Présent
5.00—Nouvelels, commentaires et sports
5.30—Tous les garçons les filles (5 h. 30 à 7 h.)
6.00—Nouvelles
6.30—Chronique des sports
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet Mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage

LUNDI

7.30—Concert populaire
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

MARDI

7.30—Orchestre symphonique
8.30—Les affaires de l'Etat ou Vedettes
8.45—Le talon d'Eve
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Chefs-d'oeuvre de la musique
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

MERCREDI

7.30—Musique du bon vieux temps
8.30—Variétés
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Amérique latine
10.00—Concert du mercredi
11.30—La cybernétique et nous
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

JEUDI

7.30—Orchestre symphonique
8.30—Studio d'essai
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Programme allemand
10.15—Un quart d'heure avec
10.30—Deux villes, une musique
11.30—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

VENDREDI

7.30—Chronique de France
7.35—Interviews et reportages
8.00—Panorama de la musique
9.00—Trente minutes d'information
9.30—Loge à l'opéra
10.00—Jazz en liberté
11.00—Concert léger
12.00—Nouvelles
12.08—Pensée du soir et fermeture

SAMEDI

6.25—Ouverture
6.30—Radio-Samedi
6.40—Nouvelles-éclairs
6.43—Radio Samedi
6.54—Nouvelles et sports
7.00—Radio Journal et chronique des sports
7.15—Petit train du bonheur
7.30—Nouvelles et sports
7.35—Radio Samedi
8.00—Radio Journal
8.05—Radio Samedi
8.25—Nouvelles
8.30—Au temps du 78
9.00—Nouvelles et prévisions de temps
9.05—Radio Samedi
10.00—Nouvelles
10.05—Radio Samedi
11.00—Nouvelles
11.05—Radio Samedi
12.00—Radio Journal
12.15—Chronique sportive
12.20—Radio Samedi
12.30—Causerie Vers Demain
12.45—Radio Samedi
1.00—Nouvelles, prévisions du temps, condition des routes
1.15—Radio Samedi
1.25—Nouvelles agricoles
1.30—Radio Samedi
2.00—Nouvelles
3.00—Nouvelles
5.00—Radio Journal
5.10—Coulisses de l'actualité
5.30—Radio Samedi
6.00—Nouvelles
6.05—Radio Samedi
6.30—Nouvelles du sport
7.00—Nouvelles
7.05—Carnet mondain et Avis de décès
7.15—Témoignage
7.30—La parole est d'or
8.00—Salut les copains
9.00—Radio Journal et Le monde en marche
9.30—J'ai tant dansé
10.30—Visite aux chansonniers
11.00—Danses et cadences
11.55—Recueillement
12.00—Nouvelles
12.08—Fermeture

DIMANCHE

7.50—Ouverture
7.55—Méditation
8.00—Radio Journal
8.05—Bonjour dimanche
8.45—Vie croissante locales
9.00—Nouvelles
9.05—Bonjour dimanche
9.30—Match intercités
10.00—Nouvelles
10.05—Pour nos malades
11.00—Pères Blancs
11.05—Concert du dimanche
12.00—Radio Journal
12.10—Chronique des sports
12.15—Musique légère
12.25—Nouvelles
12.30—Nos nations au micro
6.00—Sérénade
6.20—Carnet mondain et avis de décès
6.25—Nouvelles
6.30—Bel Canto
7.30—Cabaret du soir qui penche
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Cabaret du soir qui penche
11.00—L'autre rive
11.30—Symphonie du soir
12.00—Nouvelles
12.05—Pensée du soir et fermeture

Under "The Health Services Act" and "The Municipal Act"

1. Notice is hereby given that:
   By-law No. 42 of the Village of Notre Dame de Lourdes
   By-law No. 1155 of the Rural Municipality of Lorne
   By-law No. 1740 of the Rural Municipality of South Norfolk

   have received their first reading by the respective Councils of the said Municipalities, and will at the time and places hereinafter mentioned be submitted to a vote of the resident ratepayers of the said respective Municipalities entitled to vote thereon, residing within the limits of Notre Dame Medical Nursing Unit District No. 19B as hereinafter described.
2. The purpose of the above mentioned By-laws is to authorize the expansion and renovation of hospital facilities at Notre Dame and to approve and ratify the Supplementary Scheme relating thereto as prepared by the Governing Board and to provide for payment to the Board by each of the said Municipalities of its proportionate share of the costs incidental to such Supplementary Scheme; which said Supplementary Scheme has been duly approved by the Minister of Health, and is substantially in the words and terms following, namely:
   - (a) THAT the existing hospital be expanded and renovated to provide the following facilities in accordance with plans filed with the Manitoba Hospital Commission:
     - (a) an increase in capacity to 10 rated beds by adding 2 patient beds;
     - (b) an emergency room;
     - (c) improved surgical-obstetrical facilities;
     - (d) an improved nursery;
     - (e) enlarged and improved diagnostic services and out-patient areas;
     - (f) improved dietary and staff amenities; and
     - (g) all essential works and facilities.
   - (b) THAT the cost of establishing the expanded hospital facilities be estimated at $104,000.00; including the cost of new furnishings and equipment; that the grants of the Federal and Provincial Governments be estimated to provide $30,000.00; that the funds available in the Capital Fund Bank Account will provide $4,000.00; and the MAXIMUM CAPITAL LIABILITY OF THE DISTRICT SHALL BE $70,000.00.
   - (c) THAT the Board shall procure the $70,000.00, mentioned in paragraph (b) by the sale of Debentures; such Debentures shall be issued serially, and shall mature, as to principal, over a period not greater than 15 years from the date of issue, as follows:
     - (i) $5,000.00 per year for the first 10 years, and
     - (ii) $4,000.00 per year for the remaining 5 years.
   - (d) THAT notwithstanding the provisions of paragraph (c) above and paragraph (e) below, where the time between the date of issue of the said Debentures and the date of the first payment thereon is more or less than one year, the first payment shall be so adjusted as to reflect the increase or decrease of interest thereby effected, and such adjustment shall be prorated as provided in paragraph (e).
   - (e) THAT the Maximum Capital Liability shall be apportioned on the District so that:
     - (i) 15% of the liability shall be assigned to the Village of Notre Dame de Lourdes in the first instance, and
     - (ii) the remaining 85% of the liability shall be assigned to the included areas in the ratio of their equalized assessments as they pertain in each year during the term of the Debentures.
   - (f) THAT in each year during the term of the Debentures the amount to be apportioned to and levied in the included areas on account of that portion of the capital liability proposed to be repaid during that year, shall be subject to reduction or extinguishment in accordance with Section 55A of the Act, by application of monies received from The Manitoba Hospital Commission on account of depreciation and rebate of interest.
   - (g) THAT the annual expenditure incident to the operation and maintenance of the hospital shall be estimated at $76,000.00 and the income incident thereto at $76,000.00.
   - (h) THAT any expenditure not approved by the Manitoba Hospital Commission in any year shall be deemed to be a deficit in that year and shall be apportioned among the included municipalities in accordance with the ratio of equalized assessments during the year in which the deficit occurs.
3. That for the purpose of meeting the Board's annual liability on account of repayment of capital expenditure and interest thereon, and the estimated expenditure for the maintenance and operation of the Notre Dame Medical Nursing Unit (less the revenue, if any therefrom), there be levied annually as a special Rate a Hospital Tax, from all the lands and property within the said District, taxes so collected to be paid to the Board to be applied, firstly: In payment of the principal and interest charges on capital expenditures outstanding from time to time; and, secondly, towards payment of the maintenance and operation of the Notre Dame Medical Nursing Unit, other than payment and interest on capital expenditures, as hereinbefore provided.
4. The said proposed By-laws are also to authorize the Board to borrow from time to time such sums as the Board deems necessary to meet the expenditure of the District until such time as the taxes for the then current year are received; the amounts so borrowed to be a charge upon the taxes due to the District; to authorize the said Board to issue Debentures to secure the principal borrowed and interest thereon (said Debentures to form a lien and charge against all property owned by the Board and all taxes levied in the District for the payment thereof); and are also to authorize the respective Municipalities, for the purpose of meeting their liabilities to the Board for their apportioned share of the annual contributions for the purpose of repayment of the sum of $70,000.00 and for the payment of interest thereon an dthe maintenance and operation of the Notre Dame Medical Nursing Unit District No. 19B to levy and collect annually for a period of fifteen years as a special rate a Hospital Tax from all the land and property in each Municipality within the said Medical Nursing Unit District.

5. (a) The vote of the ratepayers entitled to vote on the scheme and on the respective By-laws ratifying and confirming same shall be taken for and against the said proposed By-laws on Tuesday, the Sixteenth day of April, A.D. 1968, between the hours of Nine o'clock in the forenoon and Six o'clock in the afternoon, on the said day.

5. (b) On the Eleventh day of April, A.D. 1968, the Reeves and Mayors of the respective Municipalities will attend at their respective Municipal Offices, between the hours of One o'clock in the afternoon and four o'clock P.M., for purpose, if requested, of appointing persons to attend at the polling places and at the final summing up of the votes on behalf of the persons interested in promoting or opposing the respective By-laws.

5. (c) The clerks of the respective Municipalities will attend at their respective Municipal Offices, at the hour of Ten o'clock in the forenoon on Wednesday, the Seventeenth day of April, A.D. 1968, to sum up the number of votes for and against the said By-laws.

6. The original By-laws and copies of the Scheme are filed in the respective Municipal Offices and may be examined by interested parties at all reasonable hours before the vote thereon is taken.

A. E. Fortier,
Secretary-Treasurer, R.M. of Lorne.
D. M. Darling, Secretary-Treasurer,
R.M. of South Norfolk.
Alain Durand, Secretary-Treasurer,
Village of Notre Dame de Lourdes.

7. The vote shall be held and taken at the following described polling subdivisions:

The Rural Municipality of Lorne

Polling Subdivision No. 1: Comprising the subdivided areas of the unincorporated Village District of Altamont together with Sections 4 to 9, 16 to 21, 28 to 33, all inclusive, in Township 5 Range 8 W.P.M. with Polling Place in the U.V.D. of Altamont, Manitoba, Orange Hall.

Polling Subdivision No. 2: Comprising Sections 1 to 3, 10 to 15, 22 to 27, 34 to 36, all inclusive, in Township 5 Range 9 W.P.M. with Polling Place in the hamlet of Saint Leon, Manitoba, School Hall.

Polling Subdivision No. 3: Comprising Sections 4 to 9, 16 to 21, 28 to 33, all inclusive, in Township 6 Range 8 W.P.M.; Sections 1 to 3, 10 to 12, 13 to 36, all inclusive, in Township 6 Range 9 W.P.M.; Sections 25, 26, 35 and 36 in Township 6 Range 10 W.P.M.; all subdivided areas within the hamlet of Cardinal; with Polling Place in the Parish Hall in the Village of Notre Dame de Lourdes, Manitoba.

The Village of Notre Dame de Lourdes

Polling Subdivision No. 1: Comprising all the area contained within the legally defined limits of the Village of Notre Dame de Lourdes with Polling Place in the Parish Hall in the Village of Notre Dame de Lourdes, Manitoba.

The Rural Municipality of South Norfolk

Polling Subdivision No. 1: Comprising all the area of the Rural Municipality of South Norfolk contained within the Boundaries of the Notre Dame Medical Nursing Unit District No. 19B, with Polling Place in the Parish Hall in the Village of Notre Dame de Lourdes, Manitoba.

Selon la "Loi des Services de la Santé" et la "Loi municipale"

1. Avis est donné par les présentes que:
   Le règlement no 42 du Village de Notre-Dame-de-Lourdes
   Le règlement no 1155 de la Municipalité rurale de Lorne
   Le règlement no 1740 de la Municipalité rurale de South Norfolk

   ont eu leur première lecture devant les conseils respectifs desdites municipalités, et seront soumis au vote des contribuables résidents, desdites municipalités respectives, à l'heure et aux endroits ci-après mentionnés, ces résidents ayant droit de voter sur lesdits règlements et résidant dans les limites de l'Unité médicale sanitaire de Notre-Dame, district no 19B tel que décrit ci-après.
2. Le but des règlements ci-haut mentionnés est d'autoriser l'expansion et la rénovation des facilités hospitalières à Notre-Dame et d'approuver et sanctionner un projet supplémentaire s'y rapportant et préparer par le Bureau de direction et d'assurer le paiement au Bureau par chacune des municapilités, de sa part proportionnée des frais encourrus pour ce projet supplémentaire; lequel projet supplémentaire fut approuvé par le ministre de la Santé, et qui est substantiellement tel que décrit ci-bas, soit:
   - (a) QUE l'hôpital existant soit agrandi et rénové afin d'acquérir les facilités suivantes selon les plans déposés aux bureaux de la Commission des hôpitaux du Manitoba:
     - (a) une augmentation du nombre des lits, portant leur nombre à 10 lits classifiés en ajoutant 2 lits pour patients;
     - (b) une salle pour soins d'urgence;
     - (c) des facilités améliorées pour la chirurgie et l'obstétrique;
     - (d) une pouponnière améliorée;
     - (e) des services élargis et améliorés pour la diagnostique et de dispensaire;
     - (f) des facilités améliorées et modernes pour la cuisine de diète et le personnel; et
     - (g) tous les mécanismes et facilités essentiels.
   - (b) QUE le coût de l'expansion des facilités de l'hôpital soit estimé à $104,000.00, y compris le coût de nouveaux ameublement et équipement; que les octrois des gouvernements Fédéral et Provincial soient estimés en vue de fournir $30,000.00; que les argents au compte capital de banque fourniront $4,000.00 et que la dette-capital maximum du District sera de $70,000.00.
   - (c) QUE le bureau de direction obtiendra le $70,000.00 mentionné au paragraphe (b) par la vente de débentures; lesquelles débentures seront émises en séries qui écherront, quant au principal, sur une période ne dépassant pas 15 ans de la date de l'émission, comme suit:
     - (i) $5,000.00 par année pour les premières 10 années, et
     - (ii) $4,000.00 par année pour les 5 dernières années.
   - (d) QUE nonobstant les provisions du paragraphe (c) ci-haut et le paragraphe (e) ci-bas, là où le temps de la date d'émission de ladite débenture et la date du premier paiement est de plus ou moins que d'un an, le premier paiement soit ajusté de telle façon qu'il reflète l'augmentation ou la diminution de l'intérêt selon le cas et cet ajustement sera fait au prorata selon le paragraphe (e).
   - (e) QUE la Dette-Capital Maximum soit répartie sur le district afin que
     - (i) 15% de la dette soit affecté au Village de Notre-Dame-de-Lourdes dans le premier cas, et
     - (ii) le 85% de la dette qui reste soit affecté aux régions incluses en proportion à leurs évaluations régularisées telles qu'elles s'appliquent en chaque année du terme des débentures.
   - (f) QUE pendant chaque année de la durée des débentures la somme affectée à et à être taxée dans les régions incluses sur le compte de cette partie de la dette-capital qu'on doit payé pendant l'année en cours soit passible à la réduction ou à l'amortissement selon l'article 55A de la Loi, en utilisant les argents reçus de la Commission des hôpitaux du Manitoba comme dépréciation, et rabais d'intérêts.
   - (g) QUE le coût annuel de l'exploitation et de l'entretien de l'hôpital soit estimé à $76,000.00 et que son revenu à $76,000.00.
   - (h) QUE toute dépense non-approuvée par la Commission des hôpitaux du Manitoba soit considérée comme un déficit pour cette année là et soit divisée parmi les municipalités, selon la peréquation des estimations de ladite année.
3. Que dans le but de payer la dette annuelle de la Commission pour amortir la dépense-capitale et ses intérêts, ainsi que le coût de l'administration et de l'entretien de l'Unité médical-sanitaire Notre-Dame (moins son revenu, s'il y en a), on prélève annuellement à un taux spécial, une Taxe pour l'hôpital, sur tous les terrains et propriétés dudit district, cette taxe devant être payée au bureau de direction et appliquée, premièrement, au paiement du principal et des intérêts sur les dépenses-capitales en cours, de temps en temps; et, deuxièmement, au paiement du maintien et de l'administration de l'Unité médical-sanitaire Notre-Dame, autre que les paiements et intérêts sur les dépenses-capitales déjà mentionnées ci-haut.
4. Lesdits articles autorisent aussi le Bureau de Direction à emprunter de temps à autre les sommes que le Bureau de Direction juge nécessaires pour payer les dépenses du District jusqu'à ce que les taxes pour l'année courante soient perçues; les montants ainsi empruntés constituant une dette sur les taxes dues au District; autorise ledit Bureau de Direction à émettre des débentures afin de protéger le principal emprunté et les intérêts qui en résultent (ces débentures devenant un droit hypothécaire sur toutes les propriétés que possède le Bureau de Direction et toutes les taxes perçues dans le district pour leur remboursement); et autorise aussi les municipalités respectives, dans le but de rencontrer leurs obligations envers le Bureau de Direction pour leur part du remboursement de la somme de $70,000.00 et pour le paiement de l'intérêt sur cette somme et l'entretien et l'administration de l'Unité médicale-sanitaire Notre-Dame no 19B, de prélever et collecter, pendant une période de quinze ans, à un taux spécial, une taxe pour l'hôpital sur tous les terrains et propriétés de chaque municipalité du district de l'Unité médicale-sanitaire Notre-Dame.

5. (a) Le jour de votation, pour les contribuables qui ont droit de vote sur ce projet et sur les règlements respectifs qui les ratifient et les confirment, sera le mardi seize avril 1968, entre neuf heures du matin et six heures du soir.

5. (b) Le onze avril 1968 les Préfets et Maires des municipalités respectives seront à leurs bureaux municipaux respectifs, entre une heure et 4 heures de l'après-midi, dans le but, si on le leur demande, de nommer des personnes qui se rendraient aux bureaux de scrutin et au dépouillement des bulletins de scrutin pour représenter les personnes en faveur et celles qui seraient contre les règlements respectifs.

5. (c) Les Secrétaires des municipalités respectives se rendront à leurs bureaux municipaux respectifs à dix heures de l'avant-midi, le mercredi dix-sept avril 1968, pour faire le compte des votes pour ou contre les règlements.

6. Les parties intéressées peuvent examiner les originaux des règlements et les copies du projet aux bureaux des municipalités respectives pendant les heures ordinaires de bureau.

A. E. Fortier, sec.-trés., M.R. de Lorne.
D. M. Darling, sec.-trés.,
M.R. de South Norfolk.
Alain Durand, sec.-trés.,
Village de Notre-Dame-de-Lourdes.

7. Le vote aura lieu aux bureaux de scrutin suivants:

La Municipalité Rurale de Lorne

Subdivision de scrutin no 1: Comprenant les parties subdivisées du village non-incorporé d'Altamont ainsi que les Sections 4 à 9, 16 à 21, 28 à 33, entièrement incluses, dans le Township 5 Range 8 W.P.M. avec bureau de scrutin à la salle Orange du village U.V.D. d'Altamont.

Subdivision de scrutin no 2: Comprenant les Sections 1 à 3, 10 à 15, 22 à 27, 34 à 36, entièrement incluses, dans le Township 5 Range 9 W.P.M. avec bureau de scrutin dans le hameau de St-Léon, à la salle de l'école.

Subdivision de scrutin no 3: Comprenant les Sections 4 à 9, 16 à 21, 28 à 33, entièrement incluses, dans le Township 6 Range 8 W.P.M.; les Sections 1 à 3, 10 à 12, 13 à 36, en entier, dans le Township 6 Range 9 W.P.M.; les Sections 25, 26, 35 et 36, dans le Township 6 Range 10 W.P.M.; toutes les régions subdivisées dans le hameau de Cardinal; le bureau de scrutin sera dans la salle paroissiale du village de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

Le Village de Notre-Dame-de-Lourdes

Subdivision de scrutin no 1: Comprenant tout le territoire contenu dans les limites établis légalement du village de Notre-Dame-de-Lourdes avec bureau de scrutin à la salle paroissiale dudit village.

La Municipalité Rurale de South Norfolk

Subdivision de scrutin no 1: Comprenant toute la région de la municipalité rurale de South Norfolk contenue dans les limites de l'Unité médicale-sanitaire de Notre-Dame-de-Lourdes, district no 19B, avec bureau de scrutin à la salle paroissiale de Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba.

Jubilé d'or de deux religieuses célébré à Sainte-Amélie

STE-AMELIE — Le 23 mars marquait la célébration du 50e anniversaire de profession de la Rév. Sr M.-Ida-de-Jésus, M.O., supérieure du couvent du St-Rosaire et principale de l'école de Ste-Amélie, et de sa soeur, Soeur Léonard-de-Port-Maurice, M.O., missionnaire à Duck Bay.

En l'église de Ste-Amélie, une messe fut concélébrée par M. l'abbé A. Gervais, curé, avec les RR. PP. M. de Bretagne, O.M.I., curé de Duck Bay, V. Bilodeau, O.M.I., supérieur et missionnaire à Camperville, et L. Aubin, O.M.I., curé de Ste-Rose-du-Lac, et M. l'abbé R. Lavoie, curé de Laurier, aux intentions des jubilaires.

Dans la nef, en plus d'un nombre imposant de paroissiens, on remarquait le R. P. Godbout, O.M.I., aumônier de l'hôpital de Ste-Rose, le R. P. E. Dorge, O.M.I., missionnaire, et le R. F. S. Ogrodenick, O.M.I., professeur à Camperville. La supérieure générale des religieuses Oblates, la Très Rév. Mère Jeanne d'Arc, de St-Boniface, voulut honorer les jubilaires de sa présence. L'accompagnaient: la Rév. Sr Paul-de-la-Croix, conseillère générale et supérieure de la Maison-mère à St-Boniface, la Rév. Sr Marie-des-Oliviers, économe générale, et quelques autres religieuses. Une quarantaine de religieuses Oblates, de Camperville, de Duck Bay et du Christ-Roi, s'unissaient aux religieuses de St-Boniface et de Ste-Amélie pour célébrer dans la joie ce double jubilé.

L'homélie de circonstance fut donnée par M. l'abbé Gervais, qui souligna le joyeux événement en termes délicats et appropriés. Les jubilaires communièrent au pied de l'autel sous les deux espèces. Quelques membres de la chorale de la paroisse s'unirent à celle des religieuses pour rendre grâce à Dieu par de magnifiques psaumes et le chant de la messe du R. P. Jules Martel.

Au banquet, le toast aux jubilaires fut porté par le Père Aubin et M. l'abbé Gervais, qui adressèrent aussi des paroles pleines d'humour qui surent égayer l'assistance. Les jubilaires remercièrent en termes appropriés.

La veille du jubilé, une séance fut donnée à l'école St-Vincent de Paul par les élèves, sous la direction de Soeur M.-de-Lourdes. Tous, petits et grands, rendirent très bien leur rôle et reçurent de chauds applaudissements de la nombreuse assistance.

Le dimanche 24 mars, de 2 h. 30 à 4 h. 30 p.m., une réception en l'honneur des jubilaires eut lieu au couvent. Des présentations furent faites par Mme G. Vandenbosch, au nom des membres de la Ligue des Femmes Catholiques et des paroissiens, et par Ronald Vandenbosch, président du Club des jeunes. M. le curé, qui rehaussait la réception de sa présence, sut aussi y mettre de l'entrain et de la gaieté.

Les religieuses désirent remercier cordialement tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à faire de cette double fête jubilaire un si beau succès.

Çà et là

Prompt rétablissement à Mme W. Zastre, patiente à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac pendant une semaine, et à M. Fred Pinette, hospitalisé au même endroit depuis le 31 mars.

Bonne chance à M. et Mme René Denis et leurs enfants, qui sont allés demeurer à Calgary où M. Denis travaille.

M. et Mme Gilbert Bilous et leur famille, de Winnipeg, étaient en visite chez M. et Mme J. Leperre, dernièrement.

Ste-Agathe

Rallye du Manitoba français

Le mardi soir 23 mars, MM. Roland Marcoux, Origène Fillion, Hubert Gauthier et Jean Allard et Mme J. Hébert, de St-Malo, se rendaient à Ste-Agathe pour l'organisation du Rallye du Manitoba français. Le groupe présent a coopéré de façon efficace aux directives données. Après réflexion sur nos besoins actuels, nos faiblesses, nos possibilités en tant que Canadiens français, les idées réunies ont été notées. C'est sur les idées de ce groupe et des autres groupes venant d'un peu partout que sera basé le travail des délégués qui iront au Rallye de juin. En s'unissant pour une étude approfondie et une saine discussion, on aura la chance de s'entraider les uns les autres pour résoudre les problèmes communs.

Les trois délégués élus pour le district de Ste-Agathe sont MM. Lucien St-Vincent et Aimé Delaquis et Mme Adélard Labelle. Ils seront aidés de plusieurs autres personnes et appuyés par un grand nombre.

Çà et là

Soeur Angèle Brêmaud, infirmière à Berens River, est venue passer la fin de semaine chez ses parents. A cette occasion eut lieu une réunion familiale. Mme Jacques Péloquin, de Laurier, soeur de la religieuse, était aussi présente à la réunion.

Les membres du Club 4-H des jardins organisent une partie de cartes qui aura lieu à la salle des Vétérans le dimanche 7 avril. Il y aura plusieurs beaux prix à gagner. Tous sont cordialement invités.

Le dimanche 31 mars, les enfants de M. Jean Sorin furent appelés au chevet de leur père, patient à l'hôpital de St-Pierre à la suite d'une crise cardiaque.

Le 3 avril, M. Victor Dumesnil partait par avion pour Montréal où il visitera sa soeur. De là, il se rendra à Québec et Trois-Rivières pour y visiter des amis.



M. Claude Dorge, du Cercle Molière, fut choisi comme le meilleur acteur de soutien, lors du Festival d'Art dramatique du Canada — section Manitoba —, la semaine dernière. On le voit ici recevant les félicitations de Mme Libby Murray, de London, Ont., vice-présidente du Festival d'Art dramatique du Canada. (Photo Perrin du Manitoba)

Mme Juliette Robert, d'Aubigny, fête son 80e anniversaire de naissance

AUBIGNY — Le dimanche 24 mars, un souper familial eut lieu à la salle Normandin d'Aubigny en l'honneur de Mme Juliette Robert à l'occasion de son 80e anniversaire de naissance.

Depuis son mariage à M. Ovide Robert, elle demeura sur une ferme à Aubigny. Elle est la dame la plus âgée de la paroisse. Ceux qui la connaissent ne peuvent faire que des éloges à son sujet: vaillante et joviale; l'humilité, la caractérise et la rend rayonnante malgré ses 80 ans.

Devant un superbe gâteau en forme du chiffre 80 et orné de belles roses, M. l'abbé L.-J. Caron, curé, présenta le toast à la jubilaire et mentionna que Mme J. Robert assiste à la messe du dimanche régulièrement. Sept des neuf enfants de Mme Robert étaient présents au banquet. Ne purent y assister: le R. P. Bernard Robert, de Blenheim, Ont., et le docteur Télesphore Robert, de St-Jean, Qué. Trois de ses soeurs présentes offrirent leurs souhaits personnellement. L'adresse lue par M. Léo Robert fut suivie de quelques discours, après quoi on fit part des télégrammes reçus. Après le banquet, de nombreux amis et paroissiens se joignirent à la famille et participèrent à une partie de cartes, durant laquelle, tour à tour, ils exprimèrent leurs voeux à l'héroïne du jour.

Un succulent goûter mit fin à cette agréable fête-surprise. La famille Robert remercie les organisatrices de cette fête, Mmes Henri Gousseau et L.-Joseph Robert, ainsi que le maître de cérémonies, M. Marius Robert, et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont contribué à faire un succès de cette fête.

Meilleurs voeux à Mme J. Robert de la part des paroissiens.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme Emma Marcoux à l'occasion du décès de son frère, M. S. Fontaine.

Malade

Heureuse convalescence à M. Claude Vermette, hospitalisé à Morris.

N.-D.-de-Lourdes

Concours oratoire

Le Concours oratoire des Clubs 4-H eut lieu cette année à Baldur, Man. Les gens de la localité sont fiers de leurs participants et tiennent à les féliciter de leurs efforts.

Dans le groupe junior, Jocelyne LeNeal, de Notre-Dame-de-Lourdes, se classa première et Mona Cornoch, de Somerset, deuxième. Dans le groupe senior, Ellette Lafrenière, de Somerset, remporta le 1er prix; Robert LeMoullec, de Lourdes, le deuxième, et Viviane LeJeune, de Lourdes, se mérita un ruban rouge. Ces trois derniers vont maintenant concourir dans la compétition entre districts, qui se tiendra à Treherne, Man., au mois de mai.

Bingo

Le dimanche 31 mars eut lieu la soirée de bingo, dont voici les résultats: prix de $50.00, Gabriel Coutant, de Notre-Dame-de-Lourdes; $10.00, Mmes Albert Augert, Claudia Westcoop, de Portage-la-Prairie, Ronald Payette, de Somerset, M. Swayze, de Manitou, et Albert Dheilly, de Haywood, MM. Joseph-N. Lesage, Joseph Rémillard, de Manitou, George Howes, de Carman, et Bobby Earle, de Treherne; $5.00, Mmes Jean Mabon, Albert Delaquis, Roland Brouzés, Philibert Tranq, Gérald Messner, de Somerset, et J. Beckett, de Manitou, MM. Michel Boulet, de Somerset, Harry Knibbs, de Holland, Ralph Watkins, de Rathwell (2), et Oli Brown, de Manitou. Les prix d'entrée allèrent à MM. Joseph Rémillard et Mel Murdy, tous deux de Manitou.

Le prochain bingo aura lieu le dimanche 14 avril, à 8 h., avec un gros lot de $400.00.

Chevaliers de Colomb

Le mardi 16 avril, à 8 h. p.m., à la salle paroissiale, les Chevaliers de Colomb du Conseil Langevin tiendront une soirée sociale. Les frères Chevaliers sont tous invités à y assister et à amener leurs amis.

Société d'Agriculture

Le dimanche 21 avril, à la salle paroissiale, aura lieu une grande soirée de cartes avec programme, etc., sous les auspices de la Société d'Agriculture. Venez encourager la société qui est une organisation paroissiale. Tous comptent sur votre présence pour faire de cette soirée un succès.

Chambre de Commerce

Le jeudi 21 mars eut lieu la réunion mensuelle de la Chambre de Commerce qui comprend 50 membres. M. Alain Durand fut élu secrétaire-trésorier pour remplacer M. Marcel Roch, démissionnaire.

St-Norbert

Déjeuner-communion

Le dimanche 31 mars, quelque 250 personnes se rassemblèrent pour un déjeuner-communion organisé par les Chevaliers de Colomb. A la table d'honneur figuraient M. l'abbé Léo Alarie, O.M.I., de la Maison de retraite Villa Maria, M. Joseph Bédard, Grand Chevalier, le caporal Graciano, de la Gendarmerie Royale Canadienne (invité d'honneur), M. R. Kernan, M. W.-A. Perron, animateur, et M. Jos. Driscoll, commissaire d'école pour la Division scolaire Rivière-Seine.

Après le déjeuner, M. Graciano présenta, pour les pères et fils, deux films sur la sécurité. A la suite des films, on remercia M. Graciano, les dames qui ont préparé le déjeuner et M. Réginald Robert, organisateur.

Condoléances

Sincères condoléances à la famille Germain Wilcott, de St-Norbert, à l'occasion du décès du père de Mme Wilcott, M. Solas Fontaine.

Félicitations

Félicitations à M. Hubert Balcaen, nouveau directeur diocésain de l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix; à M. Fernand Paquin, l'un des cinq membres de la Commission du Rallye Franco-Manitobain; à M. Michel-Denis Lagacé, B.A., fils de M. et Mme Gérard Lagacé, qui a obtenu une maîtrise ès arts.

Départ

C'est avec un sincère regret que les paroissiens ont appris le départ de M. et Mme Gérard Landry et leur famille, qui quittent St-Norbert pour aller demeurer en Alberta. M. Landry est ancien président de l'Association de Parents et Maîtres de St-Norbert.

Ste-Elisabeth

Malade

M. et Mme Gilbert Lussier ont transporté leur fils, Norbert, à l'hôpital de Morris et il fut ensuite transféré à l'hôpital général St-Boniface. Il est maintenant de retour à l'école.

Baptême

Le 31 mars avait lieu une réception familiale à l'occasion du baptême de Claude-Olivier-Joseph, fils de M. et Mme Léandre St-Godard. Les parrain et marraine furent M. et Mme Olivier Beaudette, oncle et tante de l'enfant.

St-Jean-Baptiste

Remerciements

Les membres de la famille Plamondon désirent exprimer leur vive gratitude à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de M. Antoné Plamondon. Des mercis spéciaux s'adressent à M. le Dr Boucher et aux gardes-malades pour les soins assidus prodigués au regretté défunt. Sincères remerciements à l'organiste, à la chorale, ainsi qu'aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques qui ont servi le goûter après les funérailles.

IL Y A DE LA PLACE EN ENFER

Une compagnie fabriquant des pierres tombales a résolu, au détriment des meilleures techniques de vente, d'avertir ses clients que conduire trop vite en automobile peut les conduire à la mort; et l'avis ajoute "attention, l'enfer n'est même pas plein à moitié". Cette idée est venue à la compagnie après que vingt personnes eurent perdu la vie dans des accidents de la route, non loin de son établissement, à Shreveport, Louisiane.

AVIS PUBLIC

Une audience publique aura lieu aux endroits suivants, aux dates indiquées, pour discuter le Plan Provisoire des facilités scolaires élémentaires et secondaires, tel que préparé par la Commission du Gouvernement Local des Limites, dans la région généralement désignée: Région d'Entre-les-Lacs.

Les audiences publiques auront lieu selon les dispositions de la loi de la Commission du Gouvernement Local des Limites, au chapitre 36, des Statuts du Manitoba, 1966.

DATE	ENDROIT	SALLE
8 avril 1968	Gypsumville	Salle communautaire, Gypsumville
9 avril 1968	Lundar	Salle communautaire, Lundar
10 avril 1968	Fisher Branch	Salle Nationale Ukrainienne
11 avril 1968	Teulon	Auditorium de l'école supérieure, Teulon
15 avril 1968	Gimli	Auditorium de l'école supérieure, Gimli
16 avril 1968	Selkirk	Salle mémoriale, Selkirk
17 avril 1968	St-Laurent	Auditorium de l'école supérieure, St-Laurent

L'audience publique, à chacun de ces endroits, commencera à 2 h. p.m.

Le Plan Provisoire ci-haut mentionné est exposé et peut être examiné par toute personne intéressée, aux bureaux suivants, aux heures ordinaires d'affaires.

Division scolaire Lord Selkirk no 11	—	402, rue Main, Selkirk, Man.
Division scolaire Agassiz no 13	—	Beauséjour, Manitoba
Division scolaire Cheval-Blanc no 20	—	Elie, Manitoba
Division scolaire Entre-les-Lacs no 21	—	Stonewall, Manitoba
Division scolaire Evergreen no 22	—	Gimli, Manitoba
Division scolaire Lakeshore no 23	—	Eriksdale, Manitoba

Une copie du Plan Provisoire sera exposée aux bureaux de chaque Gouvernement Local de District, de chaque Municipalité rurale et de chaque Village ou Hameau incorporés dans la région d'Entre-les-Lacs.

Toute personne désireuse d'exprimer son opinion sur le Plan Provisoire est priée d'envoyer une copie de son énoncé au plus tard le mardi 2 avril 1968, au bureau de la Local Government Boundaries Commission, 200, Edifice Mitchell-Copp, 336, avenue Portage, Winnipeg 1, Manitoba.

Bien que le désir de la Commission soit d'étudier ces suggestions avant l'audience, personne ne sera privée d'exposer ses idées si elle ne l'avait pas fait avant le 2 avril 1968.

La Commission préparera un plan final qu'elle soumettra au Ministre de l'Education après une étude sérieuse des propositions faites au cours des audiences.

LOCAL GOVERNMENT BOUNDARIES COMMISSION
C. N. Kuscher, Q.C.,
Conseiller spécial.

8 mars 1968.

Institut collégial St-Claude

Se boîte à chansons

Au dire de plusieurs, "Autour du monde en 2 heures" a été le meilleur programme présenté à St-Claude depuis le début de l'année.

On peut attribuer le succès de cette soirée à l'originalité du thème, à la variété des chansons, à la sérieuse préparation de ceux et celles qui commencent à avoir une certaine expérience dans ce domaine, à l'effort louable des débutants, au raffinement des Elektras, à la participation de Jeannine Fillion et de Gérard Curé, à la présentation soignée de Marilyn Martin et Robert Magne, ainsi qu'à l'atmosphère établie par une décoration simple mais très artistique.

Je sens mon incompétence pour remercier adéquatement tous les responsables de ce succès et je risquerais d'en oublier plusieurs, tellement il y avait de personnes qui se sont dévouées d'une façon ou d'une autre avant, pendant et après la soirée.

Tout le monde se rend compte de plus en plus qu'une boîte à chansons bien comprise ne peut être l'oeuvre d'une seule personne qui décide de tout dans les détails comme pour un spectacle de concert ou une pièce de théâtre. C'est un travail d'équipe, une activité sociale de la jeunesse qui rapproche les individus autour d'un intérêt commun tout en mettant en valeur les talents, même très différents, de chacun. L'harmonie qui règne au sein des nombreux participants serait-elle un gage d'un monde meilleur dans un avenir très rapproché?

Nouveau cours

La branche locale de l'Association des Instituteurs du Manitoba (M.T.S.) a organisé une réunion d'information pour les parents de la division de la Montagne.

M. Tom Smith, présenté par M. l'Inspecteur D. Thom, a exposé l'organisation d'un nouveau cours pour les élèves. Il s'agit de l' "Occupational Entrance Course". Ce cours répond à un besoin et est grandement apprécié dans les régions qui l'ont adopté.

120 personnes étaient intéressées à se renseigner sur ce nouveau cours, quitte à en discuter l'opportunité plus tard.

Réunion pédagogique

Le 27 mars, les professeurs de français aux Anglais de cinq divisions scolaires se sont rencontrés toute la journée dans le gymnase de l'école pour améliorer leur technique d'enseignement en revisant ensemble leurs positions.

La carrière de l'enseignement n'a pas encore de statut professionnel dans cette province, mais avec la détermination d'améliorer l'organisation et le rendement, il n'y aurait rien de surprenant à ce que le gouvernement finisse par la lui attribuer.

A St-Norbert

Au lendemain de la boîte à chansons, deux artistes, Evelyne Martel et Léa Delaquis, ont été demandées pour compléter un programme donné par Gérald Paquin, Suzanne Jeanson, les 123 et les Impacts au congrès annuel de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres.

Evelyne Martel y a repris son succès "Inch' Allah" d'Adamo, qu'elle interprète avec toute son âme, et Léa Delaquis y a chanté de sa voix juste et sûre, "C'est pas facile d'être une fille" de France Gall.

Christian Leroy de CKSB donnait à cette occasion une causerie sur les Boîtes à chansons comme moyen de conserver le français au Manitoba.

Aimé-Onil Dépôt, c.s.v.

St-Charles

Petite note

M. Lionel Aquin, de la rue Gagnon à St-Charles, surintendant du Département des machines à coudre des trois magasins Clark's du Winnipeg métropolitain, vient de se voir décerner un prix magnifique par les compagnies Clark-Gamble et Fleetwood en appréciation de ses services. Il partira le jeudi 4 avril pour un voyage à Amsterdam, Hollande. Il sera de retour à son poste de gérant du Département des accessoires électriques de Clark au magasin de Grant Park Plaza le 22 avril. Mme Aquin ne pouvant accompagner son mari, c'est son ami et médecin, le Dr H. Probis, de Charleswood, qui profitera de cette magnifique occasion.

La municipalité rurale de La Broquerie

AVIS DE RÉFÉRENDUM

Avis est par les présentes donné que le règlement no 995 de la Municipalité rurale de La Broquerie a été lu et approuvé pour les première et deuxième fois par la Commission municipale, et permet à la Municipalité rurale de La Broquerie d'ériger et d'équiper une patinoire et d'emprunter $50,000.00 par l'émission et la vente de débentures portant un intérêt de 7 pour cent par année, pour en payer le coût; et le prélèvement d'une taxe à un taux spécial au millième sur les propriétés imposables de la Municipalité, décrites ci-après, pour payer les débentures sur une période de 20 ans; de plus, pour l'exploitation et l'entretien de la patinoire, une taxe spéciale au taux maximum de un millième sur les propriétés imposables de la Municipalité rurale de La Broquerie, décrites comme suit:

Les Townships quatre, cinq et six; des Rangs sept est et huit est, excepté les parcelles de terrain décrites comme suit: les sections trois à dix, seize à vingt, vingt-neuf à trente-deux, la moitié sud de la section quinze et les demies ouest des sections vingt et un, vingt-huit et trente-trois toutes incluses dans le Township six, Rang sept est et les sections trente et un, trente-deux et trente-trois dans le Township cinq, Rang sept est.

Un vote des contribuables du district ci-haut mentionné, pour ou contre le règlement, aura lieu le vendredi 19 avril 1968, entre 9 h. de l'avant-midi et 6 h. du soir, au bureau de scrutin suivant: la Salle municipale du village de La Broquerie.

Donné au village de La Broquerie au Manitoba ce 18e jour de mars 1968.

Damien-Noé Normandeau,
Secrétaire de la Municipalité rurale de La Broquerie.

Décès

Au Manitoba

ST-BONIFACE —

M. Solas Fontaine

Le lundi 25 mars, à l'hôpital de St-Vital, est décédé, à l'âge de 75 ans, M. Solas Fontaine, époux de Marietta Fontaine, de 504, rue De la Morénie, St-Boniface. Né dans la province de Québec, M. Fontaine habitait St-Boniface depuis 44 ans. Il fut président du Cercle Ouvrier et vice-président des Fils Natifs.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil quatre fils, Emile, Joseph, Antonin et Jean; deux filles, Mmes L. Marcoux (Thérèse) et G. Willcott (Juliette); 25 petits-enfants; 7 arrière-petits-enfants; un frère, Ovila; huit soeurs, Mmes L. Marcotte, E. Marcoux, J. Gagné, P. Tougas, A. Cadoreth, P. Bazinet, A. Ducharme et R. Willdrick.

Les prières furent récitées mercredi soir, à 7 h. 30, au salon mortuaire Desjardins. Le service fut chanté en la basilique de St-Boniface, à 10 h., jeudi matin. L'inhumation eut lieu au cimetière Green Acres.

• • •

Mme Médéric Cyr

Le 28 mars est décédée à Montréal Mme Médéric Cyr, âgée de 90 ans. Mme Cyr, autrefois de St-Boniface, est la mère de Mme Jean Préfontaine (Bertha), de Mme Eugénie Aubin, qui la précéda dans la tombe en janvier dernier, de M. Armand Cyr, d'Angleterre, de Mme Stanley Cooke (Gertrude), de Montréal, et de Mlle Gabrielle Cyr, de Montréal. Son époux, M. Médéric Cyr, décédé en 1944, était inspecteur des postes pour Winnipeg.

• • •

R. P. A. Plamondon, O.M.I.

Le 26 mars 1968 est décédé à l'hôpital St. Mary's de Duluth, Minnesota, le R. P. Appolinaire Plamondon, O.M.I. Il était âgé de 59 ans.

Né à St-Raymond-de-Portneuf, Qué., le Père Plamondon avait reçu le sacerdoce à Lebret, Sask., le 29 juin 1940. Il passa ensuite 4 ans à Fort Alexandre, Man. De 1944 à 1950 il fut missionnaire chez les Indiens et Métis de Camperville. Nommé de nouveau à Fort Alexandre, il devait y demeurer jusqu'en 1966. Durant ce temps, il fonda et dirigea le petit séminaire pour Indiens et Métis, de 1953 à 1958. Au début de l'été 1967, il devint curé et missionnaire de St-Philippe, près de Kamsack, en Saskatchewan.

Un service funèbre fut célébré le 28 mars au Juniorat de la Ste-Famille à St-Boniface, puis en l'église de Fort Alexandre. L'inhumation se fit au cimetière de St-Raymond-de-Portneuf, à côté de la fosse de son frère prêtre, décédé l'automne dernier.

• • •

ST-JEAN-BAPTISTE —

M. Antoné Plamondon

Il y a des mortalités auxquelles on s'attend, d'autres viennent jeter les gens dans la consternation; celle de M. Antoné Plamondon, décédé à l'hôpital de Morris le 27 mars, est de ce nombre.

Paroissien bien connu et estimé de tous, il demeura dans la paroisse toute sa vie. Issue d'une famille manitobaine, il naquit à St-Jean-Baptiste en 1890 et demeurait au village depuis 1960. Il avait, comme ses parents, la quiétude des gens heureux. M. et Mme Plamondon devaient célébrer leur 50e anniversaire de mariage à l'automne, mais Dieu a voulu ravir au bonheur des siens celui qu'ils chérissaient, avant même qu'ils puissent offrir à ce père la fête si anticipée.

Le jeudi 28 mars, de nombreux parents et amis venus de loin et de près se réunissaient en l'église pour prier près de la dépouille mortelle. Le service fut chanté le vendredi, à 10 h. 30, par M. l'abbé David Roy, curé, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Les porteurs étaient tous neveux du défunt, MM. Aimé, Camille et Emile Dupuis, Albert Lambert, Lucien Baril et Gérard Plamondon.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Maria; trois fils, Maurice, de St-Jean-Baptiste, Armand, de St-Adolphe, et Emile, de St-Boniface; cinq filles, Mme R. Meyres (Antonia), de St-Boniface, Mme A. Pelletier (Rita), de Lockport, Mme P. Chouinard (Cécile), de St-Pierre, Mme N. Nault (Rolande), de Camp Robinson, Ont., et Mme J. Sabot (Paulette), de Richer; 33 petits-enfants et un arrière-petit-enfant; un frère, Alphonse, de St-Boniface; trois soeurs, Mme Blanche Baril, de St-Jean-Baptiste, Mme H. Carbonneau, de Québec, et Mme Rémi Desautels, de Calgary.

La direction des funérailles avait été confiée au salon funéraire Welbe, de Morris.

• • •

En Saskatchewan

LAC MARGUERITE —

Mme Léopold Longeau

Le dimanche 24 mars, à 10 h. a.m., à l'hôpital d'Indian Head, s'éteignait une vénérable pionnière, Mme Léopold Longeau, âgée de 83 ans et 5 mois.

Les prières furent récitées par M. l'abbé J. Balzer au salon mortuaire Hannak. Le mercredi 27 mars, à 10 h., la messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé J. Balzer, curé de la paroisse St-Joseph d'Indian Head, au milieu d'une nombreuse assistance venue rendre un dernier hommage à la regrettée défunte. L'enterrement eut lieu au cimetière de Lac Marguerite où la précédèrent son époux, le 28 février 1955, ses parents et grands-parents et plusieurs pionniers du district.

Les porteurs étaient MM. Gabriel Longeau, petit-fils de la défunte, Marc, Raymond et Camille Longeau, Charles et Noël Oudot, neveux.

Mme L. Longeau (Marie-Marguerite Henquin) naquit le 20 octobre 1884 à Chavonnes, Aisne, France. En 1897 elle vint au Canada avec ses parents, M. et Mme Henquin, et ses grands-parents, M. et Mme Laurent Larchet, qui rejoignirent la famille Paul Longeau, arrivée au Canada en avril 1895. En 1900, le R. P. Pasceplan, O.M.I., de Lebret, bénissait son union à M. Léopold Longeau, de Lac Marguerite, où ils demeurèrent jusqu'à leur mort.

Mme L. Longeau laisse le souvenir d'une chrétienne charitable, dont la maison était toujours ouverte à tous, recevant les colons des vieux pays, les personnes égarées lors d'une tempête, etc.

La défunte laisse dans le deuil un fils et une bru, M. et Mme Marcel Longeau; un petit-fils, Gabriel; un beau-frère et deux belles-soeurs, M. et Mme Robert Longeau et Mme Henri Oudot; des neveux et nièces des familles Longeau et Oudot et plusieurs nièces et neveux en France.

• • •

En Ontario

MINAKI —

Mme Laura Durand

Le jeudi 21 mars est décédée, à l'âge de 52 ans, Mme Laura Durand (née Hupé), de Minaki, Ontario.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Arthur; trois fils, Antonin et Donald, de Minaki, et Roland, de Vancouver, C.-B.; deux filles, Denise et Claudette, à la maison; sept petits-enfants; deux frères, Roméo, de Minneapolis, et Donat, de Transcona; trois soeurs, Mmes A. Grouette et C. Asselin, de St-Vital, et Mme J. Blackburn, de l'Alberta. Un fils, Edmond, est décédé en 1965.

Le service fut chanté en l'église Notre-Dame de Kenora, Ont., et l'inhumation eut lieu au cimetière catholique du même nom.

Naissances

Au Manitoba

HAYWOOD —

Le 14 mars: Michel-Joseps-Edmond, fils de Marcel Dufault et de Diane Mondor, baptisé le 24 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Dufault, grands-parents paternels de l'enfant. M. et Mme Octave Mondor, de Lorette, grands-parents maternels, assistaient à la cérémonie.

• • •

Le 15 mars: Réal-Michel, fils de M. et Mme Réal Durupt.

• • •

En Saskatchewan

ST-ISIDORE DE BELLEVUE —

Le 23 janvier: Tommy Dean, fils de M. et Mme Dollard Grenier. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Gaudet, oncle et tante de l'enfant.

Le 9 février: Alain-Joseph-Edmond, fils de M. et Mme Robert Deault. Parrain et marraine, Albert et Lyne Georget.

Le 13 mars: Léo-Marc, fils de M. et Mme Bernard Grenier. Parrain et marraine, M. et Mme D.-Léo Grenier, grands-parents de l'enfant.

Il y a 60 ans mourait Louis Fréchette

D'abord avocat, Louis Fréchette, écrivain canadien-français né à Lévis en 1819, publia son premier recueil de vers (**Mes Loisirs**) à l'âge de vingt-quatre ans, puis se lança dans le journalisme, menant, en 1865, une campagne libérale dans le "Journal de Lévis". Exilé à Chicago, l'année suivante, il fonda deux périodiques, et, s'inspirant des **Châtiments**, s'en prit violemment à ses adversaires dans ses vers de "la Voix d'un exilé".

Rentré au Canada en 1871, Louis Fréchette participa activement à la vie politique et, pendant quatre ans, représenta le comté de Lévis au Parlement fédéral. Battu aux élections de 1878 et de 1882, il se consacra entièrement à son oeuvre littéraire.

Dans ses poésies se retrouve sans cesse l'influence des romantiques français: **Pêle-Mêle, Fleurs boréales** et **Oiseaux de neige, la Légende d'un peuple**, épopée nationale qui met en vers les grands épisodes de l'histoire canadienne, **Feuilles volantes, Epaves poétiques**, recueil qui groupe un choix des premières poésies intimistes, des pièces inédites et un drame en vers, **Veronica.** On doit également à Louis Fréchette deux oeuvres dramatiques en prose d'inspiration patriotique et des contes pleins de verve, **Originaux et Détraqués.**

Information Larousse.

(Extrait du "Grand Larousse encyclopédique", tome 5.)

Les centaines d'ingénieurs, techniciens, et autres spécialistes de l'industrie de l'automobile parcourent en moyenne 50,000 milles par jour sur les terrains d'essai de General Motors.

Funérailles de Mme Eva Laplante

Le mardi 26 mars eurent lieu en l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg les funérailles de Mme Marie-Eva Laplante, née Lebel, épouse de feu Ovide Laplante, décédée le 23 mars à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 77 ans et 10 mois. Mme Laplante était membre-bienfaiteur de l'Association Missionnaire de Marie Immaculée, membre honoraire de la Congrégation des Missionnaires Oblats et membre de l'Institut Séculier des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée depuis le décès de son époux.

Née à Rivière-du-Loup, Québec, Mme Laplante était venue avec son époux s'établir dans l'Ouest il y a déjà six ans. Elle demeurait avec son fils unique, prêtre Oblat, à 111, rue Middlegate, Winnipeg. M. et Mme Laplante étaient venus dans l'Ouest partager l'apostolat de leur fils prêtre et fournir à l'AMMI les facilités d'un développement plus productif pour l'Eglise missionnaire.

Les funérailles précédées des prières d'usage eurent lieu à 7 h. 30 p.m. en l'église du Sacré-Coeur. A la messe concélébrée on pouvait compter 14 officiants, dont M. l'abbé C.-A. Halpin, représentant de Mgr l'archevêque de Winnipeg. Une assistance nombreuse emplissait la majeure partie de l'église. Elle était composée de nombreux laïcs, en grande partie Associés Missionnaires, et des amis de la famille. On remarquait une quarantaine de prêtres et frères Oblats y compris les officiants, des religieuses des Saints Noms de Jésus et de Marie, des Soeurs de la Miséricorde, une vingtaine de membres de l'Institut Séculier des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée et, enfin, une frère de Mme Laplante, M. Alphonse Lebel, et son épouse, de Montmagny, Qué., et deux soeurs, Mme Antonio Pelletier (Cécile), de Rivière-du-Loup, Qué., et Mme Antonio Moreau (Marie-Blanche), de St-Jean-Port-Joli, Qué.

Les prières préparées pour la circonstance, comme aux funérailles de son époux, soulignèrent le côté réel et victorieux de la mort du juste qui entre dans la résurrection du Seigneur. Des commentaires et des chants appropriés favorisaient la réflexion de l'assistance tout en la préparant à la messe: "J'étais dans la joie quand je suis parti vers la Maison du Père", "Nous avons mis notre espérance dans le Dieu vivant", "As long as I love" chanté lors de la probation de Mme Laplante exactement le 26 mars 1967 alors qu'elle était acceptée comme membre de l'Institut des Oblates, enfin le "Magnificat" pour remercier Dieu de nous l'avoir donnée et en l'honneur de la dévotion qu'elle avait à l'Immaculée Vierge Marie.

L'officiant principal à la messe fut le R. P. Lomer Laplante, O.M.I., fils unique de la défunte. Il était entouré d'une couronne de 13 concélébrants: le R. P. Arthur Lacerte, provincial des Oblats, M. l'abbé C.-A. Halpin, représentant de Mgr l'archevêque, les RR. PP. Jean Soulodre, curé, Raymond Beauregard, recteur du collège de Gravelbourg, Sask., Jean-Paul Isabelle, supérieur du Juniorat de St-Boniface, Alvin Gervais, supérieur du noviciat de St-Norbert, Antonio Lacelle, Julien Morin, Hervé Delisle, Ephrem Pelletier, André Levasseur, Raymond Arcand et Léo Bosc. En outre on remarquait dans l'assistance les RR. PP. Omer Robidoux, Champlain Deshayes, Jean Méthé, Guy de Bretagne, Albert Joyal, Wilfrid Sicotte, Cléophas Lafrenière, Roland Chaput et Albert Lafrenière, les RR. FF. Eugène Boulet, Edouard Perron, Alcide Gagnon, Lucien Paradis, Philippe Lafaille, Maurice Caron, Adélard Gervais, Jean-Paul Cormier et huit Frères novices de St-Norbert.



Mme Eva Laplante

L'homélie fut donnée par le Père Lacerte. Il souligna ce qui l'avait frappé chez Mme Laplante et dégagea la grande inspiration du dynamisme de ses actions. La gloire de Dieu, dit-il, citant saint Irénée, c'est l'homme vivant. Il montra que Mme Laplante avait été une femme d'une féminité rayonnante, une épouse dévouée, une mère éducatrice, une chrétienne forte de sa foi et de son espérance. C'est qu'à l'arrière-plan de sa vie on y voit les deux pôles du Mystère du Christ: sa mort et sa résurrection. Ce qui était frappant chez Mme Laplante, continua-t-il, c'est sa joie, une joie contenue, mais une joie rayonnante. Plus profondément encore c'était une certaine jeunesse, un certain air de jeunesse. Malgré la maladie, le deuil, la souffrance, elle avait une vision jeune de la vie. Jésus a aimé la jeunesse, pourquoi? La jeunesse est capable d'émerveillement, elle est tournée vers l'espérance, la jeunesse est fleurissante en amitié, en charité. Mme Laplante a vécu la Pâque du Seigneur, son passage au milieu de nous, dans une jeunesse vécue dans l'air du surnaturel, dans une compréhension et une acceptation de la Volonté de Dieu, dans une peur de déranger les autres, dans un accueil de la souffrance, dans une amitié pour celles qui l'ont entourée, elle était membre de leur Institut.

Le service se termina après l'absoute par le chant triomphal si souvent chanté par Mme Laplante et à l'honneur de sa croix d'Oblat: "Victoire, tu régneras, O Croix tu nous sauveras". L'inhumation eut lieu le lendemain matin, à 10 h., au cimetière de St-Boniface, rue Archibald.

Avaient agi comme lecteur à la messe: M. Guy Mulaire, de St-Boniface, et comme porteurs, six Associés Missionnaires: MM. Léon Alary, de Winnipeg, Wilfrid Fortier, Guy Mulaire, Alphonse Guénette et Roland Jolicoeur, de St-Boniface, et Louis Champagne, de Ste-Anne-des-Chênes. Servaient comme porteurs à l'inhumation: MM. Wilfrid Fortier, Alphonse Guénette, Noël et Benoit Jolicoeur, de St-Boniface.

Les CN ajoutent de l'équipement supplémentaire pour la cohue de Pâques

On ajoutera des wagons supplémentaires à tous les trains des Chemins de fer Nationaux durant la période de voyage des vacances de Pâques.

Les trains CN Super-Continental et Panorama entre Montréal, Toronto et Vancouver sont au nombre de ceux-ci, de même que ceux qui desservent le nord du Manitoba, la Saskatchewan et le nord-ouest de l'Ontario.

Des fonctionnaires des CN ont révélé que les réservations déjà inscrites indiquent un trafic considérable pendant les vacances de Pâques.

Haywood

Çà et là

Le dimanche 10 mars, à l'occasion du 81e anniversaire de naissance de Mme E. Beaudry, ses enfants de St-Norbert, St-Vital, St-Boniface, St-Eustache, St-Claude et Notre-Dame-de-Lourdes se réunissaient pour une fête familiale.

Le dimanche 17 mars, M. et Mme Camille Beaulieu recevaient la visite de leur fils, Roland, et sa famille, de Winnipeg.

Le lundi 18 mars avait lieu une réunion des membres de la Ligue des Femmes Catholiques et des dames de la paroisse dans le but de discuter des préparations du bazar qui se tiendra le 21 avril.

M. Omer Lévesque, après un séjour de deux mois à l'hôpital King George, est de retour chez lui.

M. Emile Poirier a fait l'acquisition d'une maison qui fut transportée sur son lot.

Mme E. Novillod, après avoir été retenue à la maison tout le mois de février, est heureuse de participer de nouveau aux activités de la paroisse.

Le dimanche 24 mars, M. et Mme C. Beaulieu eurent la visite de leurs gendre et fille, M. et Mme Paul Beaudry (Viviane), et leur famille, de Winnipeg.

Mlle Marie-Aimée Dagesse a rendu visite à ses parents et amis.

Mlle Pauline Hébert était en visite chez ses parents, dernièrement.

M. et Mme Roy McMillan et leur famille, de Portage-la-Prairie, visitaient Mme Bergeron, le dimanche 31 mars.

M. et Mme Jos. Tougas et Mme Ernest Montsion accompagnèrent M. Jean-Léon Tougas dans un voyage de l'Est. Mme Tougas, étant malade, fut obligée d'y demeurer quelques jours de plus. Mme Montsion revint avec sa mère, ces jours derniers.

REMERCIEMENTS

Le Père Lomer Laplante remercie bien sincèrement tous ceux qui ont pris part à cette célébration si réconfortante toute remplie d'un vent de résurrection et qui lui ont offert de vive voix ou par écrit leurs sincères condoléances. Merci spécial au Père Provincial, à M. l'abbé Halpin, aux confrères concélébrants et autres, aux Associés Missionnaires et aux amis. Merci enfin aux Pères Soulodre et Lafrenière, de la paroisse, à la chorale, aux Soeurs sacristines, et très particulièrement aux Oblates Missionnaires pour le chant des prières et leur généreuse coopération.

Les jeunes de La Broquerie participent à un concours d'affiches

LA BROQUERIE — Tous les ans, la "Prairie Provinces Forestry Association" organise un concours d'affiches sur le sujet suivant: "Empêchement des feux de forêts". Les élèves des 5 et 6e années y ont participé.

Chaque élève devait, à sa manière, reproduire le sujet d'une manière simple, attrayante, et ne se servir que de trois couleurs.

Voici la liste des gagnants: 5e année, Lynda Letkeman 88 pour cent, Patsy Delorme 87, Claire Boily 86; 6e année, Christine Letkeman 89, André Rocan 87, Alice Viens, Diane Gauthier et Gilles Piché 86.

Mlle Girouard et Mme Lambert remercient les juges pour leur travail formidable. Elles désirent aussi féliciter les gagnants et leur souhaiter bonne chance au concours provincial. Félicitations aussi à tous les autres participants.

Congrès de la F.A.P.M.

L'Association de Parents et Maîtres de La Broquerie avait envoyé au congrès de la F.A.-P.M., qui avait lieu cette année à St-Norbert, quatre délégués: Mme Laurent Dubé, M. et Mme Alphonse Fournier et M. Aimé Gauthier. M. l'abbé F. Juneau, curé, représentait aussi la paroisse.

Le même exécutif fut réélu, le programme fut très intéressant, la critique constructive et la conférence de M. Corriveau très appropriée. Le programme récréatif fut aussi très apprécié.

Les délégués sont revenus enchantés et surtout très enthousiasmés pour se remettre au travail.

Noces d'or

Le 7 janvier dernier, une réception intime eut lieu à l'hôtel Westminster de Winnipeg à l'occasion du 50e anniversaire de mariage de M. et Mme Camille Henrie, anciens de La Broquerie et maintenant domiciliés à St-Vital. Etaient présents à la fête: six fils des jubilaires, Auril, de Transcona, Denis, de Winnipeg, Lionel, de St-Vital, Dollard, de Calgary, Alfred et Gérald, de St-Boniface, et trois filles, Mme G. Mousseau (Camillia), de Winnipeg, Mme H. Haul (Rita), de St-Vital, et Mme R. St-Hilaire (Claudette), de La Broquerie. M. et Mme Henrie comptent maintenant 26 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

M. l'abbé Ubald Lafond célébra la messe à leurs intentions en l'église St-Eugène de St-Vital. Des messages de félicitations sont parvenus aux jubilaires de la part de MM. L. B. Pearson, Walter Weir, Sterling Lyon, Russ Paulley, du maire Hardy et M. Craik. M. Eugène Duhamel, frère de Mme Henrie, de Long Beach, Cal., félicita les jubilaires par téléphone.

Malades

Prompt rétablissement à M. Maurice Nadeau, hospitalisé pour intervention chirurgicale.

Bonne chance et heureuse convalescence au jeune Maurice Pierson, de retour à la maison.



La Coopérative de Lorette inaugurait officiellement, samedi dernier, son nouveau magasin aménagé dans l'édifice de l'ancienne école. Fondé en 1936, dans une remise, le magasin coopératif de Lorette a dû changer quatre fois de local à mesure qu'il progressait. La photo ci-haut, prise l'occasion de l'ouverture, nous fait voir (de gauche à droite) deux des directeurs, MM. Henri Bissonnette et Paul Gauthier, le gérant du magasin depuis 18 ans, M. Victor Carbonneau, et le curé de l'endroit, M. l'abbé Henri Perron.

Lorette

L.F.C.

Pour faire suite à la chronique du Conseil diocésain de la Ligue des Femmes Catholiques, dont la dernière réunion tenue à Ste-Agathe le samedi 16 mars avait été confiée à Mme Marcel Dumaine, responsable de la Commission, nous voulons lui dire que nous avons beaucoup apprécié sa dynamique animation, ainsi que son travail clair et précis, concernant l'étude de la revision des statuts et règlements.

Mme Dumaine en a profité aussi pour remercier toutes ses collaboratrices à la fin de cette intéressante réunion.

Partie de cartes

La partie de cartes des parents guides et scouts, qui eut lieu le dimanche 24 mars, fut un vrai succès. Il y eut une bonne assistance et les différents prix furent gagnés comme suit: prix d'entrée, Georgette Tétreault; prix des cartes (dames), Mmes Mary Landry et Blanche Bohémier et (hommes) MM. J. Van Osch ($5.00 dont il fait don aux guides et scouts) et René Landry. Le prix d'assistance échoua à Mme René Landry.

La prochaine partie de cartes au profit des guides et scouts aura lieu le dimanche 28 avril à la salle paroissiale. Bienvenue à tous.

Condoléances

Sincères condoléances à M. Marcel Cléquin, hôtelier, et à ses trois fils à l'occasion du décès de son épouse et leur mère le 21 mars à Paris, France, où elle était allée visiter ses parents.

Thé-bazar

Les dames de la paroisse invitent les personnes de Lorette et des paroisses environnantes à assister à leur thé-bazar qui se tiendra à la salle paroissiale le dimanche 7 avril, de 2 h. 30 à 6 h. p.m.

On vous prie de noter qu'il y aura vente d'objets d'artisanat, de pâtisseries et de divers articles de couture confectionnés par les dames de la paroisse. Mme Valence Ross, de la Ligue des Femmes Catholiques, en est la présidente.

Il y aura tirage d'un prix d'entrée. Bienvenue à tous.

Transcona

Carême de Partage '68

La Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption lance une invitation à tous de venir partager un bol de riz "Carême de Partage '68" le dimanche 7 avril dans la salle paroissiale, angle Rosseau et Leola à Transcona, à partir de 11 h. 30 a.m. jusqu'à 2 h. 30 p.m.

Deux invitées, religieuses Missionnaires Franciscaines, de St-Laurent, présenteront pendant le repas des diapositives sur écran, avec commentaires sur la faim.

Les aumônes recueillies iront à l'Organisation Catholique Canadienne pour le Développement et la Paix.

Mme P.-E. Carrière, présidente du comité d'éducation, est en charge de l'organisation.

Réunion annuelle

La prochaine réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques de l'Assomption aura lieu le mercredi 10 avril en la salle paroissiale, à 8 h. Cette réunion sera suivie de la réunion annuelle de la Ligue avec élection d'un nouvel exécutif. Que chacune des dames de la Ligue se fasse un devoir d'assister à cette importante réunion.

Comité de presse et publicité

Brochures pour jardiniers du Manitoba

Le choix des variétés d'arbres et d'arbustes, qui soient ornementaux et assez résistants pour subir le climat rigoureux du Manitoba, peut être une tâche difficile. L'arrivée des catalogues de printemps rappelle aux jardiniers qu'il est temps de prendre leurs décisions.

Deux brochures publiées par le Département de l'agriculture du Manitoba sont disponibles dès maintenant et contiennent des informations très utiles aux jardiniers. Ce sont: le no 339, "The Recommended List of Ornamental Shrubs" et le no 342, "The Recommended List of Annual and Perennial Flowers".

On peut se les procurer en s'adressant aux agronomes régionaux ou au "Economics and Publications Branch" du Département de l'agriculture du Manitoba, 713, édifice Norquay, Winnipeg 1. On peut aussi obtenir la brochure no 357, "Landscape Your Grounds for Better Living" de la même façon. Ces brochures seront fort utiles aux jardiniers qui désirent embellir leurs propriétés de plantes vivaces pour l'année du centenaire du Manitoba 1970.

Dunrea

Çà et là

M. l'abbé P.-A. Morand, curé, recevait récemment la visite de deux de ses nièces, Mlles Yvonne et Claudette Cécile, de Tecumseh, Ont., qui, comme leur soeur, Kathy, d'heureuse mémoire, mirent en pratique leurs talents d'artistes en se livrant à différents travaux de peinture tant à l'église qu'au presbytère. Cordial merci au nom des paroissiens.

En ce saint temps du carême, bien des inspirations et de salutaires conseils sont donnés sur les bulletins de chaque dimanche, entre autres nous pouvons viser à la perfection sans les pénitences austères des anciens, si nous pouvons seulement apprendre à faire les oeuvres ordinaires, d'une manière extraordinairement bien, pour l'amour du Christ, etc.

Le R. P. P. Dumaine, P.B., de St-Boniface, ainsi que M. l'abbé E. Morand, accompagné d'un confrère, de Winnipeg, sont venus rendre visite à M. le curé, récemment.

A l'occasion de la fête de St-Patrice qui est aussi l'anniversaire de naissance de M. le curé, ce dernier fut très touché de recevoir plusieurs offrandes de messes à ses intentions, ainsi que des souhaits d'heureux anniversaire de la part des paroissiens.

M. et Mme Théo Boulet et Mme Clara Fifi ont reçu avec plaisir, il y a quelque temps, la visite de M. et Mme Florent Boulet et leur bébé, de Norwood.

Sincères félicitations à un des jeunes, Gérald Lavoie, étudiant qui, par ses talents de composition et de musique, s'est mérité, il y a quelque temps, un voyage à Montréal et Ottawa. Ce fut un réel plaisir pour ses parents et ses amis, jeunes et vieux, de voir sa "binette" à la télévision française, et surtout d'entendre sa voix harmonieuse sur les ondes.

Réunion parents-institutrices

Le jeudi après-midi 28 mars, tous les parents et gardiens d'enfants de la localité se donnaient rendez-vous, à l'invitation des institutrices de l'école locale, pour se rendre compte par eux-mêmes du travail accompli par leurs jeunes et aussi pour rencontrer les institutrices, entrevues si nécessaires pour comprendre les lacunes pouvant exister chez certains jeunes, nuisant aux progrès scolaires.

Tout était bien en évidence, cahiers de devoirs journaliers, études de sciences, exposition de dessins, tous plus intéressants les uns que les autres.

Les visiteurs ont pu se rendre compte de l'immense somme de travail accompli par ces jeunes, ce qui démontre aussi l'entier dévouement et l'abnégation fournis par les infatigables institutrices qui se donnent tout entières à cette tâche d'éducation et d'instruction des jeunes.

Mme Marie Gamache recevait les visiteurs et leur faisait signer le registre, puis servit le café pendant qu'une douce musique mêlait ses mélodieux accords aux causeries des nombreux visiteurs.

Heureux jeunes! comprenez-vous votre bonheur? Si vous pouviez voir dans le passé les conditions des étudiants de jadis, comme vous apprécieriez encore plus votre chance et seriez plus appliqués à vos études!

En 1966, 42 pour cent des appareils de radio fabriqués au Canada étaient en usage dans les automobiles; en second lieu, venaient les appareils portatifs à piles, soit 25 pour cent.

Les accidents mortels au foyer sont souvent évitables

Le feu menace tout le monde

Vous n'êtes, vous et votre famille, à l'abri du danger de périr par le feu que dans la mesure où vous vous protégez par des précautions de sécurité.

Presque tous les incendies sont dus à l'étourderie humaine. Les avertisseurs, les extincteurs et les issues de sauvetage ne vous assurent pas la sécurité que vous pouvez obtenir en prenant toutes les mesures préventives possibles pour empêcher le feu de prendre naissance.

D'après le bureau du Commissaire fédéral des incendies, les incendies de maison au Canada sont imputables aux causes suivantes: imprudence des fumeurs 47 p. 100; appareils de chauffage 16 p. 100; déchets et ordures 12 p. 100; installations électriques 10 p. 100; liquides inflammables 4 p. 100; cendres 3 p. 100; autres causes (habituellement sans rapport avec la protection contre l'incendie au foyer) 8 p. 100.

La sécurité consiste à savoir manier convenablement l'outillage et le matériel qui peuvent être dangereux. Il ne faut pas laisser les appareils de chauffage devenir trop chauds; les déchets ne doivent pas s'accumuler; les fils électriques ne doivent pas être surchargés ni rester démunis de leur isolant; les liquides inflammables ne doivent pas être stockés dans la maison.

La dangereuse habitude de fumer au lit — et peut-on fumer au lit sans danger? — entraine beaucoup de morts par le feu et l'asphyxie. Elle est d'autant plus insensée que personne n'est sûr de ne pas glisser dans le sommeil sans éteindre sa cigarette.

Si un incendie se déclarait, tout le monde dans la maison connait-il les possibilités d'évacuation? Il conviendrait de les rappeler de temps en temps aux intéressés et de procéder à des exercices de sauvetage, afin que chacun connaisse parfaitement la ligne de conduite à suivre.

Un manuel d'une trentaine de pages, bien illustré, a été rédigé par le Commissaire fédéral des incendies, à Ottawa, en collaboration avec les directeurs et les commissaires provinciaux des incendies. Il s'agit de "Protection contre l'incendie au foyer", que l'on peut se procurer en s'adressant directement à l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa, ou aux diverses librairies du gouvernement canadien. Le prix est de $0.25. Une autre brochure, intitulée "Protection contre l'incendie à la ferme", complète admirablement cette publication.

Un endroit tout à fait spécial

La cuisine est l'une des pièces les plus dangereuses du foyer. Si tous les dangers qui existent dans une cuisine se retrouvaient dans une entreprise industrielle, la direction insisterait davantage sur les dispositifs de protection et la prévention des accidents.

La cuisine est à la fois une usine, une boulangerie, une conserverie, une buanderie, une boucherie, un restaurant, un atelier ménager et un terrain de jeu pour les enfants.

C'est une protection élémentaire que de tourner les manches des casseroles vers l'arrière de la cuisinière, pourtant un bon nombre d'enfants meurent ébouillantés chaque année en renversant sur eux une marmite de soupe ou une casserole de pommes de terre bouillantes. Des ménagères se brûlent mortellement parce que leurs vêtements prennent feu au contact d'une flamme nue.

Le "dessous de l'évier" est un endroit fort commode pour ranger l'ammoniaque, le savon, les dissolvants, les détergents, les lessives, les encaustiques et les produits de nettoyage, mais c'est aussi l'un des lieux qui attirent le plus les enfants. Il ne faut pas s'attendre qu'un bambin de deux ans puisse distinguer entre les choses dangereuses et les jouets inoffensifs que lui offre la batterie de cuisine.

Après tous les conseils donnés à l'école, à la radio, à la télévision et dans les journaux, il est difficile de comprendre pourquoi on persiste à stocker des désinfectants, des insecticides, de la mort-aux-rats et d'autres produits analogues à proximité des aliments, des récipients qui en contiennent et des ustensiles de cuisine. Mais cette dangereuse habitude continue à faire des victimes.

La chronique des vivres

OTTAWA — Les prix du porc vont demeurer soutenus tandis que ceux du boeuf baisseront peut-être, d'après les pronostics d'avril du marché des vivres préparés par la Direction de l'économie au ministère de l'Agriculture du Canada.

Porc — On s'attend que, dans un proche avenir, les arrivages demeurent à un niveau plus élevé qu'il y a un an et à des prix soutenus.

Boeuf — On prévoit que des approvisionnements accrus vont peser sur les prix.

Oeufs — Il se peut que les prix baissent un peu après Pâques, vu l'augmentation saisonnière des ventes.

Volaille — Les stocks de volaille seront un peu moindres que ceux de l'an dernier.

Dindon — La réduction sensible des approvisionnements des dindons à griller et de poids moyen provoquera une hausse des prix. Quant aux dindons lourds, il y en a en abondance de sorte que les prix devraient rester plutôt bas.

Poulet — Prix fermes ou supérieurs en perspective des poulets de gril par suite d'une baisse de la production.

Pommes — Les prix s'annoncent plutôt soutenus dans l'Est, mais probablement meilleurs dans l'Ouest.

Oignons — Réduction des stocks et hausse probable des prix.

Pommes de terre — Provisions abondantes et marchés bien pourvus à prix stables.

Concombres — La production de serre s'accroit conformément à la saison; bonne qualité et grosseur voulue.

Votre fonds pour les maladies du coeur rend possible la réalisation de nombreux programmes de recherche et d'éducation.

EN SASKATCHEWAN

St-Brieux

Bonspiel

Dû à une température trop élevée, le bonspiel local qui commença le 26 février ne se termina que le 14 mars. Vingt-huit équipes y prirent part, dont voici les gagnants: 1ère compétition, 1er prix, Donatien Coquet, 2e, Fay Folden, 3e, Ludwig Popple, 4e, Edouard Gaillard; 2e compétition: 1er prix, Paul Thomas, 2e, Dominique Coquet, 3e, Paul L'Hénaff, 4e, Pierre Coquet; 3e compétition: 1er prix, Leslie Folden, 2e, George Kayner, 3e, Webber Wilson, 4e, Ernest Rouault; 4e compétition: 1er prix, Dominique Rocher, 2e, Paul Leray, 3e, Ferdinand Rouault, 4e, Myron Shalley. Les gagnants du trophée furent Donatien Coquet, Robert Lefebvre, Marion Lefebvre et Marguerite Coquet.

Çà et là

M. Yves Rohel a passé avec succès ses examens et a obtenu son permis de pilote après avoir suivi un cours durant l'hiver à Melfort.

Prompt rétablissement à M. Jean Rocher, patient à l'hôpital de Birch Hill, à Mme Jean Rocher, hospitalisée à Tisdale, à Mme Joséphine Lejan, hospitalisée à Melfort, et à Mme Célestin L'Hénaff et M. Daniel Carfantan, en convalescence à la maison.

Lac Marguerite

Remerciements

Par la voie du journal, M. et Mme Marcel Longeau et leur fils, Gabriel, ainsi que les familles Longeau et Oudot, désirent exprimer leur vive gratitude à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, fleurs ou assistance aux funérailles, à l'occasion du décès de Mme Léopold Longeau. Un merci spécial à M. l'abbé J. Balzer pour son dévouement et ses visites à la chère défunte pendant sa maladie, à M. l'abbé Léon Savoie, curé de Montmartre, pour son assistance aux funérailles, aux dames de la Ligue des Femmes Catholiques pour avoir servi le goûter après les funérailles, aux parents et amis venus de Sedley, Regina, Montmartre, Lac Marguerite, Indian Head, Wolseley et Sintaluta pour les funérailles.

Vanguard

Réunion de la L.F.C.

La réunion mensuelle de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu au presbytère le 19 mars avec 12 membres présents. Le directeur lut les prières d'usage et dirigea une intéressante discussion sur une émission parue à la télévision: "Discutons de notre foi".

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, on prit connaissance de la correspondance dans laquelle ont priait le comité exécutif d'assister à la réunion tenue à Swift Current le mardi 26 mars. Une résolution suggérant de servir un goûter le jour de la vente à l'encan chez M. Pierre Briand, le 10 avril, fut acceptée à l'unanimité. Une messe spéciale fut célébrée le 25 mars, jour de l'Annonciation, à l'occasion de la Journée mondiale de la Prière. Un comité fut formé pour organiser le bingo qui eut lieu le vendredi 29 mars.

Mme L'Heureux clôtura la réunion et Mme Henricks gagna le prix d'hôtesse. L'assemblée se termina par la prière et la bénédiction du directeur.

La prochaine réunion de la L.F.C. aura lieu le 23 avril.

Çà et là

Tous les amis de M. Vital Rousseau, ancien paroissien de Vanguard, qui habite maintenant en Colombie-Britannique, sont heureux de le retrouver à Vanguard pour quelques jours.

C'est avec nostalgie que les paroissiens ont suivi les progrès de démolition de l'ancien hôpital. Cet édifice a bien servi le district et les villages environnants pendant presque 50 ans. Un bel hôpital moderne a été érigé au même endroit.

A l'usine de Sainte-Thérèse-Ouest de General Motors, l'assemblage d'une voiture, depuis le soudage de la carrosserie jusqu'au démarrage, entraine en tout temps 500 opérations consécutives.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresses.

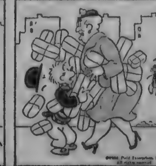
Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal et devrait nous parvenir au moins un mois à l'avance.



RIVETS par George Sixta

BOZO par Foxo Reardon







Chevaliers de Colomb

Conseil Hamelin no 5878

Le Conseil Hamelin terminera bientôt sa deuxième année d'existence. En plus d'avoir tenu huit assemblées régulières, le Conseil a plusieurs activités à son crédit depuis un an.

Il a d'abord participé à plusieurs activités conjointes des conseils du district 15; il a envoyé des délégués au congrès du Conseil d'Etat; il a participé à une initiation à North Battleford en octobre 1967, à une soirée sociale du Jour de l'An, à la célébration du Mardi gras, au bonspiel régional, à la vente de billets du tirage provincial, à la vente de "Shamrocks" pour l'oeuvre des vocations dans le diocèse de Prince-Albert, au recrutement pour la retraite fermée des Chevaliers de Colomb et enfin à la campagne d'abonnement aux journaux catholiques.

Le Conseil Hamelin prit l'initiative d'organiser un tournoi de hockey entre les paroisses de Delmas, Vawn, Jackfish et St-André. Il présenta un trophée aux gagnants de ce tournoi. Comme projet du centenaire, il mit sur pied un concours de rédaction sur "Les célébrations du centenaire dans votre localité ou dans votre province". Il fournit deux trophées pour récompenser les gagnants de ce concours. Le Conseil Hamelin a aussi offert deux autres trophées: un au couvent de l'Enfant-Jésus de North Battleford pour excellence en français en 12e année, l'autre au lauréat du Concours oratoire de l'A.F.C.I.S. dans la région du Nord-ouest.

En février il fut l'hôte des autres conseils de la région lorsqu'il patronna une conférence donnée par le R. P. A. Exner, O.M.I., sur la "Position de l'Eglise" par rapport aux changements de la loi sur le divorce, l'avortement et la vente de contraceptifs.

La dernière assemblée du Conseil Hamelin eut lieu à North Battleford à 8 h. p.m., le 20 mars, dans la salle St-André. Ce fut une réunion-communion. Le Grand Chevalier, M. Louis Bandet, présida l'assemblée et fit connaître rapidement les affaires du conseil. A 9 h. 15 eut lieu une séance de confession, puis la messe avec homélie par M. l'abbé A. Marchildon. Après la messe, on servit un succulent goûter. Les frères présents ont trouvé cette formule d'assemblée particulièrement heureuse.

La prochaine assemblée régulière du Conseil Hamelin aura lieu à la salle paroissiale de Delmas le mercredi 17 avril, à 8 h. p.m.

J.-A. Bellavance,
sec.-financier.

Bellegarde

Hockey

L'équipe de hockey des dix ans et moins s'est mérité le trophée pour l'année 1967-68. Félicitations à ces jeunes amateurs qui n'ont perdu aucune partie de la saison. Sincères remerciements aux entraîneurs, MM. Jos. Martine et Gilles Cop, ainsi qu'à tous les parents qui animaient ces joutes.

Çà et là

Ces deux dernières semaines, plusieurs paroissiens prirent part à un cours de soudure, gracieuseté du Département d'agriculture.

MM. et Mmes Félix et Guy Sylvestre, Eugène Monin, Aurèle Moreau, MM. Fabien Sylvestre, Marcel Monin et Roland Moreau et Mlle Marielle Moreau se sont rendus à St-Boniface, le vendredi 29 mars, pour une soirée sociale en l'honneur de M. Roger Sylvestre et Mlle Shirley Tanguay à l'occasion de leur prochain mariage à St-Eustache.

Le vendredi 29 mars, les religieuses conduisaient la Rév. Sr Eugénie-Françoise à St-Boniface pour examens médicaux.

Prompt rétablissement à Mmes Ovila Poirier et Emile Magotiaux, MM. Cyrille Petit et Vital Tinant, qui sont hospitalisés.

La jeune Monique Bauche est de retour à la maison après avoir subi une opération d'appendicite.

Tous sont bienvenus au bingo de jambons qui aura lieu le dimanche 7 avril à la salle paroissiale.

Saint-Isidore de Bellevue

Anniversaire de mariage

Le 24 février, les parents et amis de M. et Mme Arthur Gareau organisèrent une fête-surprise à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage. Sont venus pour la circonstance: deux fils des jubilaires, Jules, d'Edmonton, accompagné de son épouse, Fleurette, et de leur jeune fils, et Serge, de Rosthern, accompagné de son épouse, Gail. Les autres enfants, Neil, Paulette, Marc, Wilfrid et Hilda, encore à la maison, se joignirent à leurs frères pour offrir des voeux à leurs parents.

L'adresse fut lue par Jules, et la jeune Hilda offrit un bouquet de roses rouges à la jubilaire. Un divan et fauteuil, des tables de salon, des lampes et cadres furent aussi présentés.

Parmi les autres parents présents à la fête, on remarquait M. et Mme Simon Grenier, de Marcelin, M. et Mme Philippe Pouliot, de St-Louis, et M. et Mme Edmond Gareau, de Domremy ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Tous souhaitent à M. et Mme Arthur Gareau de nombreuses années de santé et de bonheur.

Anniversaire de naissance

Le 3 mars, parents et amis se réunissaient chez M. Julien Gaudet à l'occasion du 80e anniversaire de naissance de Mme Adeline Gaudet. Les quatre enfants de la jubilaire, Léopold, Mmes Julien Gaudet (Marie-Jeanne) et Arthur Gareau (Fernande), tous de Bellevue, et Mme René Georget (Rosida), de Legal, Alta, et leurs familles, ainsi que la soeur de Mme A. Gaudet, la Rév. Sr St-Ulric, de la Présentation de Marie, de Prince-Albert, et ses deux frères, MM. Léo et Hervé Grenier, de Bellevue, étaient présents à la fête.

Un bouquet composé de 68 fleurs représentant les enfants de quatre générations fut offert à l'héroïne du jour. Une adresse fut lue par une des petites-filles, Cheryl Georget, de Legal, Alta.

En faveur des lépreux

Le dimanche 17 mars, Mme Paul Gareau organisait une partie de cartes en faveur des lépreux. Une nombreuse assistance est venue encourager cette bonne oeuvre. Les recettes ont rapporté la somme de $189.50. Merci à tous ceux qui ont aidé à la réussite de cette soirée.

Incendie

Le vendredi soir 22 mars, le garage de MM. Roger et Gilles Gaudet fut détruit par les flammes. Les dommages sont couverts en partie par l'assurance, mais les pertes sont encore considérables.



Même si les incubateurs fonctionnent à l'année, le poussin nous rappelle encore le printemps, l'éclosion de la vie, un nouvel élan dans la trajectoire de la création.

Willow-Bunch

Çà et là

A la réunion Parents et Maîtres qui eut lieu le 21 mars à la salle paroissiale, une cinquantaine de personnes, dont M. l'abbé Georges Laprise, de Gravelbourg, étaient présents. M. Roger Lalonde, de St-Victor, agissait comme président. Les sujets à l'étude furent l'Eucharistie, la messe et la première communion.

Mme Henri Bérard et M. Jean Champigny firent un séjour à l'hôpital de Rockglen; MM. Arthur Rainville et Pierre Desautels, à l'hôpital de Coronach.

Mlle Carol Weismillar a subi une opération à l'hôpital de Moose Jaw récemment. Mme R. Campagne la remplace comme institutrice à l'école locale.

Mlle Irène Rosch visita ses parents, M. et Mme George Dosch, récemment. Le 18 mars, elle donna une conférence aux élèves des 11e et 12e années sur le cours de technicienne en laboratoire. Le lendemain, M. Carmen Gosselin donna une conférence au même groupe sur les forces policières.

M. Guy Fiset, qui fit partie de l'Armée canadienne pendant trois ans, travaille maintenant avec son père, M. Louis Fiset, qui est en charge du camion de transport de Willow-Bunch.

Mlle Lilianne Giraudier, fille de M. et Mme J.-B. Giraudier et étudiante à l'Institut pédagogique de Regina, a enseigné pendant trois semaines à Assiniboia.

Sont venus visiter des parents et amis dernièrement: M. et Mme Ted Haugh, Mlle Liette Savoie et M. et Mme Médard Savoie, de Regina, et M. Claude Savoie, de la Gendarmerie Royale Canadienne à Montréal, chez M. et Mme Delphis Savoie; M. et Mme John Beattie et leur famille, de Moose Jaw, Mlle Colette Lemieux, de Rosetown, M. et Mme Ralph Ecker et leurs deux fils, de Calgary, et Mme Bernard Bourgeois, de Gravelbourg, chez M. et Mme Albert Lemieux; M. Robert Mondor, de Lebret, chez M. et Mme Marcel Mondor; M. et Mme André Leclaire et leur petite-fille, de Moose Jaw, chez M. et Mme E. Dionne.

M. Jean Laberge est parti le 17 mars pour Ferland où il travaillera durant les mois d'été.

La réunion annuelle de la Caisse populaire qui eut lieu le 18 mars à la salle de la Légion fut précédée d'un souper servi à quelque 85 personnes. Font maintenant partie du comité de direction: MM. S. Sylvestre, Armand Lautier, Emile Campagne, Dollard Bissonnette, Robert Clark, Donald Montgomery, Bernard Philippon, Jack Millar et Gérard Lapaire; comité de surveillance: MM. Laurent Deblois, Delmar Dosch et Roméo Martin.

M. et Mme Earl Fitzpatrick et leurs filles, Judy, Joyce et Doreen, ainsi que Mlle Colette Cayer, M. et Mme Robert Gosselin et leur fille, Doreen, et M. Claude Piché, assistèrent à la graduation de MM. Harry Fitzpatrick et Carmen Gosselin comme polices de la cité de Regina.

Vawn

Assemblée de l'A.C.F.C.

M. A. Desmarais a été réélu président de l'A.C.F.C. à l'assemblée annuelle tenue le lundi 25 mars. Mme Higgins fut choisie vice-président et Mme E. Lacoursière, secrétaire-trésorière.

M. A. Latendresse donna son rapport sur le congrès de l'A.C.F.C. tenu à Prince-Albert les 2 et 3 mars.

Après une discussion importante concernant l'association l'assemblée discuta des moyens à prendre pour intéresser les personnes de langue française, surtout les parents, à assister aux réunions. Des invitations seront envoyées dès que la date sera décidée.

Mlle Delima Desmarais servit un délicieux goûter.

Première communion

Les parents des élèves des 1ère, 2e et 3e années étaient invités à l'auditorium de l'école où Soeurs Lorette et Yvette et Mme Lucien Phaneuf donnèrent des instructions sur la préparation des enfants qui feront leur première communion.

Les élèves de 2e année feront leur première communion à Pâques, et il fut considéré nécessaire qu'il y ait rencontre avec les parents. Il y eut discussions en groupes.

La réunion se termina par les prières récitées par M. l'abbé N. Wiens, et un goûter fut servi.

Çà et là

M. Arsène Gareau, qui fut secrétaire-trésorier et gérant de la succursale de la Caisse populaire de North Battleford à Vawn pendant un an, a accepté le même emploi à Speers. Bienvenue à M. Gary McGill, qui remplace M. Gareau.

M. et Mme A. Gareau sont partis le vendredi 22 mars après un séjour dans la localité où ils se sont fait plusieurs amis.

Mme A. Morrison, accompagnée de son fils, Gary, est allée à Moose Jaw où elle a visité sa soeur, Mme Bailey.

M. Georges Vallière a transporté son cheval "Nipper" à Calgary où il sera entraîné pour les courses d'été. M. Vallière s'arrêta à Edmonton pour y visiter ses beaux-parents, M. et Mme Turnovoy.

M. et Mme Morrison et leurs trois fils ont passé la fin de semaine du 23 mars chez des parents à St. Walburg.

Deux représentants du Département d'agriculture sont venus renseigner les fermiers sur différents problèmes agricoles, lors d'une réunion des fermiers tenue à la salle paroissiale.

M. Louis Burns est patient à l'hôpital d'Edam, et Colette Blanchette, fille de M. et Mme Fred Blanchette, est hospitalisée à North Battleford.

Saint-Front

Bonspiel annuel

Le bonspiel annuel de l'école de St-Front commença le vendredi 15 mars avec 13 équipes comprenant les élèves des années 5 à 9 inclusivement, sous la direction de Soeur Christine-Marie, principale, et de M. Aurèle Dufault, instituteur. Mme Doris Syrenne fut assez aimable de leur aider à enseigner la technique du curling.

Les prix furent gagnés comme suit: 1ère compétition: 1er prix et gagnant du trophée pour l'année 1968-69, Frances Plamondon, Odette Auriat, Marilyn LeStrat et René Beaudry, 2e prix, Félix Oleksin, Carmelle Richard, Pauline Moisan et Phyllis Fortin, 3e prix, Gail Prévost, Angèle Bourque, Rose Bouchard et Wesley Prévost, 4e prix, Irène Moisan, Normand Syrenne, Lyell Plamondon et Alice Bertoncini; 2e compétition: 1er prix, O'Neil Bourque, Gilles Quessy, Lillian Dufault et Estelle Bussière, 2e prix, Michael Plamondon, Monique Beaudry, Odile Fortin et Sylvio Syrenne, 3e prix, Marie Bertoncini, René Montes, Céleste Syrenne et Pauline Quessy, 4e prix, Cyril Plamondon, Robert Plamondon, Alain LeStrat et Sylvien Richard; 3e compétition: 1er prix, Gilles Montes, Marguerite Plamondon, Léo Bertoncini et Aurèle Bussière, 2e prix, Bruno Syrenne, Estelle Bourque, Evelyne Quessy et Angèle LeStrat, 3e prix, Louise Quessy, Irène Bertoncini, Gisèle Quessy et Bruno Bourque, 4e prix, Bernadette Prévost, Denis Dufault, Norbert Syrenne et Lois Plamondon.

La première équipe à sortir du jeu fut celle de Denis Plamondon, Céline Moisan, William Dufault et Maurice Beaudry.

Va-et-vient

M. J.-Benoit Beaudry, accompagné de Soeur Marie-Claire, de Mme Renée Montes et sa fille, Cynthia, reconduisit, le 19 mars, Soeur Marie-Odile à Prince-Albert. Mme Montes en profita pour visiter ses filles, Louise et Lucie, et sa nièce, Rose Prévost, toutes trois aux études à l'Institut Notre-Dame.

M. et Mme Emilien Moisan se rendirent à Saskatoon où ils visitèrent Mme Odile Colbert, patiente a l'hôpital de l'Université. M. et Mme B. Moisan les accompagnèrent jusqu'à Watson où ils s'arrêtèrent pour visiter M. et Mme André Regie.

M. et Mme Gérald Rowlett, de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 23 mars chez MM. et Mmes Paul Moisan, Martial, Aurèle et Gérald Dufault.

M. et Mme Laurence Sunderland et leurs enfants visitèrent M. et Mme Julien LeStrat et leur bébé, Michael, à St-Brieux.

M. et Mme Gérard Hurion et leurs trois enfants allèrent à Saskatoon chercher la mère de Mme Hurion, Mme Sannie Kuc, qui passera quelques jours chez eux.

M. et Mme André LeStrat et leur fils, Alain, visitèrent M. et Mme Julien LeStrat et leur fils, Michael, à St-Brieux.

Léoville

Çà et là

Afin d'acquiescer aux désirs de l'Eglise, le dimanche soir 10 mars, à l'école supérieure de Léoville, avait lieu une réunion, genre célébration et cercle d'étude sur la foi. Un groupe de parents et d'élèves étudièrent ensemble ce qu'est la foi, et comment elle nous aide dans la vie quotidienne. Les discussions furent intéressantes et profitables. La réunion se termina par une profession de foi.

Après cette étude sur la foi, les intéressés écoutèrent un compte rendu du congrès de l'A.C.F.C. qui se tint à Prince-Albert au début de mars, et auquel assistaient Mme Emilia Henri et les Filles de la Providence de la paroisse. Ce fut une occasion de se rappeler que Léoville est encore intéressé dans la cause du français.

Le 20 mars se tenait une autre réunion, foyer-école cette fois. Les parents et les instituteurs présents discutèrent la possibilité d'organiser le mouvement scout chez les jeunes. M. Laurent Loiselle, directeur des Scouts, de Spiritwood, fut d'un grand secours et ses renseignements surent captiver l'intérêt de l'assistance pendant une bonne heure. Tous se montrèrent en faveur d'entreprendre les démarches nécessaires pour l'organisation de ce mouvement reconnu non seulement bienfaisant mais même nécessaire aux jeunes.

Gravelbourg

Çà et là

Un groupe de jeunes étudiants ont organisé des vacances de Pâques à Gravelbourg pour quinze orphelins de Prince-Albert. Si les moyens pécuniaires ne manquent pas, quinze jeunes de Gravelbourg iront passer quelques jours à l'orphelinat de Prince-Albert. Pour recueillir des fonds, une vente de pâtisseries et un bingo auront lieu. Le bingo se tiendra le lundi 8 avril en la salle paroissiale. Tous sont bienvenus.

Le jeudi 21 mars, en la salle académique du couvent, eut lieu un défilé de mode organisé par les Jaycettes. Les magasin Robinson, A. & A., Fashions, Dorothy Style Shop et Margo ont présenté les derniers modèles de la mode. Félicitations.

Les Dames Auxiliaires de l'hôpital St-Joseph organisent une vente de pâtisseries pour le samedi 6 avril à l'épicerie Allard, de 2 h. à 6 h. p.m.

Chronique de CFRG

Assemblée plénière

L'assemblée plénière de la Société Radio-Gravelbourg Limitée aura lieu prochainement. Cette assemblée réunie les délégués choisis par les paroisses et les régions (groupes de paroisses), et c'est au cours de cette réunion que sont choisis les directeurs qui administrent la Société Radio-Gravelbourg.

Il est donc nécessaire que les paroisses et les régions procèdent sans délai à l'élection de leurs délégués. Sont éligibles: tous ceux qui ont fait un don en argent à Radio-Gravelbourg (minimum de $10.00). Personne n'a droit de vote privilégié à cause de l'importance du don qu'il a fait.

Les délégués sont choisis à raison d'un délégué par trois mille dollars de contribution. A aussi droit à un délégué, toute paroisse dont l'objectif est au moins de $1,000 mais n'atteignant pas $3,000, pourvu que ledit objectif ait été souscrit et payé.

Vous êtes libre de proposer autant de candidats que vous désirez. Par ailleurs, vous devez vous assurer que les candidats proposés sont éligibles et acceptent cette candidature. Vous pouvez contribuer au succès de l'assemblée plénière en faisant un bon choix de délégués et en faisant ce choix sans délai. Si vous avez des propositions à présenter à l'assemblée, nous vous prions de nous en envoyer le texte le plus tôt possible.

C'est avec un vif plaisir mêlé de fierté que nous avons appris, le samedi 16 mars, la nomination de M. Roland Pinsonneault, de Gravelbourg, comme membre du Conseil d'administration de la Société Radio-Canada-CBC.

Après avoir assumé pendant plusieurs années les lourdes responsabilités de président général de l'A.C.F.C., M. Pinsonneault est appelé maintenant à en assumer d'autres aussi lourdes. Il fut également pendant quelques années vice-président de la Société Radio-Gravelbourg Ltée.

En toute sincérité nous considérons que cette nomination est la récompense, la reconnaissance de tant d'années de dévouement au maintien de la vie française en Saskatchewan.

La sincérité est une des qualités humaines que nous admirons le plus, c'est une valeur qui vaut son pesant d'or, toute la valeur d'un homme comme Roland Pinsonneault.

Durant les mois d'avril, mai et juin, nous diffuserons plusieurs séries d'interviews dans le cadre d'une campagne de recrutement d'étudiants organisée par le Collège Mathieu de Gravelbourg.

Nous sommes heureux de contribuer à cette campagne de recrutement et fiers de l'honneur que nous fait le collège Mathieu de compter sur CFRG pour mener à bien cette campagne.

M. M.

Ferland

Çà et là

M. l'abbé Roger Ducharme, curé, a eu la visite de ses frère et belle-soeur, M. et Mme Rolland Ducharme, de St-Victor, accompagnés de leurs fille et neveux.

M. Jean Laberge, de Willow-Bunch, est au service de M. Gérard Fournier.

M. et Mme Ernest Desautels, M. et Mme Raymond Chabot et leur famille et Mme Larose, de Ponteix, ont visité la famille Rosaire Chabot, le dimanche 24 mars.

Mme Lucien Beaudoin a rendu visite à sa mère, Mme Cécile Hamel, de retour de Port Alberni où elle passa sept mois, et à sa soeur, Soeur Alma-Marie, de Ponteix.

M. et Mme Sylvio Clermont et M. Elie Dion sont de retour d'un voyage au Mexique et autres endroits où ils ont passé l'hiver.

M. et Mme Georges Lacasse sont allés visiter la famille Arthur Tessier à Swift Current.

M. et Mme Aimé Fournier et leur fils, Rolland, sont allés à Moose Jaw pour affaires, alors que la famille Conrad Piché gardait la maison.

MM. Camille et Willie Hamel, ainsi que M. et Mme Viateur Chabot, sont allés à Regina pour affaires.

M. l'abbé R. Ducharme et M. et Mme René Couture se sont rendus à Regina le samedi 30 mars pour une assemblée de l'A.C.F.C. et ont aussi visité M. Lucien Couture, hospitalisé à Moose Jaw.

M. et Mme Alex. Laberge et Mme Théophile Chabot ont visité leurs parents, dernièrement.

St-Hubert

Çà et là

M. et Mme Léon Beaujot sont allés à St-Norbert, Man., en fin de semaine du 17 mars, et y ont visité leur fils, Roderic, séminariste, leurs neveu et nièce, M. et Mme J. J. Driscoll, et leur famille, ainsi que des amis, M. et Mme H. Roy.

Mme Wilfrid Jordens est actuellement patiente à l'hôpital général de Regina pour intervention chirurgicale.

M. et Mme Léo Dureault et leurs enfants, de Wolseley, ont rendu visite à leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme M. Boutin, le 24 mars.

M. et Mme Albert Poncelet et leurs enfants se sont rendus à la Foire d'hiver de Regina.

Mme Emile Payot est allée à Regina pour affaires, la semaine dernière.

L'éducation: obligation communautaire

L'éducation au Canada, entreprise où sont engagés des milliards de dollars et qui vient aux premiers rangs des priorités, exige l'intérêt et la participation de toute la communauté. Le concept de l'éducation formelle s'est élargi au-delà des cadres de l'école primaire et secondaire et de l'université, et de nouveaux horizons en matière d'éducation s'offrent aux personnes d'âges, d'intérêts et de circonstances les plus variés. Durant les années 1960, l'accroissement du nombre des inscriptions dans les instituts professionnels et techniques, les collèges urbains et ruraux, les programmes de recyclage des gouvernements et les cours d'éducation des adultes a été vraiment renversant.

Augmentation phénoménale des coûts

Egalement stupéfiante, voire effarante pour plusieurs, a été l'augmentation phénoménale du coût des facilités scolaires. Pour la présente année financière, par exemple, le total des dépenses d'éducation est estimé à $4.5 milliards, soit un accroissement de 97% pour les cinq dernières années seulement. En pourcentage du P.N.B., les dépenses d'éducation représentent environ 7.4%, au lieu de 5.6% il y a cinq ans.

L'éducation est maintenant le poste le plus important dans les budgets provinciaux; elle représente en moyenne quelque 30% des dépenses et, dans certaines provinces, un pourcentage encore plus élevé. L'Ontario, par exemple, consacre plus de 40% de son budget à l'éducation. Durant la présente année financière, les gouvernements provinciaux auront fourni presque la moitié du montant total consacré à l'éducation, soit quelque $2.1 milliards. Les écoles primaires et secondaires reçoivent la part du lion, environ 65% des dépenses, toutefois, cette proportion était de 74% il y a cinq ans et elle va vraisemblablement continuer de baisser. D'un autre côté, la part qui va à l'enseignement post-secondaire s'accroît, car les dépenses dans cette sphère ont augmenté très rapidement. Durant les cinq dernières années seulement, elles ont triplé, soit de $384 millions à $1,158 millions.

Accroissement des inscriptions

Ces tendances dans les dépenses sont un indice des changements qui se produisent dans l'évolution des inscriptions. Durant les années 1950, l'attention se concentrait sur le niveau primaire; des millions de jeunes enfants de l'après-guerre ont envahi les classes, heureusement ignorants des maux de tête qu'ils causaient aux administrateurs d'écoles, qui s'efforçaient désespérément de trouver en nombre suffisant des salles de classe, pour ne pas parler d'instituteurs et de manuels. Au début des années 1960, ce flot avait commencé à s'atténuer et, étant donné la baisse des taux de natalité actuels et en perspective, l'accroissement des inscriptions dans les écoles primaires devrait continuer de ralentir; il est même possible qu'elles comptent moins d'élèves qu'à l'heure actuelle en 1975. Le nombre des inscrits dans les maternelles, toutefois, est censé augmenter pendant une bonne partie des années 1970, à mesure qu'on multipliera les facilités voulues pour répondre à la demande d'un plus grand nombre de classes préparatoires. Les inscriptions au secondaire, qui ont plus que doublé depuis dix ans et atteignent 1.3 million, ont commencé à ralentir leur accroissement. Toutefois, la tendance d'une plus grande proportion des élèves à rester à l'école — l'une des grandes raisons de l'augmentation de la fréquentation de l'école secondaire — s'accentue. En 1952, moins de la moitié du groupe d'âges de 14 à 17 ans restait à l'école; aujourd'hui, le pourcentage dépasse 80% et pour les premières années 1970, la courbe en projection approche 90%.

Demande de personnel spécialisé

La grande demande de personnel spécialisé et l'expansion des possibilités de formation apportent aux jeunes de puissants motifs de rester à l'école; d'autre part, la hausse des revenus et une aide accrue sous forme de bourses et de prêts ont placé l'éducation supérieure à la portée de beaucoup plus d'étudiants. En 1952, seulement 5% du groupe d'âges de 18 à 24 ans poursuivaient leurs études. Aujourd'hui la proportion est de 15%, et vers 1972, quelque 20 jeunes personnes sur 100 vont recevoir une formation post-secondaire. Depuis dix ans, les inscriptions d'étudiants réguliers dans les universités sont passées de 90,000 à 268,000 et l'on prévoit un autre accroissement de 70% d'ici 1972. La fréquentation des instituts techniques, prévoit-on, va prendre un essor encore plus impressionnant. Les inscriptions, qui n'étaient que de 14,000 il y a cinq ans, se chiffrent maintenant par 43,000 et elles auront doublé en 1972.

Parallèlement à la fréquentation croissante des établissements post-secondaires, il y a hausse du nombre de ceux qui recherchent des grades universitaires; l'an dernier, on a relevé 44,000 baccalauréats et grades du premier niveau, au lieu de 23,000 en 1962. Le nombre de grades conférés aux femmes durant cette période a marqué un accroissement encore plus grand, soit de 140%.

Programme de recyclage

Bien que d'importance vitale pour la croissance économique du Canada, l'accroissement du nombre des diplômés d'université n'est qu'un des remarquables événements d'ordre éducatif des années 1960; tout aussi significatif est le développement des possibilités d'éducation pour ceux qui ont quitté l'école.

Par exemple, au cours des quelques dernières années, le gouvernement fédéral, en collaboration avec les provinces, a créé un certain nombre de programmes de grande portée visant à procurer une orientation, une aide financière et des moyens de formation aux adultes désireux d'apprendre de nouveaux métiers ou de se perfectionner dans leur métier actuel. Durant l'année financière 1966-67, près de 300,000 personnes se sont inscrites aux programmes de recyclage des gouvernements, soit 59% d'augmentation sur l'année précédente. On prévoit d'autres augmentations marquées dans le cas du récent programme de formation professionnelle des adultes, pour lequel le gouvernement fédéral s'est engagé à payer en entier les frais des cours suivis selon le plan. Dans plusieurs cas, une allocation est prévue pour aider à compenser la perte de salaires durant le recyclage.

Education permanente

Cette conscience de plus en plus nette que la croissance de la nation comme de l'individu est liée à des programmes d'éducation permanente, s'est traduite par la vogue extraordinaire des cours du soir pour adultes, dont plusieurs suivis simplement pour le plaisir d'apprendre quelque chose de nouveau, et d'autres pour atteindre un objectif précis. La fréquentation partielle aux universités, par exemple, s'est accrue de 120% depuis cinq ans.

Dans un nombre de cas toujours plus grand, on poursuit des études durant les heures de travail, au moyen de cours spéciaux à l'extérieur ou de programmes de formation privés des entreprises. Beaucoup d'industries suivent depuis longtemps une politique de formation sur place de leurs travailleurs spécialisés, mais la formation au niveau de la direction commence à devenir un aspect de plus en plus répandu et essentiel de la planification du personnel des compagnies.

Méthodes nouvelles

De même que la portée de l'éducation dépasse les frontières traditionnelles, de même aussi les méthodes et les instruments d'enseignement. Des manuels rédigés selon les programmes, inexistants il y a quelques années, sont maintenant d'usage courant dans beaucoup d'écoles canadiennes. D'après une récente enquête du gouvernement auprès des commissions scolaires dans les villes de plus de 40,000 habitants, 14% utilisaient de ces manuels d'une façon régulière et 48% à titre d'expérience. Plus de la moitié des écoles avaient des téléviseurs, des diascopes, un projecteur cinématographique, un projecteur de diapositives, un magnétophone, un tourne-disque et un laboratoire de linguistique. Un équipement moderne hautement spécialisé et des méthodes d'enseignement plus souples contribuent énormément à enrichir l'acquisition du savoir et utilisent au maximum le temps et les efforts des enseignants. En Saskatchewan, on a établi un programme de cours de mathématiques interurbain. Un chargé de cours, à Regina, transmet sa leçon simultanément à plusieurs centres, tandis que ses notes et ses dessins sont présentés dans les salles de cours sur un tableau noir avec commande électronique à distance.

La télévision a des possibilités formidables comme instrument d'éducation sur une grande échelle. Dans la région du Saguenay et Lac Saint-Jean au Québec, par exemple, on a lancé un vaste programme d'éducation populaire biennal visant à élever le degré d'instruction des gens au moyen de programmes de télévision spéciaux, avec travaux pratiques et cours par correspondance.

Education: Sources du revenu

Le coût de pareils programmes communautaires est élevé, tout comme celui de l'éducation à tous les paliers, mais cela seul fait ressortir la nécessité d'évaluer avec soin nos besoins dans le champ de l'éducation, de façon à nous assurer les facilités voulues non seulement en quantité, mais aussi en qualité. Le progrès économique de la nation dépend dans une large mesure de la somme de temps, d'efforts et d'argent que nous sommes disposés à consacrer à un système d'éducation qui donne à tous les citoyens la possibilité de s'instruire et d'atteindre ainsi un meilleur standard de vie. Cependant, tout en mettant en relief l'importance économique de l'éducation pour la nation et pour l'individu, il ne faut pas oublier que l'éducation, dans son sens le plus large, est beaucoup plus que le fait d'apprendre des métiers spéciaux. Comme le dit le Rapport Massey sur les arts, les lettres et les sciences au Canada, "l'éducation est un épanouissement progressif de l'individu dans toutes ses facultés, physiques et intellectuelles, esthétiques et morales." Le devoir de la société est de fournir les possibilités d'un tel épanouissement et celui de l'individu de suivre les chemins qui lui permettront de réaliser au mieux son potentiel propre.

(Revue des Affaires, février '68)

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

C'est à vous de choisir vos relations et de vous garder des propositions brusquées. Recherchez l'ambiance qui vous convient.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Recherchez le contact des personnes avec lesquelles vous êtes en sympathie. Vous faites de nouvelles rencontres.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Recherchez votre indépendance. Notez les idées nouvelles qui peuvent vous servir pour créer. Participez à une compétition.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Portez votre attention sur les personnes sympathiques et désintéressées. Ne prenez pas de gros risques.

LION du 23 juillet au 23 août

Occupez-vous l'esprit à des activités qui vous absorberont. Animez la bonne ambiance. Très bons échanges dont vous garderez des bons souvenirs.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Méditez aujourd'hui de ce que vous ferez demain. Soyez plus entreprenant.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Mettez un projet à exécution; c'est votre semaine de chance. Choisissez vos amis et recherchez les saines distractions.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Vous reconnaîtrez vos vrais amis et il faudra essayer de les satisfaire par un bon geste. Succès dans une démarche qui vous tenait à coeur.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Ce sont les détails qui vont attirer votre attention. Appliquez-vous à leur mise en ordre. Vous êtes parfaitement en ordre dans une atmosphère de sérénité.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Ne soyez pas trop pessimiste en examinant votre situation actuelle. Une magnifique entente sentimentale augmente vos chances.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Une personne manoeuvre contre vous. Tout se terminera par une amitié destinée à durer. Votre attachement est bien réel pour les personnes qui vous rendent des services.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Un appui inattendu va vous donner une grande satisfaction. Vous retrouverez une ancienne amitié.

Les monopoles devant le mouvement coopératif

N.D.L.R. — L'auteur de cet article, qui parait dans le journal "Coopération", est directeur du département d'économie politique de l'Université de Liège en Belgique et membre de l'Alliance Coopérative Internationale.

Le sujet principal des délibérations du Comité central de l'A.C.I., réuni à Prague du 16 au 18 septembre dernier était: "Les monopoles devant le mouvement coopératif".

Chacun sait que pour de très nombreuses marchandises on n'a plus à faire à un grand nombre de producteurs, mais à quelques producteurs seulement, disposant d'une force importante sur le marché: nous conviendrons de les appeler les monopoles.

Les principaux abus que ces grandes puissances capitalistes commettent souvent sont d'abord la perception de hauts profits aux dépens des consommateurs; en second lieu, de ralentir les innovations ou de maintenir en vie, grâce à des ententes, des entreprises peu efficaces; enfin, de s'abstenir volontairement de choisir la meilleure qualité possible pour obliger les acheteurs à de fréquents remplacements. Ces derniers abus ne sont pas commis par tous les monopoles; certains d'entre eux sont au contraire très dynamiques.

Pratiquement dans tous les pays, le législateur est intervenu; des enquêtes sont organisées et des peines sont prévues pour les chefs responsables des grandes entreprises abusives. Ces législations sont d'une utilité certaine; quelquefois la menace de l'enquête suffit pour éviter telle ou telle pratique dommageable aux consommateurs.

Cependant, cela ne suffit pas; beaucoup d'ententes échappent aux investigations et des solutions plus radicales sont recherchées.

On pense parfois qu'il suffirait de disloquer les monopoles et de les remplacer par plusieurs entreprises concurrentes pour que le problème soit résolu. C'est une illusion. En effet, à côté des dangers qu'ils présentent, les monopoles constituent, dans la plupart des cas, un progrès technique grâce à la taille de leurs ateliers. En outre, leur puissance financière leur permet d'ériger d'importants bureaux d'études, si bien que, quand ils sont dynamiques, ils multiplient les innovations. Les entreprises moyennes qui y seraient substituées, même si elles ne faisaient pas de profits, vendraient leurs produits plus cher que les monopoles, à cause de leurs coûts trop élevés.

La solution est donc la nationalisation, le passage de la propriété privée à la propriété publique. Cependant, la nationalisation elle-même ne garantit pas automatiquement le meilleur service aux consommateurs. Pour cela, il faut que la structure de l'entreprise publique lui donne une autonomie suffisante à l'égard de l'administration de l'Etat, et qu'elle soit administrée par un conseil où les consommateurs et les travailleurs soient représentés.

Lorsque toutes les entreprises sont devenues publiques, l'expérience nous révèle un nouveau danger: celui de la planification intégrale ou quasi intégrale, qui fait précisément maintenant l'objet de vives critiques dans les revues économiques de l'U.R.S.S. Lorsque tout est dirigé d'en haut, il n'y a plus d'initiative dans les entreprises, et d'énormes gaspillages se produisent. En outre, le consommateur est mal servi. Si pour un produit déterminé, il n'existe qu'un seul fabricant: un immense combinat, le consommateur sera bien forcé d'acheter ce produit même s'il est de qualité médiocre. Or, les critiques actuelles dans les pays de l'Est mêmes, insistent sur le fait que souvent la qualité a été sacrifiée à la quantité. Enfin, les désirs des consommateurs n'orientent la production qu'avec des retards énormes.

C'est pourquoi les pays à régime communiste entreprennent une réforme économique pour donner aux entreprises plus d'autonomie, recréant de nouvelles formes de concurrence et faisant à nouveau du profit le principal critère de l'efficacité des entreprises. C'est un pas vers le corporatisme, qui se caractérise par l'autonomie des sociétés coopératives, qui exige la rentabilité des entreprises, et, dans le cas des coopératives de production, distribue le bénéfice aux travailleurs.

Ce nouveau système pourrait pourtant conduire à des injustices dans la répartition du revenu national: si une entreprise est mieux localisée qu'une autre, ou si elle se situe dans une branche où le progrès technique est particulièrement rapide, les travailleurs pourront y toucher, participation au profit comprise, un salaire supérieur à celui d'autres travailleurs faisant le même effort. Dans un tel cas, il ne s'agirait plus d'un complément justifié, venant relever la rémunération de base, mais d'un profit pur, condamné par la doctrine socialiste.

Aussi, me suis-je permis d'attirer sur ce point l'attention des coopérateurs soviétiques et leur ai-je demandé de prendre une part active aux nouvelles orientations de leur pays; des problèmes de cette importance ne doivent pas être exclusivement traités par des académiciens.

Partout dans le monde, les coopératives, elles aussi, connaissent un mouvement de concentration. Ce mouvement ne pousse pas au monopole. D'une part les coopératives de consommation sont dirigées par les coopérateurs eux-mêmes; d'autres part les coopératives agricoles élèvent le rendement de l'agriculture et s'efforcent de donner à leurs travailleurs un revenu convenable qui, presque toujours, reste encore en-deçà du revenu des travailleurs industriels.

C'est par la collaboration organisée entre les coopératives de consommation et coopératives agricoles que l'on peut se rapprocher de la juste rémunération et donc du juste prix.

L'action coopérative contre les monopoles est aussi ancienne que la coopération elle-même. C'est en Finlande et en Suède qu'elle a obtenu ses plus grands succès.

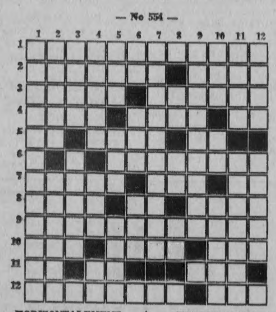
Kooperativa Forbundet (Suède) est le chien de garde du marché. Lorsqu'un monopole pratique des prix excessifs, K. F. le menace de créer une usine concurrente, et le plus souvent la menace suffit. Sinon, K. F. constitue effectivement une usine qui oblige le monopole à aligner ses prix sur ceux de la coopérative.

La coopération continue à lutter contre les monopoles par l'éducation des consommateurs, en alertant l'opinion publique pour que la législation antimonopole soit effectivement appliquée en répétant avec Ernest Poisson et Bernard Lavergne qu'il faut coopératiser les services publics, en préconisant une réforme de l'entreprise qui s'approche des principes coopératifs.

La résolution unanime du Comité central donnera certainement un élan nouveau à la lutte coopérative contre les monopoles.

Paul Lambert

— No 554 —



HORIZONTALEMENT

1—Wagon spécial, destiné au transport des liquides.
2—D'Italie. — Couverture.
3—Machine hydraulique. — Mesurer.
4—Assassinée. — Mère d'Artémis. — Note.
5—Terminaison. — Se jeter impétueusement. — En cet endroit.
6—Cages disposées pour mettre à couver des oiseaux.
7—Elixir. — Unité de travail. — Conj.
8—Néant. — Prép. latine. — Ville d'Allemagne.
9—Antipathies.
10—Choisi. — Peu commun. — Colère.
11—Venu en vie. — Id est. — Animal domestique.
12—Ville de l'Inde. — Manche au tennis.

VERTICALEMENT

1—Salicylate de méthyle (plur).
2—Tout ce qui sert à la parure des femmes. — Grand filet pour prendre cailles.
3—Interj. — Voile carrée, destinée à remplacer une voile latine par gros temps.
4—Curé de Paris. — Sans inégalités. — Préfixe.
5—N'affirma pas. — Chiffre (plur). — Garnit un mât de ses voiles et poulies.
6—Cela. — Plur. de lea. — Recueil de bons mots.
7—Intervenir pour obtenir le pardon de quelqu'un.
8—Phonétiquement: enlever. — En char. — Pronom.
9—Science des causes.
10—Peigne de tisserand. — Possède. — En bénins.
11—Ne pas affirmer. — Cave, creuse.
12—Exister. — Arrêt d'un liquide organique.

SOLUTION DU PROBLEME No 553

■ **Horizontalement:** 1. Kimmeridgien; 2. Un — Adiante; 3. Poracées — AM; 4. Fualdès — Tome; 5. Eider — Herbe; 6. Esau — Arlon; 7. Nia — Grassets; 8. Inusable — As; 9. CC — Anal — NN; 10. Kan — Tièdes; 11. Esus — Neuf — Ta; 12. Las — Sesqui.

■ **Verticalement:** 1. Kupfernickel; 2. Inouï — Incas; 3. Radeau — Nul; 4. Merles — Sa — Sa; 5. Adragant; 6. Race — Urbain; 7. — Ides — Allées; 8. Dié — Hase — Duc; 9. Gasters — Nefs; 10. In — Orléans; 11. Etambots — Tu; 12. Néméens — Etai.

La première étude nationale sur les soins de garde de jour des enfants

OTTAWA — Dans la même voie et au même rythme que la reconnaissance croissante attribuée aux soins de garde de jour des enfants à titre de ressource communautaire indispensable, le Conseil canadien du Bien-être a amorcé le 11 mars dernier l'étude nationale des soins de garde de jour, étude qui coûtera plus de $118,000 et qui jouit de l'appui financier accordé par la Division des subventions au bien-être du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. L'on sait que le Conseil canadien du Bien-être est une agence nationale privée de bien-être social, siégeant à Ottawa. Une de ses principales fonctions est la recherche de ce genre.

L'étude, déclare M. Reuben C. Baetz, directeur général de cet organisme, exige environ 18 mois pour être parachevée; elle impliquera tous les effectifs des centres de garde de jour dans 102 collectivités urbaines d'une rive à l'autre du Canada. Il s'agira d'une étude à "fenêtres ouvertes", dit M. Baetz, et des comptes rendus seront publiés par intervalles réguliers au cours des 18 mois, comptes rendus qui seront utiles aux agences du domaine pour leurs travaux et la planification.

Vers une consolidation de la vie familiale

En énonçant ses observations au sujet de l'étude, M. Baetz dit: "Notre préoccupation n'est pas seulement dirigée vers les enfants des mères qui travaillent qui, de plus en plus, prennent une place prépondérante dans la main-d'oeuvre, mais aussi vers ceux qui sont sevrés de toute culture, ceux qui souffrent de troubles affectifs, et de manière encore plus générale, nous visons à une consolidation de la vie familiale. En général, on ne se rend pas compte dans ce pays du rôle que jouent les services de garde de jour à titre de soutien des familles leur permettant de se décharger des responsabilités qui leur incombent pour l'entretien, l'éducation et l'épanouissement des enfants. "Il ne semble se manifester aucune unanimité sur l'opportunité de moyens qui assureraient l'épanouissement de l'enfant jusqu'au moment d'aller en classe, qu'il soit prêt ou non à le faire. Nous souffrons d'une espèce de double vision au Canada: les gens semblent approuver l'entrée des enfants de riches dans les écoles maternelles e désapprouver le fait que les enfants peu fortunés soient confiés à des garderies. Quels sont alors les soins de garde de jour et que signifient-ils pour les familles, les enfants et la collectivité?"

Mlle Joanna Sherman, adjointe en recherche, auprès du Service des recherches et des projets spéciaux, dirige l'étude. M. C. W. Portal-Foster (Ph.D.), directeur des recherches du Conseil, prête son concours à titre de directeur-adjoint, et Mlle Lillian Thomson, secrétaire générale de la Division de la Famille et de l'Enfance du Conseil, participe à titre de conseillère-experte.

Objectifs de cette étude

Selon Mlle Sherman, l'étude doit:

• revoir la situation dans laquelle se trouvent les dispositions prises pour les soins de garde de jour, leur organisation, le système, l'opération, les programmes, le niveau d'approbation dont elles jouissent auprès de la collectivité, les installations d'ordre physique et l'équipement;
• examiner le personnel des centres de soins de garde de jour, examen qui englobera leur nombre, devoirs, qualifications, expérience, salaires, etc.
• déterminer les clients qui font usage des services — nombre, âge, sexe, situation économique;
• déterminer l'étendue de l'usage fait des services actuels — leur efficacité et dans une certaine mesure, les besoins insatisfaits des collectivités;
• analyser l'état actuel de la loi canadienne au sujet des soins de garde d jour.

De l'avis de Mlle Sherman, l'étude doit assurer un véhicule sur lequel pourraient reposer d'autres études spéciales. Par exemple, plus de connaissances au sujet d'enfants qui sont confiés aux centres de soins de garde de jour pourraient ouvrir la voie à des études approfondies de rapports entre parents et enfants, la séparation mère-enfant et le manque de soins maternels. "Il se manifeste toujours un sentiment négatif envers les mères qui travaillent; ce sentiment est dû, en partie, au facteur émotif, et une autre partie à la tendance de confondre séparation et négligence. Nous avons besoin encore d'un grand fonds de connaissances au sujet du développement des enfants da s une multitude de circonstances afin que la pratique de soins de garde de jour puisse répondre aux besoins des familles et des enfants".

Des instituteurs ont résolu de ne plus fumer à l'école

OTTAWA — "C'est avec un vif intérêt que mon ministère apprend l'adoption, le 10 mars, d'une résolution sur l'usage de la cigarette dans les écoles, par les instituteurs de l'Ontario réunis en conférence sur les problèmes d'hygiène, à Geneva Park". C'est ce que déclarait récemment le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, l'honorable Allan J. MacEachen. La résolution en question demande à la fédération des instituteurs de l'Ontario d'endosser une recommandation enjoignant aux instituteurs de ne pas fumer à l'école pour ne pas créer de mauvais exemple.

M. A. MacEachen ajoutait: "Cette résolution devrait faire l'objet d'études sérieuses de la part des instituteurs des autres provinces. Conscient des risques graves que comporte la cigarette pour la santé, mon ministère, par son programme d'éducation sur le tabac et la santé, encourage ainsi parents, instituteurs et hygiénistes à donner le bon exemple en ne fumant pas. Il est réconfortant, donc, d'apprendre que les instituteurs de l'Ontario ont décidé de dissuader leurs élèves de l'usage de la cigarette en s'en abstenant eux-mêmes".



Le deux-pièces en tricot, à gauche, signé Nat Gordon, est élégant avec son corsage à rayures blanches et grises, muni d'une ceinture et assorti à une jupe grise de ligne A. L'ensemble robe et jaquette, à droite, d'Auchie Sanft, est en "Denim" de couleurs vivantes. Son ourlet et ses boutons blancs lui donnent un cachet tout à fait printanier.

Droitier ou gaucher?

"Le fait d'être droitier ou gaucher dépendrait de nos chromosomes, et non pas d'une meilleure irrigation sanguine de la moitié du cerveau concernée, ni d'un apprentissage plus ou moins conscient". Telle est la déclaration que vient de faire un biologiste américain. Ce chercheur s'est attaqué depuis près de vingt ans à l'étude de la "gaucherie". Il a eu l'idée, en 1965, d'examiner les chromosomes (éléments microscopiques de la cellule qui renferme les gènes responsables de nos caractères héréditaires), d'une part de nombreux droitiers, d'autre part de tous les vrais gauchers qu'il pouvait rencontrer dans les hôpitaux.

Le docteur Sharston a constaté que des chromosomes bien déterminés, qu'il appelle "chromosomes de personnalisation" mesurent toujours un peu plus d'un centième de micron (un cent millième de millimètre, chez tous les gauchers examinés. Chez les droitiers, la longueur de ces mêmes chromosomes ne dépasse jamais environ un demi-micron. Avant d'entreprendre de "corriger" un enfant gaucher, il serait donc utile de pratiquer cet examen.

Courrier de Louise

Q. — Pour un mariage de fin d'avril, puis-je porter un costume de fin lainage couleur fraise et des accessoires noirs? Une voilette ou une mantille conviendrait-elle pour circuler entre l'auto et l'église, puis de là à la salle de réception? Merci. — **Printemps**

R. — Vous seriez certainement très bien mise ainsi vêtue. Les deux coiffures que vous mentionnez conviendraient aussi, mais, pour un mariage, il me semble qu'un petit chapeau ferait plus habillé. Vous n'avez qu'à l'enlever à la réception.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis en deuil depuis peu de temps et je ne suis pas riche. Ayant dépensé une somme assez considérable pour me vêtir lors de mon épreuve, et ne possédant pas de vêtements noirs pour le printemps, ni encore moins pour l'été, j'ai décidé de porter mes vêtements ordinaires, ce que je fais déjà pour mon travail d'ailleurs. La personne que j'ai perdue me répétait souvent: "Quand ce malheur arrivera, tu ne devras pas faire d'extravagances et, pour ma part, je sais bien que tu ne cesseras pas de m'aimer ni de penser à moi, que tu sois habillée en grand deuil ou en couleurs communes". Evidemment, je ne mettrais pas de teintes voyantes. Certains membres de ma famille ont été choqués d'apprendre ma décision: "Ca ne convient pas . . . que diront les gens?", etc. Personne, cependant, ne s'est offert pour m'acheter la garde-robe que je ne peux me procurer. Votre opinion servirait certainement à enlever les fils d'araignée qui logent dans quelques cerveaux, qui ne se sont pas éclairés depuis le début du siècle au moins! Merci. — **Lectrice**

R. — **Votre lettre, chère lectrice, est remplie de bon sens et je vous félicite de ne pas faire de folies par pur respect humain ou pour vous soustraire aux propos et regards désobligeants de personnes malveillantes et étroites. Il est, comme vous le savez d'ailleurs, de beaucoup préférable de garder dans son coeur le souvenir affectueux de la personne chère, de prier pour elle, que de faire de grandes démonstrations extérieures qui sont très bien, si on le désire et si on peut s'en payer le luxe de nos jours, mais elles ne sont pas essentiellement les signes d'un profond chagrin. "A bon entendeur, salut!"**

☆ ☆ ☆

Q. — **J'ai un ami qui, parce qu'il était paresseux et sans souci, a manqué ses examens et n'a jamais réussi à les reprendre. Aussi, il a quitté l'école après sa dixième année et n'arrive pas à se trouver de situation stable. Il aimerait devenir pilote pour les compagnies de transport aérien. Croyez-vous qu'on l'accepterait? Il est âgé de 22 ans. Quelle scolarité lui faudrait-il pour être admis? Ce n'est pas un mauvais garçon, mais il n'a pas beaucoup de maturité. J'aimerais l'aider si possible. Merci. — Jos.**

R. — *Votre ami peut se compter chanceux d'avoir un ami tel que vous, qui se donne la peine de chercher des renseignements pour lui. Je crois qu'on exige la douzième année avec certains sujets obligatoires pour être admis au cours de pilote. Adressez-vous aux compagnies Air Canada et CPA et on vous donnera les détails, car ce n'est pas seulement la scolarité qui compte, il y a l'état de santé et de la vue, l'aptitude, etc. Ce garçon n'a-t-il jamais pensé à se faire une carrière dans les forces armées canadiennes? Il pourrait y apprendre un métier et même poursuivre ses études. Rendez-vous au bureau local de recrutement et vous serez surpris de voir les avantages que nos services militaires offrent aux jeunes. Toutes mes félicitations pour votre attitude. Il est grand temps que ce garçon pense à son avenir.*

LOUISE

Y a-t-il vraiment réduction?

Tout le monde veut épargner, mais peu savent magasiner. Le contact humain est absent de la vente. Aujourd'hui, l'annonce a remplacé la suggestion de l'épicier et c'est avec elle qu'il vous faut "discuter".

Comment savoir si une marchandise annoncée en spécial est réellement bon marché?

D'abord, si vous devez payer 10 sous d'essence pour en épargner 3 sous sur un article, ce n'est pas un spécial.

Si vous achetez un format géant qui se gâtera avant d'être complètement consommé, ce n'est pas un spécial pour vous.

Les affiches "Tel qu'annoncé" font mentir le dicton "Voir c'est croire". Le marchand peut très bien annoncer son produit plus cher qu'à l'ordinaire et ne pas le réduire pour autant.

Une montagne de boîtes au beau milieu de l'allée doit aussi éveiller vos soupçons. On peut avoir pris les produits qui ne se vendaient pas sur les tablettes et les avoir placés sur votre chemin de telle sorte que vous soyiez forcés de vous y attarder.

Pour savoir si c'est un vrai spécial, retournez à la tablette où se trouve le produit en temps normal et comparez les prix. Un rince l'oeil est souvent un trompe-l'oeil.

Il est bon de se rappeler qu'un magasin honnête affiche dans son établissement, bien en évidence, des copies de la circulaire qu'il a fait passer dans les journaux de manière à ce que ses clients puissent la consulter. L'épicier qui s'en abstient espère que vous oublierez les vrais spéciaux pour vous procurer d'autres produits à prix régulier et même plus élevé.

Comment déceler la réduction? Un spécial du jour est habituellement authentique. Les boîtes ne sont pas marquées pour la bonne raison que le lendemain elles se vendront au prix normal.

Le prix spécial est affiché sur une pancarte au gros crayon, car l'épicier n'a pas eu le temps de faire les frais de pancartes onéreuses ou de changer le prix déjà marqué. Le produit s'écoule souvent trop vite pour qu'on y imprime le prix.

De toute façon, vérifiez toujours avec le prix normal sur les tablettes.

Les consommateurs adorent participer à des concours, pourtant, le plus payant n'est pas annoncé: c'est l'éternel jeu du chat et de la souris entre le super-marché et vous. Puisque vous êtes forcé d'y participer, vous avez donc tout intérêt à en apprendre les règlements de façon à jouer à armes égales.

Attention au feu!

Le feu peut prendre à vos vêtements. Que faire? Surtout, ne courez pas et essayez... de ne pas perdre votre sang-froid. Evitez les cris et les gestes inutiles. Roulez-vous immédiatement dans une couverture et surtout, protégez vos yeux.

Si vous êtes en présence d'une personne dont les vêtements sont en feu, versez sur elle des seaux d'eau, ou enveloppez-la d'une couverture, d'un tapis, enfin ce qui sera à votre portée.

Les cheveux sont en feu? Placez la tête sous le robinet ouvert.

Ce qui est à déconseiller c'est de mettre des gants pour un nettoyage à l'essence inflammable. Mais si vous commettez cette imprudence, et que vos gants prennent feu, ne vous dégantez pas, car vous risqueriez d'arracher la peau des mains. Entourez-les de n'importe quel morceau d'étoffe que vous trouverez et courez vite ouvrir le robinet.

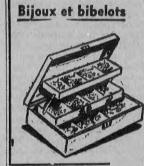
On n'a plus les belles-mères qu'on avait

A la seule évocation du mot belle-mère, certains grincent encore des dents. La belle-mère fut pendant plusieurs générations la roue carrée de la voiture qu'il fallait subir, endurer, supporter envers et contre tout. En plus d'être ce poids à traîner, elle était toujours là pour mettre des bâtons dans les roues. Agent paralysant par excellence, la contradiction restait son plaisir le plus cher. "Ah non, vous n'êtes pas pour vous marier à tel jour", "pas à telle heure", "vous n'allez pas porter cette toilette" (sentez ici le ton dédaigneux). Madame mère veillait, surveillait. Soit qu'elle surprotégea son "pauvre petit garçon, qu'une méchante femme voulait lui enlever", soit qu'elle défendît "sa douce petite fille contre l'agression et les mauvais traitements (en perspective) dont elle serait victime de la part du futur gendre". Oui, le sujet belle-mère était, il n'y a pas si longtemps, un sujet . . . explosif. Vous savez tous que le rire est la soupape de sécurité contre les ennuis, les "stresses" et les rages difficilement contenus. Aussi les histoires sur les belles-mères existent-elles encore nombreuses et peu flatteuses.

Cependant, il n'y a plus à s'y tromper, on n'a plus les belles-mères qu'on avait. Impossible me direz-vous? Constatez le fait par vous-mêmes. La femme moderne n'est pas seulement celle qui a vingt ans, mais aussi et surtout celle qui a quarante ans et plus. Ces femmes ont remarquablement bien suivi le courant. Elles le précèdent même parfois. Jeunes, dynamiques, les belles-mamans vivent pleinement. Soit qu'elles travaillent à plein temps ou à temps partiel, soit qu'elles centrent leur intérêt sur une foule de choses intéressantes: cours de peinture ou de yoga, conférences, participation active à des mouvements sociaux et même à des groupements politiques, petits soupers entre amies au restaurant, voyages. Bref, elles sont bien décidées à ne pas être "La Belle-Mère". La belle-maman c'est mieux, et encore! . . . Elles entendent bien avoir fini d'élever leur progéniture. A chacun ses responsabilités, n'est-ce pas, et les enfants, ayant atteint l'âge adulte, elle n'a plus, mais plus du tout à se mêler de ce qui ne la regarde pas. Elle sait bien que les jeunes de nos jours sont plus indépendants que jamais. Elle aussi veut l'être et avec raison. Elle a "élevé" sa famille, elle ne veut plus recommencer. Aussi les jeunes ménages trouvent parfois ardu de devoir se passer des bons offices de "belle-maman" comme gardienne d'enfants. Mais tout compte fait, ils préfèrent de beaucoup n'avoir plus les belles-mères qu'on avait dans le temps . . .

La vie commence à quarante ans . . . surtout celle des belles-mamans.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Mon petit minou

Corps et queue de blanc velouté
Des yeux jaunes et bleus
De fines oreilles pour écouter
Un museau raffiné pour rats curieux.

C'est mon petit chat un peu effronté
Qu'on ne peut consoler
Quand il est en colère
Il lui faut une barrière.

Quand sa colère
Se modère,
Là, on peut
Reprendre le jeu.

De loin,
Un vrai comédien
Et de proche,
Une petite poche.

✣ ✣ ✣

Cinq heures du matin, dans une chambre de l'hôtel de la gare. Un voyageur ouvre l'oeil, regarde sa montre et grommelle:

— Si le garçon d'étage ne vient pas me réveiller, je vais manquer mon train!

✣ ✣ ✣

La coquille d'oeuf finement pilée peut servir d'engrais pour vos plantes en pot.

✣ ✣ ✣

La fourrure du carcajou est recherchée pour border l'ouverture des capuchons de parkas, parce qu'elle ne s'engivre à peu près pas.

Si vos cuivres et vos pièces d'argenterie sont légèrement ternis ou tachés, évitez le grand nettoyage en les frottant tout simplement avec un tampon mouillé d'alcool à brûler.

✣ ✣ ✣

— Comment, docteur, je ne suis pas malade?

— Absolument pas, madame, vous vous portez très bien.

— Mais n'est-ce pas inquiétant de se sentir si mal lorsqu'on est bien portant?

✣ ✣ ✣

L'homme qui n'a rien à se glorifier sauf de ses illustres ancêtres est semblable à la pomme de terre: la seule qualité qu'il possède se retrouve sous terre.

Sir Thomas Overbury

✣ ✣ ✣

Si vous avez encore un sommier à spirales, servez-vous d'une lavette à vaisselle pour en essuyer le métal. Son long manche vous permettra de les nettoyer jusqu'au fond.

✣ ✣ ✣

Pour éviter que votre gâteau ne colle au plat de service, saupoudrer ce plat avec du sucre à glacer avant d'y poser le gâteau.

✣ ✣ ✣

Devinette:

— Pourquoi les Ecossais ont-ils le sens de l'humour?

— Parce que c'est un don.

En trois minutes . . .

Des techniciens canadiens ont construit un appareil qui permet de mesurer exactement les réactions d'un conducteur automobiliste, face à toutes les situations possibles d'un parcours réel en voiture. Ces situations sont simulées par un dispositif classique sur lequel a été monté "un analyseur" électronique. Ce dernier, qui est fixé au volant du simulateur, enregistre les moindres réactions du sujet, ainsi que ses retards à réagir. Grâce à cet instrument, il a été révélé, par exemple, que le temps de réaction d'un conducteur d'une trentaine d'années est en moyenne de quatre dixièmes de seconde. Si la réaction est plus rapide, on constate qu'elle est le plus souvent erronée. L'appareil canadien détecte les goûts réels du conducteur, pour la vitesse ou pour la précision de la conduite. Il suffit de trois minutes d'examen pour que l'on sache exactement ce qu'est la nature vraie du sujet, ses défauts et ses qualités d'automobiliste.



Gratin "a la mode du printemps"

6 tranches de jambon cuit (environ ¾ livre)
6 oeufs durs, en demies
1 boîte (10 onces) de brocoli congelé
2 c. à table de beurre
2 c. à table de farine
⅜ c. à thé de sel
⅛ c. à thé de paprika
Pincée de cayenne
1¼ tasse de lait
1 tasse de cheddar râpé
2 c. à table de chips écrasés

Disposer jambon puis oeufs dans un plat à four graissé. Cuire le brocoli dans l'eau bouillante salée (¼ tasse d'eau, ½ c. à thé de sel) jusqu'à ce que presque tendre, environ 5 minutes. Egoutter puis placer entre les oeufs. Fondre le beurre, incorporer farine et assaisonnements puis lait graduellement; cuire en brassant jusqu'à ce que la sauce épaississe; ajouter le cheddar et brasser pour fondre; en napper brocoli et oeufs. Parsemer de chips et cuire faire à 350°F, 20 à 25 minutes. 6 portions.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

NUMERO 14

— Elle a fait plusieurs séjours chez nous. Alors, j'ai eu le temps d'étudier son comportement, en toute impartialité d'ailleurs, car elle ne m'intéresse pas.

Arrivée à leur hauteur, Catherine, qui venait d'entendre entièrement les dernières répliques, demanda avec intérêt et naturel:

— Qui donc a fait plusieurs séjours chez vous?

La réponse fut sèche, impatientée:

— Une étudiante.

Catherine laissa voir sa stupéfaction:

— Tiens! Mais j'ignorais que tes parents avaient reçu des étudiants. Première nouvelle!

Marc répondit, avec une rudesse anormale chez lui:

— Il y a beaucoup de choses que tu ignores, Catherine.

Celle-ci, abasourdie par le ton cinglant de son interlocuteur, rougit et ne répliqua rien.

La passe d'armes entre les cousins n'avait pas échappé à Marie-Hélène, qui n'y comprit rien; troublée, vaguement inquiète, elle perdit tout entrain et fit demi-tour en direction du château, n'ayant plus aucune envie de prolonger la promenade.

Sur le chemin du retour, Catherine marcha à côté de Marie-Hélène, mais pour se venger de l'algarade, elle prit un malin plaisir à laisser à son cousin le soin de renouer sans cesse le fil de la conversation, qui mourut après un monologue de Marc, découragé.

Ce soir-là, ayant vu partir ses visiteurs avec un certain soulagement, la jeune châtelaine ouvrit la T.S.F., demandant à la musique l'oubli momentané de ses pensées.

CHAPITRE VII

En haut du bourg, près de l'église romane au clocher trapu, l'Austin s'arrêta devant une humble maison au toit fléchissant et dont les volets de bois n'avaient jamais connu la caresse d'un pinceau. La blancheur des rideaux aux fenêtres témoignait pourtant d'un souci de propreté méritoire en un tel dénuement. A côté de la maison, le jardin potager, suivi d'un poulailler où des volailles picoraient dans l'enclos grillagé avec la nonchalance sans curiosité des captifs.

Au cours de la matinée, une ouvrière, Thérèse Bon, prise d'un malaise et incapable de poursuivre sa tâche, avait demandé la permission de rentrer chez elle. Avertie, Marie-Hélène tint à reconduire elle-même la malade en auto, et cela avec d'autant plus de plaisir que cette jeune travailleuse était presque la seule dans l'usine à lui montrer un peu de sympathie. Le directeur faisait grand éloge de cette ouvrière habile et courageuse, qui aidait sa mère veuve à élever deux garçons. Parlant peu, Thérèse irritait ses compagnes par une réserve discrète qu'on prenait pour du dédain, et les ouvrières vexées la poursuivaient de leurs plaisanteries, de leurs taquineries, plus ou moins spirituelles, pressentant peut-être, chez cette silencieuse qui ne se plaignait pas, une élévation d'âme qu'elles n'atteindraient jamais.

La tête appuyée au dossier, l'ouvrière ne se pressait pas de descendre du véhicule arrêté. Son malaise n'était pas encore tout à fait dissipé, le teint verdâtre de son museau sympathique aux traits ramassés en témoignait amplement. Malgré cela, elle éprouvait une vraie joie à se trouver quelques instants seule avec Mlle Vellac, qu'elle plaignait de tout son coeur, avec la délicatesse de certains pauvres qui, oubliant momentanément leur fardeau, s'émeuvent des souffrances atteignant des favorisés du sort.

— Merci de m'avoir ramenée jusqu'ici, mademoiselle, vous êtes bien bonne, et cela m'a fait plaisir. Mes compagnes vont me taquiner d'être revenue chez moi dans votre voiture et je n'ai pas fini d'en entendre. Mais tant pis!

— Vous taquiner? Pourquoi donc? C'était bien naturel, pourtant!

— Autrefois, on aurait compris. Maintenant, tout est tellement changé à l'usine qu'on ne s'y retrouve plus. Il y a toujours eu des cancans, des petites querelles, des choses pas très jolies, mais cela ne durait pas éternellement . . . Aujourd'hui, c'est différent: on se moque d'une histoire à l'autre, et cela finit toujours par des critiques sur vous, comme si vous étiez responsable de tout . . . Par derrière, quelqu'un doit asticoter les ouvriers pour les monter contre vous. Ils ne sont pas méchants, les pauvres! Mais ils prennent tout pour argent comptant.

Thérèse descendit enfin de la voiture. Aux fenêtres ondulèrent quelques rideaux, indices d'une population à l'affût. La jeune ouvrière alla jusqu'au bout de sa pensée:

— Mademoiselle, on croirait que des gens sont payés pour vous mener la vie dure ici.

• • •

Marie-Hélène commença d'attaquer les virages de la route montant au château. Il était onze heures et quart, inutile de redescendre à l'usine ce matin. Et puis, cette échappée inattendue, quelle aubaine!

Tout en conduisant, elle réfléchissait aux propos tenus par Thérèse. Cette petite, dont la franchise l'avait touchée, avait raison: quelqu'un tirait les ficelles, dans cette guerre sourde opposant le personnel à la direction. Mais qui? Supplice d'être victime, sans pouvoir lutter au grand jour! En tout cas, reconnut-elle, on ne pouvait imputer cet état de choses aux Adolphe Vellac; on ne les voyait jamais dans le bourg, encore moins à l'usine où, ni le père, ni les fils n'avaient mis les pieds depuis la lecture du testament. Autrefois, tel ou tel membre de cette famille s'arrêtait volontiers, paraît-il, à Chambourières chez les commerçants ou même au café du "Bon Accueil". Depuis qu'ils avaient hérité la maison aux confins du village, les Vellac semblaient s'être donné le mot pour traverser le pays en trombe sans s'y arrêter, ce qui n'était pas du goût des Chambouriauds, toujours disposés à prendre les choses du mauvais côté et pour qui le dédain subit manifesté par M. Adolphe et sa famille était ressenti comme une insulte. C'est par Edmond que Marie-Hélène connaissait les nouvelles dispositions des indigènes à l'égard de ses cousins.

Subitement, l'Austin sembla gagnée par l'hostilité générale: des soubresauts, un dernier effort pour gravir quelques mètres en épuisant ses forces, et ce fut l'arrêt sans gloire au milieu de la chaussée. Marie-Hélène tira le démarreur, recommençant plusieurs fois le même geste, mais en vain. C'était le troisième incident technique en quelques jours: d'abord, un pneu crevé; puis le démarreur cassé; et maintenant cette panne! Coïncidences troublantes . . . Ne serait-ce pas la lutte sous une nouvelle forme: utiliser les choses contre l'héritière? Marie-Hélène souleva le capot pour tenter de détecter l'origine de la panne, avant de se résoudre à appeler un mécanicien. Elle était penchée sur le moteur, hélas indéchiffrable! quand une voix masculine sympathique témoigna d'une sollicitude réconfortante:

— Vous êtes en panne? Puis-je vous aider, madame ou mademoiselle?

Marie-Hélène se releva prestement pour regarder le piéton, le bon Samaritain que le Ciel mettait sur sa route: c'était un jeune, vingt-cinq ans environ, grand, revêtu d'une tenue sportive très soignée, celle d'un homme de goût. Le visage n'était pas beau, mais grand front, nez décidé et menton carré indiquant un esprit de décision pouvant aller jusqu'à l'obstination. L'impression de force de cette mâle physionomie était corrigée, adoucie par une ride aux commissures des lèvres, née d'un rire qui fusait aisément. Cette alliance de l'énergie et de la gaieté expliquait la confiance que l'inconnu inspira d'emblée à Marie-Hélène. Pour être plus libre de ses mouvements, il enleva d'un geste rapide son blouson en daim marron, le tendit avec simplicité à sa voisine, puis se pencha sur le moteur avec l'aisance d'un garçon souple, sportif et qui aime les difficultés. L'examen commença, précis, méthodique. Quelques manoeuvres, le dévissage d'un gicleur avec un coup de démarreur, et le diagnostic fut établi, précis et ironique:

— Le sucre est bon pour l'organisme humain, mais pas pour un moteur.

— Quoi! Du sucre?

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 1

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Convenable pour une personne. Possession: 1er avril. Signaler: 233-4744. 50-155-1C.

A LOUER — St-Boniface. 2 chambres meublées. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Pour une personne qui travaille. Une chambre libre immédiatement, l'autre le 15 avril. Signaler: 233-5268. 50-150-2C.

A LOUER — St-Boniface, appts. Aulneau. 1er juin. Suite très moderne: 3½ pièces. Pour personnes semi-retirées. Signaler: CH 7-3004. 49-144-T.F.

A LOUER — Près autobus, 2 chambres meublées, poêle et réfrigérateur. Conviendrait à un couple ou à un ou deux hommes qui travaillent. Libre immédiatement. S'adresser à 441, Meurons, St-Boniface. 45-986-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau. Dans nouvel immeuble-appartements: 1 garçonnière, $95.00; 1 logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $115.00. Possession: 1er avril. S'il vous plait, appeler 247-9267 ou 338-8212. 46-994-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Ritchot. Logis meublé: 3 pièces. Libre. Signaler: 247-6688 après 4 h. 1-173-1C.

PENSION ET SOINS pour couple âgé ou personnes retirées, de langue anglaise ou française, dans foyer catholique. (Devront partagés grande chambre moderne). Signaler: 222-8634 44-981-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. **Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776.** 33-411-T.F.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Paul Paquin
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface en face de l'hôpital. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Signaler: 233-2194. 1-166-1C.

A LOUER
St-Boniface, Immeuble Lonergan. Logis: 3 pièces, y compris poêle, réfrigérateur, lessiveuse, sécheuse et antenne tous canaux. $85. Stationnement disponible. Adultes de préférence. Signaler: CH 7-3084. 1-172-T.F.

ON DEMANDE A LOUER: à Ste-Anne, Lorette ou dans les environs immédiats une maison avec confort moderne. Appeler GArden 2-5291 à Ste-Anne et demander Maurice Bazin, après 5 h. p.m. 1-167-2C.

A VENDRE — St-Norbert. Maison: 1,100 pieds carrés, 3 chambres à coucher, près église et école. Beau lot clôturé. Prix très raisonnable. Hypothèque à 6¼%. Pas d'agent. Signaler: 269-3285. 44-979-T.F.

A VENDRE — Une section et demie de terrain: 100 bêtes à cornes. Laiterie équipée. Vendrait avec ou sans bêtes. Pour information, s'adresser à: Pierre Lemoing, St-Claude, Man. 46-102-4C.

A VENDRE — Propriété d'Emile Bertrand, 4e avenue est, Gravelbourg, Sask. Lot, maison et ameublement. S'adresser à: Maynard Kuckarts, Laflèche, Sask., téléphone 472-5679. 1-159-1P.

A VENDRE — 4 lots dans la section catholique, en face de la croix: nos 1-2-3-4. Offre demandée. S'adresser à: Raoul Carrière, 571, avenue Sutherland, Kelowna, C.-B. 1-168-4C.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 18' x 24'. 3 chambres à coucher. Signaler: 233-2190, après 6 h. 1-175-3C.

A VENDRE
St-Boniface. Près basilique. Immeuble-appartements: 4 logis, 4 pièces. $18,500.00. Appeler propriétaire: CEdar 3-4019 après 7 h. 50-151-T.F.

MAGASIN GENERAL A VENDRE
Mariapolis, Man. Pour régler une succession. Etabli depuis de nombreuses années. Magnifique occasion. Logement attenant: 14 pièces, 2 appartements, 2 salles de bain, planchers de bois dur. Prix de sacrifice: bâtisse, équipement et accessoires, $12,000.00 plus stock. Succession C. Landry, Mariapolis, Man. Tél.: 331-21. 50-147-3C.

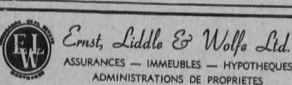
A VENDRE
COMERCE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
Mariapolis, Man. Pour régler succession. Cour à bois: 120' de longueur, avec bureau et salle d'étalage. Complètement recouverte. Autre bâtiment: 26' x 34'. Les deux en parfait état. Tout le bois de charpente et autres matériaux de construction à l'intérieur. Prix: bâtiments et terrain: $4,500.00, plus stock réduit. Succession C. Landry, Mariapolis, Man., téléphone 325-2. 50-148-3C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison. Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

GEORGES BOISJOLI, représentant de

CO-OP Insurance Services
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet

Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

A VENDRE CHANTS ET DISQUES FRANCAIS — Méthodes pour instruments — Musique pour pianos — Instruments rythmiques pour écoles — Flûtes — Autoharpes — Magnétophones à batteries et électriques. MUSIC CENTRE, 45, rue William, OTTAWA. Professeurs et musiciens, commandez par correspondance. 50-156-3C.

A VENDRE — 2 milles à l'ouest du village de La Broquerie, sur chemin 52. 401 acres de terre, 175 en culture, 52 têtes d'animaux, complet assortiment de machines aratoires, maison moderne, eau courante, autres bâtiments nécessaires, autobus scolaire à proximité. S'adresser à Albert Laramée: HA 4-5365. 1-165-1C.

A VENDRE — Ile-des-Chênes. Au village. Bungalow: 2½ ans. 3 chambres à coucher, foyer, dinette, toutes commodités de la ville. Tapis de salon compris. Garage double attenant. S'adresser à: M. Laurin, Ile-des-Chênes, Manitoba. Téléphones: bureau 786-5819, résidence 878-2920. 50-145-9C.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison louée à $215 par mois. $2,000 comptant. S'adresser à: 532, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 45-984-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison. Maison: 5 chambres à coucher. Trop grande pour propriétaire. Vendrait avec partie du contenu. Signaler: 233-4759. 1-174-4C.

A VENDRE
Place Cabana. Jolie maison de 3 chambres à coucher, sous-sol fini. Gaz. Grand lot clôturé, nombreux arbustes, garage. Bel emplacement. Près école et autobus. Signaler: 233-5786. 1-164-3C.

MACHINERIE A VENDRE
Tracteur International 1965, 606, tout équipé. 700 h. environ. Très bon état. Neuf: $6,200; vendrait $3,900. Aussi, batteuse-moissonneuse "International", autopropulsée, très bon état: $1,175. Cause de vente: terrain vendu. S'adresser à: Emile-M. Trudeau, Ile-des-Chênes, Man. Téléphone: GA 2-5671. 50-153-1P.

ON DEMANDE — Une maison de 3 chambres à coucher, d'un ou deux étages, âgée de 10 à 15 ans d'existence, dans St-Boniface ou Norwood. Ecrire à: C.P. 67, St-Norbert, Man. 50-146-51P.

ON DEMANDE
La Commission scolaire de Gravelbourg désire un professeur de biologie (BSCS) pour la onzième année et sciences en huitième et neuvième années. Salaire selon échelle. **S'adresser à: A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Tél.: 648-2301.** 48-122-T.F.

ON DEMANDE
Trois instituteurs (trices) qualifiés pour l'école élémentaire de St-Léon pour l'année 1968-1969. Pour les classes de 1ère et 2e années, 3e et 4e années et 5e et 6e années. Echelle de salaire en vigueur dans le District. **Pour renseignements, écrire à: E. Roch, secrétaire-trésorier, District consolidé de St-Léon no 1425, St-Léon, Man.** 1-160-3C.

ON OFFRE RECOMPENSE à quiconque renseignerait sur Jos. Delorme, anciennement de 521, Des Meurons, et William Allarie, de 261, Dumoulin, anciennement de 475, De la Morénie. Ecrire: Boite 158, La Liberté et le Patriote, 619, McDermot, Winnipeg 2, Man. 1-158-1P.

Occasion d'affaire
A VENDRE — Garage, stock et équipement à Strathclair, Manitoba. Deux pompes à essence à compteur. Bien situé. Occasion idéale pour un bon mécanicien. Prix fixé pour vendre. S'adresser à Ron Wyt›n, Killarney, Man. Téléphone: 523-8333.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

A VENDRE
St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.

Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Norwood, Parc Windson et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
1-163-T.F.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE
St-Boniface — Rue Masson. Maison moderne: 5½ pièces, 3 chambres à coucher. Planchers: bois dur. Tapis mur à mur. Chauffage: gaz. Très confortable et attrayante. Hypothèque portée par propriétaire à termes très intéressants.
Rue Langevin — Duplex moderne: 2 logis de 2 chambres à coucher. Entièrement privés. Revenu mensuel du logis du haut: $100. 1ère hypothèque 7%. Lot: 50'. Garage neuf.
Norwood. Horace. Maison de rapport: 2 logis: 4 pièces, plus 2 chambres supplémentaires. 3 salles de bain. Revenu mensuel: $241. Montant raisonnable comptant. Balance portée par propriétaire à 8%, termes faciles.
St-Vital — Poplarwood. Bungalow moderne, 10 ans. 4 grandes pièces, 2 chambres à coucher. Plancher bois dur. Lot: 50'. Garage. Montant substantiel comptant, balance portée par propriétaire à 8%, termes faciles.
St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis modernes: 1, 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2, 4 pièces, 2 chambres à coucher et 1, 3 pièces. Salles de bain et entrées privées pour chacun. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces pour propriétaire. Prix et termes très attrayants.
St-Boniface — Près hôpital. Immeuble-appartements, 4 ans; 9 logis modernes 6 d'une chambre à coucher, 2 de 2 chambres à coucher et 1 garçonnière. Revenu annuel: $9,876. $25,000 comptant. Balance à termes intéressants.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
1-170-1C.

Il y a plus de 200 concessionnaires General Motors repartis sur le territoire du bureau de zone de Montréal. Ce territoire englobe tout le Québec.

Revenus à la baisse chez le Canadien Pacifique

MONTREAL — Le Canadien Pacifique a annoncé que les revenus nets du rail, en 1967, ont été de $39.6 millions, soit $10.6 millions de moins que l'année précédente.

Bien que le volume du trafic ait baissé en 1967, les revenus du rail ont atteint $560.7 millions, ce qui représente une augmentation de $6.9 millions.

Cependant un accroissement de $17.5 millions dans les dépenses du rail, attribué principalement à une hausse des frais de main-d'oeuvre, s'applique en contrepartie des revenus améliorés du rail.

Le rendement ferroviaire a connu une amélioration en 1967. Des gains ont été enregistrés dans les chargements moyens des marchandises, dans la vitesse des trains-marchandises et les tonnes-milles brutes, par train et par heure, indices qui jouent un rôle capital dans le rendement ferroviaire.

Le revenu provenant de l'exploitation ferroviaire et de sources diverses autres que la Canadian Pacific Investments s'est établi à $34.8 millions après frais fixes.

En 1967, les dividendes sur les actions ordinaires se sont chiffrés à $1.50 par action. En outre, le revenu de $20.1 millions provenant de Canadian Pacific Investments a été distribué sous forme de dividendes de $1.40 par action, ce qui a porté le montant total des dividendes à $2.90.

Les bénéfices par action ordinaire du chemin de fer et de sources diverses se sont établis à $2.19, comparativement à $3.13 en 1966. Avec l'addition des dividendes reçus de Canadian Pacific Investments, le total des bénéfices par action ordinaire se chiffre à $3.59, par rapport à $4.53 en 1966.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A VENDRE
ST-VITAL
Rue Guay. Maison: 1½ étage, 2 chambres à coucher. Gaz. Lot: 50'. $7,800. Comptant: $1,000.
IMMEUBLE-APPARTEMENTS
De construction récente. Rapporte environ 15% sur investissement. Une aubaine au prix d'aujourd'hui.
RUE DUMOULIN
Maison: 4 chambres à coucher, environ 17 ans. Garage. Plein prix: $13,500.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
1-169-1C.

A VENDRE
Ou à louer St-Malo
Propriétaire transféré. Maison toute moderne: 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Possession immédiate. $500 comptant.
St-Boniface
Près hôpital. Immeuble-appartements: 4 logis. Revenu mensuel net: $330. Grand lot. Prix: $27,000. $10,000 comptant. balance facile.
Pour cause de santé
Ferme: 240 acres à 15 milles au sud-est de Winnipeg. Contrat de lait: 8,000 livres. 20 vaches laitières, puits artésien. Toutes machines aratoires. Prendrait maison à St-Boniface ou Winnipeg comme comptant.
NORWOOD
Rue Kitson. Près école Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 2 chambres à coucher. Très bon état. Garage. Prix raisonnable.
ST-BONIFACE
Rue Larivière. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand lot, garage. $8,400 avec $1,000 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
1-176-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE
Boul. Dollard — Maison pour famille: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de bain moderne en couleur. Tapis mur à mur. Lot clôturé. Garage. Seulement 2 minutes de Taché.
Rue St-Jean-Baptiste — Logis à bon marché près école. Seulement $2,000 comptant, balance portée par propriétaire à 7%.
Rue Horace — Maison: 5 chambres à coucher, ou louez le haut. 2 salles de bain, chauffage: gaz. Près Taché.
Place Raymond — Grand bungalow: 6 pièces; 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini: salle de récréation, chambre supplémentaire, salle de bain, armoire en cèdre pour fourrures. Chauffage: gaz, eau chaude. Garage.
St-Boniface — Près école Provencher. Nouveau duplex. Logis: 3 chambres à coucher chacun. 2 fournaises: gaz. Tapis mur à mur en bas. Cuisine: acajou. Loué pour $257 par mois.
St-Vital — Barrington. Maison: 8 ans. 5 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Auto-port. Seulement: $15,500.
St-Norbert — Jolie maison: 3 chambres à coucher, salle de récréation et de lessive. Tapis mur à mur au salon. Auto-port, grand lot paysagé.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
1-171-1C.

Volailles

(livrées à Winnipeg)

Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.17-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.18-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.21-.25
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07½
4½-5¾ lb	.06-.07½
Plus de 5¾ lb	.10-.13

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	41.1c
A—moyens	37.5c
A—petits	29.5c

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 28 mars 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 5,500 bovins, 1,100 veaux, 3,115 porcs, 115 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,800 bovins, 1,000 veaux, 3,570 porcs, 25 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$25.00—$26.00
Bons	$24.00—$25.00
Moyens	$22.00—$24.00
Communs	$15.00—$21.00
Génisses	
Choix	$23.50—$24.50
Bonnes	$22.50—$23.50
Moyennes	$21.00—$22.50
Communes	$15.00—$20.00
Vaches	
Bonnes	$19.50—$20.50
Moyennes	$18.00—$19.00
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—$16.00
Taureaux	
Bons	$21.50—$22.50
Communs et gras	$15.00—$21.00
Veaux	
Bons et choix	$36.00-$40.00
Moyens	$31.00-$35.00
Communs	$20.00-$30.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $24.55—$26.35 ($25.65 à la fermeture); les truies de $16.80—$17.50.

Agneaux

Les agneaux de bonne qualité ont atteint un prix maximum de $23.50.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451
Semaine du 25 au 29 mars 1968
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W No 2	95.4	95.4	95.4	95.4	95.4
C.W. No 3	92.4	92.4	92.4	92.4	92.4
Fourrage No 1	91.6	91.6	91.6	91.6	91.6
Fourrage No 2	88.6	88.6	88.6	88.6	88.6
Fourrage No 3	85.6	85.6	85.6	85.6	85.6
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	133.2	133.6	134	134	133.6
C.W. No 3 6 rangs	131.2	131.6	132	132	131.6
Fourrage No 1	122.6	123.2	123.4	123.4	123.2
Fourrage No 2	120.6	121.2	121.4	121.4	121.2
Fourrage No 3	117.6	118.2	118.4	118.4	118.2
SEIGLE —					
C.W. No 2	134⅝	135⅜	136⅞	136.6	137.4
C.W. No 3	129⅛	129⅞	132⅞	132.6	131.4
C.W. 2 rej.	130⅝	131⅜	134⅞	134.6	133.4
C.W. No 4	116.6	117⅜	120⅞	120.2	118.6
Ergot	105.6	106⅜	109⅞	109.2	107.6
Sur voie net	132.6	133.4	136.4	136⅜	135⅛
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Mai	223.6	222.2	222.4	223⅜	220⅞
Juillet	225.6	224.2	224⅜	224⅝	223.4
Novembre	228.6	227.4	227.6	228⅜	227.2
AVOINE —					
Mai	95⅛	95⅛	95⅛	95⅛	95⅛
Juillet	95.6	95.2	95⅜	96⅜	96.4
Octobre	95⅝	95.4	95⅜	95⅝	95⅝
Décembre	95	95.4	95.4	95.4	95.4
ORGE —					
Mai	126.2	126.6	126⅞	126⅞	126.6
Juillet	125.6	125.6	126⅛	126.2	125.4
Octobre	125⅞	126	126⅛	126.2	126
Décembre	126	126	126	126	126
LIN —					
Mai	335⅞	336¾	336⅞	338.4	335.4
Juillet	338⅜	340⅛	340⅝	342⅛	338¾
Octobre	336.6	337⅞	339	340	337.4
Décembre	335.2	335.6	337⅛	337.2	335
SEIGLE —					
Mai	134.6	135⅜	138⅜	138.2	136.6
Juillet	131.6	132.2	134⅜	134⅝	133.4
Octobre	133⅛	133⅛	135⅝	135.2	133.6
Décembre	135.2	135.2	135.2	135.2	135



Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg

(Heure normale du Centre)

Semaine du 7 avril

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LEVER	5 h 52	5 h 50	5 h 48	5 h 46	5 h 44	5 h 42	5 h 39
COUCHER	19 h 10	19 h 11	19 h 13	19 h 14	19 h 16	19 h 18	19 h 19

Phases de la lune

Pleine lune	Dern. quartier	Nouvelle lune	Prem. quartier
12 avril	19 avril	27 avril	5 mai
11 h 52 p.m.	3 h 35 p.m.	10 h 21 a.m.	12 h 54 p.m.

Nécessité d'un régime . . .

(Suite de la première page)

Le coût du régime, proposé par le Gouvernement fédéral se chiffrera, estime-t-on, à 1 milliard de dollars; le ministre des Finances a par ailleurs déclaré que le financement du programme commanderait une hausse de 12½ pour-cent de l'impôt sur le revenu des particuliers. On assistera alors encore une fois à de nouvelles réclamations salariales de la part des travailleurs en vue d'accroitre leurs revenus. Il en résultera inévitablement une augmentation de coûts, défavorable aux entreprises canadiennes qui s'évertuent à maintenir leurs échanges commerciaux avec les pays étrangers.

L'expérience de l'Angleterre

A la lumière de l'expérience acquise en Grande-Bretagne où l'on a institué un régime obligatoire d'assurance-santé, il y a quelques années, un grand nombre d'abus sera commis; alors que les citoyens, malgré le lourd fardeau fiscal, sont favorables à la gratuité des services médicaux.

Les médecins seront débordés de travail: en Angleterre, un médecin doit visiter environ 250 patients par jour. Il deviendra impossible d'obtenir, même pour les cas d'urgence, des lits dans les hôpitaux, qui sont déjà insuffisants à cette heure. L'institution d'un programme intensif favorisant l'expansion des services hospitaliers, le coût de formation du personnel supplémentaire et les frais administratifs élevés d'un tel régime augmenteront les coûts de l'assurance-santé évalués d'abord à 1 milliard pour la première année d'entrée en vigueur.

Compte tenu de la situation financière actuelle du pays, l'application d'un régime d'assurance-santé est injustifiée pour le moment.

André Laurendeau, élu à l'Académie canadienne-française

M. André Laurendeau, journaliste, vient d'être élu membre de l'Académie canadienne-française. M. Laurendeau occupera le siège laissé vacant par la mort du chanoine Lionel Groulx.

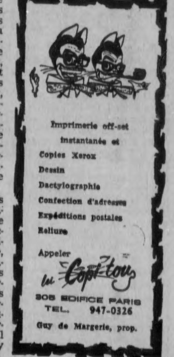
L'élection de M. Laurendeau a eu lieu lors de la dernière réunion de l'Académie. Fondée en 1944 par un groupe de seize écrivains représentant tous les genres littéraires et tous les courants de pensée au Canada français, l'Académie a toujours compté 24 fauteuils. Le dernier de ceux-ci, cependant, ne fut occupé qu'en 1961, soit 17 ans après sa fondation. Les décès récents de Lionel Groulx, Léo-Paul Desrosiers, Marie-Claire Daveluy et Robert Charbonneau ont créé des vacances que l'Académie se propose de combler au cours des prochains mois. La première élection fut celle de M. Laurendeau. Sa réception officielle aura lieu l'automne prochain.

Voici la liste des membres actuels de l'Académie canadienne-française: Père Pierre Angers, Marius Barbeau, Victor Barbeau, Roger Brien, Michel Brunet, Robert Choquette, René de Chantal, Roger Duhamel, Guy Frégault, Jean-Louis Gagnon, Alain Grandbois, Germaine Guèvremont, François Hertel, Père Gustave Lamarche, Rina Lasnier, André Laurendeau, Mme S. Routhier-Drouin, Robert Rumilly, Paul Toupin, Marcel Trudel et Guy Sylvestre.

Proclamation

Oyez, oyez! La colonie de vacances de l'Association diabétique du Canada sera ouverte au Camp Robertson de Gimli, Manitoba, du 15 au 27 juillet cette année, pour les enfants diabétiques âgés de 8 à 12 ans inclusivement. Il y aura natation, travaux d'artisanat, du plaisir et des jeux . . . toutes les choses que les enfants aiment faire. Il y aura aussi des moniteurs, des infirmières et des diététiciennes en tout temps.

La date limite des inscriptions est le 9 avril. Les parents d'un enfant diabétique intéressés devraient se renseigner en écrivant à: W. H. Shingleton, président du Comité du Camp, Association diabétique du Canada, C.P. 695, Winnipeg 1.



Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements:
Omer Malo — 233-5710

A VENDRE — ST-BONIFACE
Maison très attrayante: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Angle de rues. Plancher: bois dur. Foyer. Garage double. Sous-sol complet. Ruelle pavée. Lot clôturé. Nombreux arbustes. Prix: $22,000. **Pour rendez-vous, signaler 233-5727.**



AVIS
AUX ASSUREURS-VIE DU MANITOBA

LA FAMILIALE, COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE vous offre un emploi idéal dans l'entrainement des agents et le service aux assurés, à traitement fixe, frais de voyages et bonis.

La personne choisie s'occupera du territoire métropolitain de Winnipeg sans toutefois devoir y demeurer. Elle doit être bilingue, possédant au moins deux ans d'entrainement formel en assurance-vie ainsi qu'un caractère sérieux et une vie familiale normale.

Adressez votre demande avec documentation complète à **Monsieur Denis-J. Lalonde, B.A., A.C.L.U., Surintendant des Délégations, La Familiale, St-Victor, Sask.**

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales, prénuptiales et nuptiales bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tél.: 247-3695 Rés.: 233-3389